



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

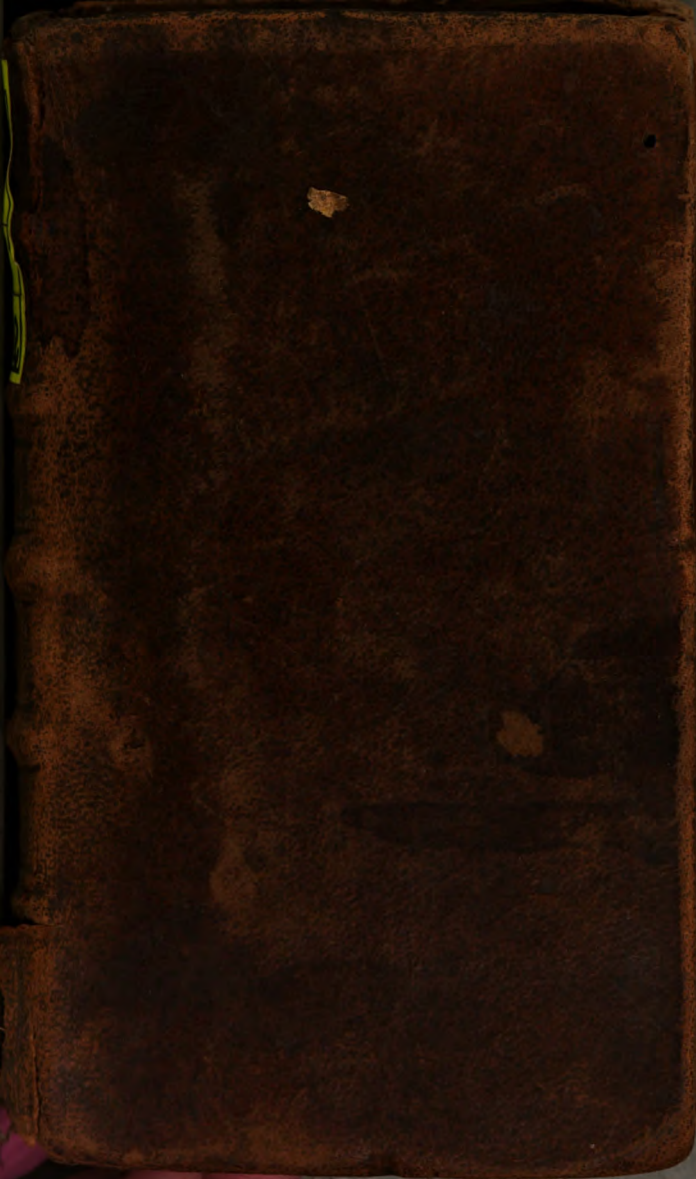
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Elev. 511^m - 1706, 72

Mercurie



<36624505070014

<36624505070014

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR
LE DAUPHIN
DECEMBRE, 1706.,



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurcs.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. D C C VI.
*Avec Privilege du Roy.***

Bayerische
Staatsbibliothek
München Google



AU LECTEUR

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prières répétées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Mémoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A U L E C T E U R.

de défigurez, et ant impossible
de deviner le nom d'une Ter-
re, ou d'une Famille, s'il
n'est bien écrit. On prie de
nouveau ceux qui en en-
voyent d'y prendre garde,
s'ils veulent que les noms
propres soient corrects. On
avertit encore qu'on ne prend
aucun argent pour ces Me-
moires, & que l'on emploiera
tous les bons Ouvrages à leur
tour, pourvu qu'ils ne des-
obligent personne, & que
ceux qui les enverront en
affranchissent le port.



NECROLOGE
GALANT

DECEMBRE 1706.

JE crois ne pouvoir mieux
commencer ma Lettre,
que par l'Article que
vous allez lire, puisqu'il re-
garde Sa Majesté, & qu'il vous
fera connoître, ainsi qu'a déjà

A iij

6 MERCURE

fait ma Lettre précédente ; de quelle maniere on parle de ce Monarque , même dans la Chaire de verité , où l'on n'entreprendroit pas d'en parler , si l'on n'étoit bien convaincu de tout ce que l'on dit d'un Souverain si accompli , & si digne de l'admiration de l'Univers , & de l'amour de ses peuples. Je dis de l'admiration de l'Univers , puisque ceux même qui ont les armes à la main contre ce Monarque , ne laissent pas de l'admirer , & que c'est cette admiration de laquelle ils sont remplis , dont

ils apprehendent les effets , & la superiorité en toutes choses , sur tous les Souverains d'aujourd'huy , qui les engagent à s'opposer à la grandeur d'une Puissance dont l'éclat les ébloüit. Ils l'ont souvent avoué eux-mesmes dans leurs écrits , ne trouvant rien à dire qui autorisast mieux, à leur gré, la guerre qu'ils ont entreprise contre la France.

Le Roy ayant souhaité qu'on implorast le secours du Ciel dans tout son Royaume , par le moyen des Prieres de quarante heures , tous les Prelats

A iiij

8 **MERCURE**

ont fait des Mandemens remplis d'une sainte ferveur , & d'une érudition toute Chrétienne , pour exciter les Peuples à prier ; je vous ay parlé de plusieurs de ces Mandemens , dont je vous ay donné quelques Extraits. Ces Prières commencerent à Treguier le jour de la Feste de tous les Saints , selon le Mandement qui avoit esté publié dans ce Diocèse , & M^r l'Abbé des Landes , Grand Archidiacre & Chanoine de Treguier , fut chargé de prêcher le jour de l'ouverture de ces Prières. Voicy de quelle

GALANT 9

maniere cet Abbé, tout rempli de zele & d'amour pour le Roy, ouvrit son Discours.

On doit convenir que les Orateurs Orthodoxes sont heureux ; lorsqu'ils n'ont rien que d'agréable à annoncer à leurs Auditeurs ; Moïse se défendit d'aller rien dire de fâcheux à un Prince , un Ange mesme ayant reçu l'ordre de prononcer un Arrest à un Souverain , se contenta d'emprunter une main étrangere pour écrire cet Arrest de severité. Mon sort est plus heureux ; je n'ay à vous proposer que des richesses celestes ,

10 MERCURE

que des plaisirs sans fin , que des grandeurs & qu'une felicité éternelle.

Hæc dies quam fecit Dominus , exultemur in ea , jour de joye pour l'Eglise Triomphante , pour l'Eglise Militante & pour l'Eglise Souffrante.

Mais , Chrétiens , en vous parlant de l'Eglise Souffrante , je m'aperçois que je suis troublé ; comment continuer ce Discours à la vûë des flâmes devorantes qui tourmentent nos freres & qui nous sollicitent de les soulager. Parlez , ô mon cœur justement sensible ! parlez , & vous expri-

GALANT II

mez par des gémissemens ! parlez
mes yeux , & vous expliquez
par des larmes ! parlez mes mains
& vous faites entendre par des
aumônes ! pour vous , mon esprit,
ne m'abandonnez pas ! voicy une
belle occasion de me dicter vos Mé-
ditations sur les grandeurs , sur
les éclatantes actions & sur toutes
les admirables vertus de LOUIS
LE GRAND , Empereur des
François , dont le cœur est le
Throne de toutes les vertus. Do-
minus virtutum ipse est Gal-
liæ.

O celeste épouse de Jésus-
Christ , Eglise militante , que

12 MERCURE

nous vous sommes redevables de ce que tous les jours, & sur tout dans cette grande solemnité, vous nous ordonnez de renouveler nostre zele, nostre application & nos ferveurs pour demander la conservation de la personne sacrée du Roy, nostre incomparable Monarque.

L'univers moins étonné de la puissance redoutable de son Empire, que ravi d'admiration à la vûe de ses grandes qualitez, est contraint d'avouer qu'il égale luy seul tout le merite des Conquerans de l'antiquité. A-t-on jamais vû dans un autre Monar-

GALANT 13

que un air de grandeur & de majesté plus auguste & des manières plus nobles, & plus douces que dans l'Empereur des François? A t-on jamais vû une plus parfaite union des vertus morales & Chrestiennes, avec les vertus politiques & militaires, que dans nostre Souverain? La Religion, la pieté, la modération & la justice; la sagesse & la valeur font en la personne sacrée de mon Prince & de mon Roy, une si belle alliance, que tout y paroist au dessus de l'homme: je m'apperçois, Chrestiens, de vostre amour respectueux pour nostre

14 MERCURE

Monarque , & vous estes dans l'empressement de voir couler vostre sang pour signaler vostre zele & vostre obéissance ; nous n'exigeons cependant que vos prieres, que vos larmes & le sang de vostre cœur. Comme Loüis le Grand n'a pris les armes que pour maintenir la sainteté des Autels, la verité de la Religion & l'unité de l'Eglise ; cette Eglise , cette Religion & ces Autels obtiendront sans doute du Ciel la precieuse conservation d'un Souverain, qui seul dans tout l'univers protege les Autels, l'Eglise & la Religion.

GALANT 15

Cassiodore a fait par avance
l'éloge de mon Roy, en faisant ce-
luy d'un Prince accompli, digni-
tas non te ornat, dignitatem
honoras.

Mais, Chrestiens, je me vois
interrompu dans le temps que je
m'applique à vous expliquer le
Mandement de nostre tres-illus-
tre Prelat, par rapport à sa sacrée
Majesté; je vous l'avoüe, c'est
agreablement que je me vois in-
terrompu.

J'entends une harm-nie celest-
te, hymnus omnibus sanctis
ejus, le motet que les Saints
chantent dans leurs transports,

16 MERCURE

est celui-ci , redemisti nos in sanguine tuo : c'est vous , ô divine Marie , qui avez fourni ce précieux sang de vostre cœur, lorsqu'un Ange vous salva , &c.

Les Audiances du Parlement ayant commencé cette année plus tard qu'à l'ordinaire , & les Mercuriales ne s'estant faites que le 26. du mois dernier, je n'ay pû vous parler de ce qui s'est passé pendant ces deux journées, celebres par les beaux discours qui se prononcent dans la Grand'Chambre du Parlement , le jour de l'ouverture des Audiances qui fut le 22. du mois dernier.

Mr Jolli de Fleuri troisiéme Avocat General prononça le discours qui doit estre fait par un des Avocats Generaux. Il n'avoit point encore parlé en pareille occasion depuis qu'il est revêtu de cette dignité; on connut par son discours que le Roy ne pouvoit donner un plus digne successeur à feu Mr Jolli de Fleuri, que son frere, & que personne ne pouvoit mieux que celui qui est aujourd'hui revêtu de sa charge, soutenir la reputation du grand Magistrat, que le Parlement de Paris a. eu le

Decembre 1706. B

18 MERCURE

malheur de perdre il n'y a pas long-temps. Il parla sur le bon employ du temps, & il fit voir que si l'usage en est precieux à tous les hommes, il est encore d'un prix beaucoup plus considerable pour les Magistrats, & pour ceux que leur profession attache à la défense des interests du public; *un Juge*, dit-il, *est comptable de son temps à Dieu & aux hommes; tous les momens en seront pesez au poids de cette terrible balance, lorsqu'il paroistra devant le Tribunal du souverain Juge; les hommes*, continua-t-il, *ne*

sont pas des Juges moins irrevocables, & si leurs jugemens n'ont pas des suites si terribles, ils les exercent cependant avec la mesme rigueur, & la difference qu'il y a, c'est que ce n'est jamais avec la mesme justice ; il entra ensuite dans un détail exact de l'employ dont il avoit si bien prouvé la necessité, & il fit connoistre que ces momens de délassemens que la plus rigoureuse morale permet aux personnes engagées dans les autres professions, doivent presque estre inconnus aux Magistrats, & à ceux qui s'attachent à la Juris-

B ij

20 MERCURE

prudence ; qu'un Magistrat , un Juge, un Avocat, ne peuvent demeurer desoccupez un seul moment , sans que plusieurs particuliers , & souvent la veuve & l'orphelin , souffrent du loisir qu'il se permet ; il exhorta ensuite les Avocats à regarder le Palais & le lieu où la justice est exercée , comme leur vray domicile ; il leur dit , en leur adressant la parole , que c'estoit-là leur vray séjour , que tout autre leur estoit étranger , & que de mesme qu'un Religieux hors de son Couvent est dans une terre étrangere , de mesme un A-

GALANT 2^e

Avocat est hors de son centre, lorsqu'il n'est pas dans ce Palais. Il finit en les exhortant à se rendre assidus, & à ne se point décourager dans l'étude & dans le travail.

Mr le Premier President prit ensuite la parole, & après avoir résumé avec beaucoup de netteté une partie de ce qu'avoit dit Mr l'Avocat General, il entra dans un nouveau détail des obligations & des devoirs les plus essentiels des Magistrats & des autres gens de Palais; il fit voir que la moindre negligence sur un

22 MERCURE

seul de ces devoirs, estoit souvent punie d'une entiere prévarication de tout le ministere; ce qu'il dit ensuite sur l'attention qu'un Juge doit apporter dans l'examen d'une affaire, & l'application qu'il doit avoir à démêler l'intérêt des parties, fut admiré; chacun remarqua dans ce discours prononcé avec beaucoup de dignité, les grandes maximes, & les lumieres profondes qui ne peuvent estre puisées que dans une longue experience.

Le Vendredy suivant on fit les Mercuriales à huis clos;

GALANT . 23

toutes les Chambres estant assemblées. Mr le Premier President parla le premier : il pria la Cour de luy représenter non-seulement dans ce jour, mais aussi dans tous ceux où il seroit encore chargé de l'administration de la Justice, les fautes ou les negligences dans lesquelles il tomberoit, qu'elle observeroit qu'il pourroit tomber, & où l'on estoit plus sujet qu'un autre dans un grand âge accompagné d'infirmités. Comme ce jour est consacré à la censure, ce digne Chef de la Justice s'en fer-

24 MERCURE

vit pour représenter aux Magistrats qui la rendent , les desordres qui naistroient de la negligence dont ils useroient dans les fonctions de leur ministère , s'ils avoient une fois le malheur de tomber dans l'indifference , & dans la langueur , qui sont ordinairement les fruits des passions auxquelles souvent les Magistrats ont le malheur de se livrer , aussi-bien que le commun des hommes. Il finit son discours par un éloge du Roy ; il loua ce grand Prince sur son amour pour la Justice, sur l'at-
tention

attention continuelle de ce Monarque pour la faire rendre à ses sujets, & sur son desintéressement, qui l'oblige souvent de sacrifier ses propres intérêts à ceux des particuliers qui s'adressent à luy, & qui viennent chercher aux pieds de son Tronc, un asile contre l'infortune & contre la puissance des Grands de la terre qui les veulent opprimer. Il loua enfin ce Prince de ce que, comme un autre Salomon, il tire sa principale gloire de sa vertu, & de ce que toutes ses paroles sont, com-

Décembre 1706. C

26 MERCURE

me celles de cet ancien Roy
de Judée, des leçons de sa-
gesse : *os suum apernit sapien-*
tiae & lex clementiae in lingua
ejus.

Mr le Procureur General
prononça ensuite un discours
qui fut trouvé d'une grande
beauté. Il parla des avantages,
de l'utilité & de la nécessité de
la Justice. Il fit voir que sans
la Justice le monde retourneroit
dans son premier chaos
par la confusion & le desor-
dre où toutes choses tombe-
roient : la terre, dit-il, dont
l'Arche de la nature a réglé le

partage entre les hommes seroit souvent le fruit de la violence & de l'iniquité; le plus fort feroit toujours la loy au plus foible; & l'injuste domineroit sur le juste & sur l'innocent. Il rappella ensuite les temps les plus proches de l'institution des Loix Romaines, & il fit voir que les Magistrats de ces siècles reculez, les observoient avec la plus rigoureuse exactitude, & qu'ils en punissoient souvent sur eux-mêmes, les plus legeres infractions: le détail dans lequel il descendit alors sur les obli-

C ij

28 MERCURE

gations d'un bon Juge, fut trouvé tres-beau, & il fit sur ce sujet un grand nombre de reflexions tres-judicieuses. En parlant du ministere des Avocats & de celuy des Procureurs, il se plaignit des artifices & des détours dont ils enveloppent si souvent le droit des Parties, & il parla fort vivement là-dessus. De-là viennent, comme le remarqua fort judicieusement ce sçavant Magistrat, les procedures dont la troisiéme generation ne voit souvent pas la fin, les haines hereditaires dans les fa-

milles, que les enfans succent avec le lait; les discussions qu'une procédure qu'on affecte si souvent de ne point éclaircir, entretient, nourrit & perpétuë ordinairement. Mr le Procureur General ne peignit pas avec des couleurs moins vives l'indolence où tombent dans l'exercice de leur ministère, les jeunes Magistrats qui se laissent aller au torrent des plaisirs & au gré de leurs passions, & ceux qui n'ont d'autre guide pour la conduite de leur vie, que les vœues intéressées d'une ambition à laquelle ils

30 **MERCURE**

ne donnent aucunes bornes. En effet il fit remarquer avec beaucoup de délicatesse, qu'un esprit dissipé par le mouvement des plaisirs, par les attraits, par le goût sensible de la volupté & par des projets vagues de fortune; qu'un esprit, dis-je, ainsi disposé est peu propre à délibérer avec une sévère exactitude sur le droit des Parties; à le peser à la balance de la Justice, & à découvrir la vérité à travers les nuages dont on veut l'obscurcir sans cesse. La langueur & l'indifférence qui sont cau-

fées par l'amour du repos, ne
 sont pas, dit-il, moins func-
 tes au Magistrat, qui se déro-
 be à ses devoirs les plus essen-
 tiels, lorsqu'il croit ne se dé-
 rober qu'au monde & au tu-
 multe qui l'accompagne tou-
 jours. Ce Magistrat fit voir
 ensuite que quelque estimable
 que soit la vertu par elle-mes-
 me, on avoit pourtant jugé
 dans tous les temps que son
 nom seul & ses charmes, ne suf-
 fisoient pas pour engager les
 hommes à la suivre & à en
 embrasser les maximes, & que
 c'est cet aveu de la foiblesse hu-

C iij

32 **MERCURE**

maine qui a introduit l'usage des recompenses & des marques de distinction ; de maniere que bien loin que les Magistrats doivent se glorifier des marques exterieures de gloire qui les environnent, ils les doivent regarder avec confusion, & ne les envisager que comme de honteux vestiges de la foiblesse de l'homme & de la corruption de sa nature. Mr le Procureur General ayant cessé de parler, on lut à haute voix les Reglemens de la Cour, dans lesquels on remarqua la sagesse & la moderation des

premiers Legislateurs. Cette lecture qui fut fort longue étant finie, Mr le Premier President fit un second discours, dans lequel il resuma une partie de celuy de Mr le Procureur General. Il parla dans ce discours, & avec les termes les plus expressifs, de sa vive reconnoissance des bienfaits qu'il a reçûs du Roy, & fit voir de quelle maniere il en est pénétré.

M^r le Premier President dit aussi dans cette seance, que l'on avoit envoyé quelques Edits au Parlement, & fit connoître les

34 MERCURE

justes raisons qui devoient porter la Cour à les enregistrer.

Je passe du Parlement de Paris aux Etats d'Artois, qui viennent aussi de marquer leur zèle pour le Roy, en contribuant au bien de l'Etat, par le don des secours dont il a besoin.

M^r le Comte d'Artagnan, Gouverneur de la Ville & Citadelle d'Arras, & Lieutenant General au Gouvernement d'Artois, vient de faire l'ouverture des Etats de cette Province, en l'absence de Monsieur le Duc d'Elbeuf, Gouverneur de la même Province, qui

GALANT 35

est ordinairement chargé de cet employ , comme premier Commissaire de la Députation. Voicy le Discours prononcé par M^r le Comte d'Artagnan.

Il est des honneurs , qui , bien que réitérez , entraînent toujours après eux les charmes de la nouveauté.

Tel est celuy , Messieurs , que je reçois aujourd'huy par l'ordre agréable de Sa Majesté , qui m'a honoré de la commission d'assembler les Etats Generaux de la Province , & d'y presider. Le premier objet qui s'y presente , est l'admi-

36 MERCURE

raison générale, où nous devons tous estre ; non-seulement avec les Peuples de la Province, mais encore avec ceux des Pays lointains : des éminentes vertus, que les heureuses destinées font briller avec tant de pureté, dans toutes les actions de la vie des dignes Prelats & du Clergé, qui honorent cette Assemblée.

D'une illustre Noblesse, qui puise son origine dans l'abîme des temps les plus reculez, & qui laisse à douter si elle est plus admirable par son antiquité, que par la sagesse de son gouvernement.

D'un Tiers-Etat, où la pru-

dence , la justice , & les bonnes mœurs s'écoulent de leur source.

Enfin trois Corps ensemble faisant un tout , où , graces au Seigneur , les devoirs humains ne laissent rien à desirer.

Quel employ fortuné ! qui me met à la teste d'une Assemblée , où l'integrité & la candeur ferment la porte à la flatterie & à la corruption du siecle , & qui me laisse en pleine liberté , par un discours simple & fidelle , orné de la sincerité des premiers temps , d'assurer Sa Majesté , que malgré la calamité des temps malheureux , nos Etats ne se rassemblent jamais

38 MERCURE

que pour luy donner de nouvelles assurances de l'ardeur de son attachement sincere , d'une soumission respectueuse, & d'une fidelité sans bornes. Luy peindre fidèlement tous les efforts que vous venez de faire avec tant d'empressement dans le cours de cette Campagne , qui seront pour vostre zele des monumens éternels à la posterité , & des presages certains que nostre inclination , d'accord avec vostre devoir , vous portera toujours pour son service au-delà de vos forces ; c'est l'assurer que le periode de l'Eloquence ne produit point d'expression assez vive, pour

luy marquer la profondeur de vos volontez dans l'ardeur de luy plaire.

Ce Système posé, & aussi certain qu'il est connu, doit laisser à l'Univers en suspens pour décider s'il est plus heureux à nôtre grand Monarque de commander à de tels Sujets, qu'il est agréable à ces mêmes Sujets d'obéir à un tel Maistre.

Voilà, Messieurs, le plan heureux dicté par vôtre zele, & mon dévouement à vous plaire, par lequel je me propose de mériter l'honneur que je reçois d'être aujourd'huy à vôtre tête, vous

40 MERCURE

assurant que malgré tous les charmes , & la foule des agrémens que l'employ me présente , je me regarderay comme une créature tres-inutile sur la terre , si je suis assez malheureux pour voir finir le cours de ces Etats , sans trouver occasion de vous marquer utilement mes tendres & sinceres sentimens , & j'y croiray toute mon attention magnifiquement recompensée , si je puis vous persuader que mes desirs les plus chers ne seront jamais satisfaits , que dans les momens heureux , où flatté par vos bontez , je pourray prévenir, Messieurs , tout ce qui peut m'at-

GALANT 41

tirer & me faire mériter l'honneur de votre amitié.

M^r Bignon, Intendant de la Province, parla après M^r d'Arragnan, & fit un très beau discours en proposant la demande du Roy pour le don gratuit.

M^r l'Evêque d'Arras, Président né des Etats, répondit à M^r Bignon, par un discours très touchant & très pathétique, & fit voir que les Ennemis usant mal de leurs conquêtes en Flandre, y établissoient insensiblement la pro-

Decembre 1706. M^r D

42. MERCURE

fanation du culte des Autels.

M^{re} Pierre de Charité de Rutie, Grand Archidiaque & Grand Vicaire de Cominges, assisté sacré Evêque de Rieux, dans l'Eglise Cathédrale de S. Bertrand, par M^r l'Evêque de Cominges, assisté de M^{rs} les Evêques de Conserans & de Pamiers; cette Cérémonie qui est d'ailleurs considérable par elle-même, fut rendue éclatante par le grand nombre de personnes de qualité qui s'y trouvèrent; Saint Bertrand, que M^r l'Evêque de Rieux avoit choisi préférentiellement à

tout autre Eglise pour son Sa-
 cre , & pour la satisfaction des
 Mrs de cet illustre Chapitre ,
 dont il étoit le Chef, est situé
 au pied des Monts-Pyrenées.
 C'est un lieu fort desert & pres-
 que inaccessible. Le concours
 du peuple des lieux circonvoi-
 sins fut néanmoins si grand,
 qu'on fut obligé de faire met-
 tre des Gardes aux Portes de
 l'Eglise, afin de n'estre pas ac-
 cablé par la foule. Le Chapitre
 de Ricux y deputa quelques
 Chanoines des principaux de
 son Corps ; la Ville luy envoya
 aussi quelques Deputez, & l'on

Dij

44 MERCURE

doit remarquer qu'un Avocat au Siege de Rieux, âgé de 98. ans, dans l'impatience qu'il avoit de voir son nouvel Evêque, demanda avec instance, d'estre du nombre des Deputez, ce qui luy fut accordé avec quelque peine, à cause de son grand âge & du temps qui étoit assez rude. Il revint de ce voyage de vingt lieues, aussi frais que les plus jeunes de la Compagnie. Mr l'Evesque de Cominges, dont l'estime & l'amitié sont infinies pour Mr l'Evesque de Rieux, en donna des marques bien fortes dans

cette occasion , puisque tout infirme qu'il étoit , & épuisé par une longue maladie , il voulut bien faire cette Cere-
monie , qui est des plus lon-
gues , & son zele & son amitié pour Mr de Rieux , luy firent trouver des forces pour s'en acquitter. La Messe qui fut chantée par une excellente Musique , étant finie , Mr l'E-
vesque de Comminges donna un grand repas à Mrs les Evê-
ques ses Assistans , à Mr l'E-
vesque de Rieux & à plusieurs personnes de distinction ; & Mr l'Abbé de Rutic , Grand

46 MERCURE

Archidiacre de Cominges ,
neveu de Mr l'Evesque de
Rieux , tint aussi chez luy deux
tables de vingt couverts cha-
cune , qui furent servies avec
autant d'abondance que de dé-
licatesse ; le jour mesme , veille
de la Feste de tous les Saints ,
le nouvel Evesque fut prié
d'Officier à Vespres , où assis-
teront Mrs les Evesques de
Comserans & de Pamiers. Ja-
mais Prelat n'a officié avec plus
de grace & de Majesté ; il avoit
une Mitre des plus belles &
des plus riches du Royaume ,
& qui a été donnée par la Reine

Marguerite de Valois , à un
Evesque de Rieux , de la Mai-
son de Bertier. Je vous ay parlé
dans le temps que ce Prelat a
esté nommé Evesque de Rieux,
de sa famille qui est fort an-
cienne & tres-illustre dans la
basse Navarre , & je vous par-
lay de toutes les qualitez qui
le rendent recommandable.
Ainsi je ne repeteray rien de
ce que je vous en ay déjà dit.
J'ajouteray seulement qu'on
découvre tous les jours dans
ce nouveau Prelat , de nou-
velles qualitez qui le font de
plus en plus estimer.

48 MERCURE

Les Articles que vous allez lire auroient dû trouver place dans ma Lettre du mois dernier ; mais l'abondance de la matiere m'obligea de les réserver pour celui-cy.

M^e Patoulet , veuve de M^r Patoulet , Intendant de Marine à Dunkerque , est morte il a déjà quelque temps. Feu M^r Patoulet estoit fils d'un celebre Medecin de Charleville , qui l'avoit élevé avec beaucoup de soin. Il alla après la mort de son pere en Canada en 1662. en qualité de Secrétaire de feu M^r Talon , qui y fut envoyé
par

par le Roy Intendant, dont il fit les fonctions de Subdelegué pendant un voyage que M^r Talon fit en France.

Son Intendance finie, les bons témoignages que M^r Talon rendit de luy au Bureau, le firent nommer Contrôleur de la Marine à Rochefort, d'où il fut envoyé Commissaire general à Brest.

Deux ans après il fut nommé Intendant aux Isles de l'Amérique, où il alla en 1677.

Il fut le premier Intendant que le Roy envoya aux Isles, lorsque Sa Majesté en prit pos-

Decembre 1706. E

session, à la place de la Compagnie des Indes Occidentales, que feu M^r Colbert avoit formée en 1664. Cette Compagnie ayant acquis des Propriétaires des Isles de l'Amerique & du Canada, tout ce qu'ils y possédoient auparavant, & jusqu'à l'arrivée de M^r Patoulet en 1677. avoit un Intendant aux Isles, & un en Canada.

M^r Patoulet fut relevé au mois de Novembre 1682. par M^r Begon, qui y alla avec la même qualité qu'avoit M^r Patoulet, lorsqu'il accompagna M^r le Maréchal d'Estrées, qui

GALANT 31

Il commandoit une Armée navale composée de plusieurs grands Vaisseaux. En 1683. peu après son retour en France, Sa Majesté le nomma Intendant de Marine à Dunkerque, où il fit construire plusieurs grands Vaisseaux & beaucoup de Frégates de toutes grandeurs. Après s'être acquitté de toutes ces fonctions au gré de la Cour, & à la satisfaction de tous les Officiers de la Marine, il mourut en 1695. regretté de tous ceux qui le connoissoient. Il avoit un frere Capitaine de Vaisseau,

E ij

52 MERCURE

nommé Patoulet du Masq, qu'il mit dans la Marine, & qui avoit beaucoup de merite; il devint ensuite Capitaine, après avoir passé par tous les degrez. Il commandoit le Vaisseau l'Ardent au combat de M^r de Pointis près de Gibraltar; ce Vaisseau fut pris après s'estre parfaitement bien deffendu contre trois autres Vaisseaux Hollandois, & M^r Patoulet ayant esté dangereusement blessé, les Hollandois luy firent mille honnestetez, & ne voulurent pas le débarquer à Almerie comme les autres Offi-

ciers , avec les Equipages ; parce qu'il n'estoit pas en estat d'estre transporté ; ils le laisserent sur son Vaisseau avec ordre à celui qu'ils y avoient mis pour le commander , d'en avoir tous les soins possibles ; il guerit , & ils le débarquèrent à Lisbonne d'où il revint à Rochefort , où il ne fut pas plû-tost arrivé qu'il mourut de maladie il y a environ deux ans , regretté de toute la Marine.

Feuë M^e Patoulet estoit sœur de feu M^r de la Garde , qui étoit un des premiers Commis de M^r Colbert au commence-

94 MERCURE

ment de son Ministère, & continua presque jusqu'à la mort cette même fonction, pendant celui de M^r de Seignelay.

Leur pere commun fut envoyé en 1664. aux Isles de l'Amérique, en qualité de Directeur general pour la Compagnie, incontinent après qu'elle fut formée, & il y fut longtemps continué par le credit qu'avoit au Bureau feu M^r de la Garde, frere de la deffunte, lequel a laissé deux fils, dont l'un est Maistre des Requestes, & l'autre, qui estoit Capitaine aux Gardes, a été tué à la Ba

GALANT 55

ville de Ramillies.

Dame Marie Therese Dauphine d'Alegre veuve de M^r le Marquis de Barbezieux, Secrétaire d'Etat, est morte âgée de 26. ans. La maison d'Alegre, dont l'ancien nom est Tourzel, est du Dauphiné d'Auvergne; la terre de Tourzel, est dans la Paroisse de Tonzieres. Beraud Dauphin d'Auvergne en donna la haute justice à Maurinot de Tourzel, qui fut ensuite Seigneur d'Alegre par la donation que luy en fit Jean de France Duc de Berry dont il estoit Cham-

E iij

58 MERCURE

bellan. Ce Seigneur estoit fort attaché à ce Prince qui estoit second fils du Roy Jean , & il eut une grande part à sa confiance. La maison d'Alegre , jointe à une grande ancienneté de noblesse , l'avantage d'avoir fait de grandes alliances. N... d'Alegre épousa sur la fin du 15^e. siecle ... de Bourbon Prince de Carençy , & de ce mariage vint une fille unique , Isabeau de Bourbon qui fut mariée dans la maison d'Escats la Vauguion , dont l'heritiere entra dans la Maison d'Esthuer de Caussade, dont étoit feu Mr

le Marquis de S. Mesgrin , Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde , & feuë M^e la Comtesse de la Vauguion , qui de son mariage avec Mr le Comte du Brou-tay a laissé Mr le Comte de la Vauguion d'aujourd'huy , qui fait porter à son fils la qualité de Prince de Carency , quoiqu'il ne possède pas la Terre qui a esté vendue , & qui est est à present entre les mains de Mr le Marquis de Carency de la Maison de Toustin , qui a épousé la sœur de Mr le Marquis de Mailloc. La Mai-

18 **MERCURE**

fon d'Alegre a fait plusieurs autres grandes alliances , & c'est ce qui luy donne des prétentions sur la Principauté d'Orange , & autres biens de l'ancienne Maison de Châlon, tombée dans la branche de Nassau qui vient de finir dans la personne du feu Prince d'Orange. M^e la Marquise d'Alegre dont l'esprit & le merite sont connus , est fille de Mr le Président Donneville de Toulouse ; elle est alliée à l'illustre Maison de Ranty de ce pays-là , qui a produit le celebre Etienne de Ranty.

Premier President du Parlement de Toulouse , sur la fin du seizième siècle , & qui fut immolé à la fureur des Ligueurs pour avoir soutenu avec le zèle le plus ardent , les interets du Roy Henry III. son Maître. Ce grand Magistrat a fait beaucoup d'honneur au Corps dont il a esté Chef : son Livre *De Ritibus Ecclesie* , luy a fait meriter une place avantageuse dans la Republique des Lettres.

Quoy que l'on doive avoir beaucoup de peine à quitter le monde à l'âge de 26 ans , sur tout lorsque l'on est en état

60 MERCURE

de jouir de tout ce qu'il a de plus doux , M^e de Batbezieux n'a pas laissé de le quitter avec une resignation digne d'estre admirée. On ne peut dire qu'elle n'a pas eu le temps d'envisager la mort, puisqu'elle étoit attaquée d'une maladie dont on réchape rarement , & qu'elle a fait un Testament qui fait connoître qu'elle pensoit à quitter le monde, & qu'elle s'y préparoit tous les jours.

Mr l'Abbé de Courcebonne est mort dans un âge fort avancé , dans le Seminaire de Saint Magloire , où il a donné

GALANT 61

pendant plusieurs années de grands exemples de vertu. Il étoit d'une très-ancienne Maison de Picardie , & dans les premières années de sa vie , il embrassa d'abord la profession des Armes. Dieu le tira de cet état par une voye assez particulière ; une Demoiselle de cette même Province , & très-proche parente de cet Abbé , sçachant que ses parens l'avoient destinée à un Gentilhomme de ce pays-là , prit la poste & vint trouver Mr de Courcebonne , son cousin , qui étoit alors Capitaine de Ca-

62 MERCURE

valerie; elle luy déclara qu'elle avoit toujours eu pour luy un attachement tres fort, & une estime singuliere, & elle conclud en l'assurant qu'elle n'auroit jamais d'autre époux que luy. M^r de Courcebonne luy representa invinciblement les obstacles qu'y mettroient leurs parens, & la trop grande proximité du sang. Ces raisons ne la persuaderent point, & elle engagea M^r de Courcebonne à travailler pour avoir une Dispense en Cour de Rome; il l'obtint, & il épousa cette Demoiselle. Le soir du jour

de la celebration de leur mariage & avant la consommation, ils furent dans le mesme moment tous deux inspirez d'embrasser un état de vie plus parfait, & excitez dans le même instant par les mesmes impressions de la Grace, ils se sentirent l'un & l'autre également forcez de se communiquer ce qui se passoit dans leurs cœurs. On assure que la Demoiselle parla la premiere, quoy qu'elle eust fait les premieres démarches pour leur mariage. L'époux ravi de voir sa femme touchée des mesmes

64 MERCURE

Sentimens qui l'agitoient si fort luy-même, depuis quelques momens, luy proposa de se faire Religieuse, & il s'engagea de son costé d'entrer dans l'état Ecclesiastique. Ce party fut accepté avec joye. Ils se separerent dans le même moment; la Dame entra dans un Convent peu de jours après; elle prit le voile, & elle y a mené une sainte vie. Mr de Courcebonne prit les Ordres de Prêtrise, & il a toujours vécu depuis dans la retraite. Il choisit dans la suite le Seminaire de S. Magloire, pour y

GALANT 65

passer le reste de ses jours , où il vient de les terminer par une sainte mort.

Mrs la Grandiere Cornuau de Meurcé, Docteur de Sorbonne & Vicaire de la Paroisse de S. Sulpice, est mort universellement regretté de tous ceux qui le connoissoient. Il joignoit à une pieté exemplaire & à un zèle tres-vif pour le salut des ames , une érudition tres-étendue. Il avoit fait sa Licence avec beaucoup de succès , & il avoit acquis la reputation d'un tres-solide Theologien. Il n'avoit pas borné ses soins

Decembre 1076. F

66 MERCURE

à l'étude de la Scholastique, & comme il estoit persuadé que celle de la Morale est pour le moins aussi nécessaire pour la conduire des âmes, il s'y estoit fort attaché, se voyant sur tout engagé à travailler dans une grande Paroisse, où il fut appelé dès qu'il eut fini sa Licence. Il estoit tout rempli de l'Écriture sainte, & de l'esprit de ce livre divin; il en faisoit le sujet continuel de ses meditations & de ses reflexions; & tout ce qu'il disoit dans les exhortations particulières qu'il faisoit ou dans les discours pu-

GALANT 67

blies qu'il prononoit, estoit un fidelle extrait des maximes & des conseils renfermez dans ce livre. Il avoit un talent considerable pour la Chaire ; ses paroles y estoient soutenues d'une onction toute particuliere, & ses sermons paroissent presque toujours suivis de quelque fruit particulier. Il avoit pour les pauvres une grande predilection ; il quittoit tout pour les aller secourir, & leur donnoit tous les secours qui dependoient de son ministere ; il avoit un bonheur particulier pour leur en

E ij

68 **MERCURE**

attirer de considerables, & on estoit toujours porté à secourir les membres affligez de Jesus - Christ, lorsque Mr de Meurcé intercedoit pour eux. Il ne se contentoit pas d'estre simplement leur Avocat, mais il joignoit à la force des paroles, celle de l'exemple, puisqu'il répandoit avec beaucoup de generosité tout ce qu'il avoit, dans le sein des pauvres. Il estoit fils de Mr de Meurcé, Secretaire du Roy, connu par son merite, par sa probité & par son amour pour les sciences.

Don Paul Yves Pézron de l'Ordre de Cîteaux, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris & ancien Abbé de la Charmoye, est decédé après une longue maladie, dans le cours de laquelle il a donné de grands exemples de vertu. On perd par la mort de cet Abbé, un des plus sçavans hommes de ce siècle, & un de ceux qui connoissoient mieux l'antiquité sacrée. Son livre de *l'origine des Celtes* contient ce que l'on peut voir de plus recherché sur cette matiere épineuse. L'Auteur y paroist bien

70 MERCURE

instruit des anciens usages des premiers peuples, dont la connoissance soit venue jusqu'à nous. Le Pere Pezron est l'auteur d'un nouveau systeme sur les âges du monde, qui a eu quantité de partisans & beaucoup d'adversaires. Le livre qu'il a publié sur ce sujet a pour titre : *l'Antiquité des temps rétablie* : l'Auteur prétend que les anciens Chronologues se sont trompez de quinze siècles sur les âges du monde, & qu'au lieu de 4000. ans avant la venue du Messie, il falloit compter 1500. ans. Le Pere Pezron ap-

paye son sentiment sur un grand nombre d'autoritez. Ce sçavant Religieux avoit rassemblé une tres-belle & tres-nombreuse biblioreque; elle estoit composée de toutes sortes de livres, Grecs, Hebraïques, Arabes, Syriaques & presque de toutes les éditions; de tous les Commentateurs de l'Ecriture & de tous les meilleurs Historiens Grecs & Latins; enfin c'estoit une biblioreque de choix & d'un goût excellent. Mr l'Abbé de la Charmoye s'estoit démis de son Abbaye il y a trois ans, afin de vacquer à l'étude avec

72 MERCURE

plus de loisir, & il estoit venu finir ses jours dans le College des Bernardins de cette ville. Il a eu pour successeur le Pere Noël, Docteur de Sorbonne, & qui soutint il y a peu de temps, sa These de Resumptæ avec beaucoup de succès.

M^r le Baron de Pallant, Brigadier des Camps & Armées du Roy, & frere de l'ancien Gouverneur d'Ath, est mort à Bruxelles où il estoit prisonnier depuis la bataille de Ramillies; Milord Churchill l'y avoit fait conduire après la prise de cette place. M^r le Baron

ron de Pallant avoit donné des marques de son courage dans la journée de Ramillies , & les ennemis, mesme, en ont rendu un temoignage tres-avantageux. Il avoit porté les armes dès l'age de dix-sept ans , & il s'étoit toujours distingué depuis ce temps-là. M^r de Pallant Gouverneur d'Ath , son frere , n'est pas moins couvert de gloire que celui dont je vous apprens la mort ; ils ont suivy en servant leur Souverain, l'exemple de leurs ayeux. En effet , cette famille a produit plusieurs grands hommes dans

Decembre 1706. G

74 MERCURE

le penultième siècle , qui ont porté les armes avec beaucoup de gloire & qui ont rendu de grands services aux Princes de la maison de Valois , pendant la ligue. Tous nos Historiens en font foy.

La Lettre suivante est de M^r de Maizeaux , Auteur de la nouvelle édition des œuvres , & de la vie de M^r de S. Evremont , faite en Hollande. Il écrit de Londres , & sa Lettre est adressée à un homme de Lettres de Paris , qui luy avoit envoyé des remarques sur cette même vie. Elle pourroit

GALANT 75

servir à l'édition qu'on assure que l'on vient d'entreprendre en cette Ville , puisque l'Auteur y fait voir de bonne foy les fautes où il est tombé dans l'impression d'Hollande.

Vous ne pouviez m'obliger plus sensiblement , Monsieur , qu'en me communiquant les remarques que vous avez faites sur la vie de Mr de Saint-Evremond. J'ay toujours esté tres-éloigné du genie de ces Ecrivains dont vous me parlez , qui , au lieu de reconnoître de bonne foy les fautes qui leur sont échappées , s'imaginent sottement qu'il y va de leur honneur de n'en

G ij

76 MERCURE

pas convenir, & tâchent ensuite de les pallier par toutes sortes d'artifices. La bizarrerie du sort, a bien pû me faire Auteur; mais elle ne sçauroit me faire imiter sur ce point la pluspart de mes Confreres.

Vous estes surpris que j'aye dit que M^r d'Aubigny estoit neveu de M^r le Comte de Lennox: Cette inadvertance vous porte à croire que j'ay écrit ce petit ouvrage un peu à la hâte: & je vous avouë, Monsieur, qu'étant extrêmement pressé par le Libraire, & ayant d'autres affaires, j'envoyois les feüilles en Hollande à mesure que je les composois, sans en garder

même de copie. On ne doit pas estre surpris après cela si le stile en est un peu negligé ; si j'ay passé trop legerement sur certaines choses ; si j'en ay peut-être obmis d'autres ; & si quelques endroits ne sont pas assez exacts , &c. ne croyez pourtant pas , Monsieur , que je fasse cet aveu pour excuser les fautes qui se sont glissées dans cet écrit. Vous allez voir que je suis bien resolu de ne leur faire aucun quartier. Pour commencer par celle qui regarde M^r d'Aubigny , je vous prie de la corriger , en mettant qu'il estoit oncle du dernier Duc de Richemont & de Len-

78 MERCURE

nox. Dans un autre endroit, *attien de* ; le vieux Palais de la Haye, il faut mettre , une des plus belles maisons de la Haye.

P. 88. effacez depuis ces mots de la seconde ligne , il couroit , jusqu'à ceux - cy de la quinzième ligne , il fut enterré , & mettez à la place quelque temps auparavant il avoit donné un gros Manuscrit de ses ouvrages à Mylord Godolphin , Grand Tresorier d'Angleterre , & un autre à Mr Sylvestre. Il ne parla point de ses Livres , ni de ses Manuscrits dans son Testament ; mais après sa mort,

ils furent remis à Mr Sylvestre par ordre de Mr le Comte de Galway , qu'il avoit choisi pour son Executeur Testamentaire ; il mourut dans sa quatre-vingt-dixième année , s'il est vray qu'il soit né dans le temps que j'ay marqué ; il fut enterré , &c.

Il y a trois choses à réformer dans l'endroit où je parle d'Isaac Vossius. J'ay dit que le Roy l'avoit appelé en Angleterre dès l'année 1673. pour le faire Chanoine de Windsor ; mais cela n'est pas exact , je devois dire, qu'il étoit venu en Angleterre

80 MERCURE

en 1670. J'ay remarqué que son Doyen assisté du Docteur W... ne pût jamais l'engager à recevoir la Communion, &c. C'est ce que des personnes graves m'avoient assuré. Cependant ayant fait de nouvelles recherches j'ay enfin decouvert que ce refus de communier étoit chimerique. On ne le luy proposa pas seulement, il étoit trop éloigné de la situation d'esprit qu'il faut avoir pour une action aussi sainte, & aussi religieuse que celle-là. Je vous prie donc, Monsieur, d'effacer, dans vostre Exemplaire, toute la période dont je viens de

rapporter le commencement. Vous pourrez, si vous voulez, y substituer les paroles suivantes. Quelques soins, quelques précautions que l'on prit, on ne pût jamais l'engager à reconnoître en general les veritez de la Religion Chrétienne. Il s'obstina à garder là dessus un profond silence, & cependant, &c. Au reste j'é suis bien aise que vous approuviez la reflexion que j'ay faite sur la sotte crédulité de Vossius, qui se piquoit d'estre esprit fort. J'ay toujours crû qu'on ne pouvoit rendre un plus grand service à la Religion qu'en fai-

82 MERCURE

font voir le peu de discernement
des incrédules. Ces Messieurs
vient les veritez les plus constan-
tes , pendant qu'ils donnent dans
des préjugés qu'un Ecolier de
Philosophie auroit honte d'avouer.
Hobbes avoit pour les Latins ,
& Vossius goboit tout le mer-
veilleux ridicule qu'on pouvoit
attribuer aux Chinois ; selon luy
il n'y avoit point d'Art , point
d'invention en Europe , dont ces
peuples n'eussent une parfaite con-
noissance depuis plusieurs millions
d'années , & enfin j'ay noté à la
marge de la mesme page que
Vossius étoit mort à Windsor ,

Et cependant il est sûr qu'il est mort à Londres. Mr Wood a fait la même faute dans son Athenæ Oxonienses.

Vous voyez par là, Monsieur, la difficulté qu'il y a de parvenir à la certitude des faits Historiques, Et que tous les soins, Et toutes les precautions que l'on prend pour ne rien dire que de véritable, n'empeschent pas que l'on ne soit trompé fort souvent, puisque sans parler des fautes qu'on peut faire soy-mesme, manque d'attention ou de memoire, combien y a-t-il de gens dont le rapport soit fidele? les meilleurs

84 MERCURE

guides s'égarer quelquefois eux-mêmes ; & qu'est-ce que l'intérêt, les préjugés & les passions ne déguisent pas ? ce qu'il y a d'étonnant, est que certains faits extraordinaires qui ont dû faire de l'éclat, soient différemment rapportez par les Auteurs contemporains, niez par les uns, & affirmez par les autres ; la dispute des deux Rainolds est de ce genre. L'épigramme d'Alabaster qui les devoit connoître particulièrement, jointe au témoignage d'Heisslin, qui passe pour estre fort exact sur ces sortes de choses, sembloit la met-

tre hors de doute. Cependant Mr Wood l'a contredite, & vous me dites aujourd'hui qu'après plusieurs discussions vous avez trouvé que le fait regarde Guillaume Rainold & un autre de ses freres : mais non pas le fameux Jean Rainold qui a esté Professeur en Theologie. Vous avez, ajoutez-vous, une piece imprimée qu'il écrivoit à son frere Guillaume, où il y a bien des choses qu'il n'eust pas osé dire, s'il avoit esté quelque temps Catholique, & s'il n'avoit changé de Religion, qu'à cause des objections que Guillau-

86 MERCURE

me , alors Protestant , luy auroit faites ; enfin vous m'apprenez qu'ayant consulté l'oraison funebre , ou la vie de Jean Raimold , vous n'avez point trouvé qu'il eust jamais esté Catholique , ni qu'il eust quitté sa religion après avoir disputé avec un frere Protestant.

Je n'ay rien de nouveau à ajouter à ce que j'ay dit là-dessus ; je remarqueray seulement , que la double conversion de ces deux freres , passe icy pour une tradition constante ; & que des personnes d'une vaste littérature m'ont dit qu'elles n'en doutoient

niellement; que suppose que ce fait ne regarde pas Jean Rainold, on ne devra pas non plus le rapporter à Guillaume son frere, si on veut bien en croire le Pere Perzons Jesuite, qui a donné toute une autre idée de sa conversion à la Religion Catholique.

Que ferons-nous donc de l'épigramme d'Alabaster; je n'en fais rien. Ce fait me paroist à l'heure qu'il est si embrouillé, que je ne vois pas comment on pourroit le démêler. Il y a de quoy exercer le critique le plus laborieux & le plus aguerri.

88 MERCURE

J'oubliois de vous dire, Monsieur, qu'il y a cinq ou six petites notes dans ce Melange, où je n'ay aucune part; elles estoient dans les Editions precedentes des pieces où elles se rapportent, & je ne sçay comment elles ont passé dans celle-cy. Les deux dont vous me parlez sont de ce nombre, & ainsi je vous prie de ne pas mettre sur mon compte les fautes que vous y avez trouvées. Vous ne me ferez pas moins de tort, si vous croyez que generalement toutes les pieces qui composent ce Recueil, sont de mon choix: le Libraire a jugé à pro-

pos d'y en mettre quelques-unes
 que j'aurois apparemment rejet-
 tées. Je ne doute pas pourtant
 que la plupart des lecteurs ne
 les trouvent aussi bonnes que les
 autres. Il en faut néanmoins ex-
 cepter cette maniere d'Epitaphe
 de Mr. de S. Evremont, que
 l'on a fourrée à la fin de sa vie.
 Car sans parler de l'esprit de li-
 bertinage qu'on y découvre, les
 pensées en sont si triviales & les
 vers si fort au dessous du me-
 diocre, qu'il n'y a pas d'appa-
 rence qu'elle trouve beaucoup
 d'approbateurs.

Avec tout cela je serois moins
 Decembre 1706. H

90 MERCURE

fâché de l'avoir publiée, après avoir eu le malheur de la faire, que de luy avoir donné le jour sans y avoir eu aucune part. Le mesme amour propre qui nous aveugle sur nos productions, nous fournit assez de lumieres sur celles des autres; & celui qui publie un méchant ouvrage qui n'est pas de luy, est tres-capable d'en faire un infiniment plus mauvais.

Voilà, Monsieur, les principales corrections qu'il y a à faire dans la Vie de Mr de Saint Evremont, avec les éclaircissements que vous m'avez demandé. Je

GALANT qui
vous prie de les communiquer à
Mr *** qui en fera un bon
usage. Il n'est pas de ces curieux
qui n'ont que des Bibliothèques de
parade, ni de ces Sçavans qui croi-
roient gâter un Livre s'ils char-
geoient le texte de corrections, &
les marges de remarques. Erasme
n'avoit pas grande opinion de ces
especes de Sçavans. Neque, di-
soit-il à un de ses amis, hi mihi
libros amare videntur qui eos
intactos ac seriniis abditos ser-
vant. Sed qui nocturnâ juncta
ac diurna contrectatione sor-
didant, corrugant, conterunt;
qui margines passim notulis;

H ij

92 MERCURE

hisque variis oblinunt ; qui
mendi rasi vestigium quàm
mendosam compositionem
malunt. Un pauvre Auteur a
beau faire des Errata ; il a beau
envoyer des corrections à ces sor-
tes de Lecteurs , ce ne sera que de
la peine perdue. Ce qu'il y a de
plus fâcheux , est que de cent
Lecteurs il y en quatre-vingt-
dix-neuf qui leurs ressemblent.

Je finis , Monsieur , en vous
priant de me communiquer les
nouvelles remarques que vous au-
rez faites sur ce que je viens de
publier. Vous ne sçauriez me
donner des marques plus fortes de

Vostre amitié. Je suis, &c.

M^r Infelin, Geographe,
qui a donné ci-devant plusieurs
Cartes tres-curieuses au Public,
vient d'en mettre une au jour
en deux feüilles, intitulée *la*
France; dressée suivant les nou-
velles Observations de Mrs de
l'Academie Royale des Sciences.
Cette Carte merite l'attention
des Curieux. Elle est gravée par
l'Auteur qui demeure sur le
Quay de l'Horloge, du costé
du Pont au Change.

Il paroist depuis peu un li-
vre nouveau qui a pour titre;
la Sphere du Monde, selon l'Hy-

94 MERCURE

pothèse de Copernic . présentée au Roy , décrite , démontrée , & comparée avec les Spheres & les Systèmes de Ptolomée & de Tycho-Brahé ; par Mr l'Abbé de Vallemont.

On voit à la teste du Chapitre VI. une Estampe qui représente une Sphere que les S^{rs} Jean Pigeon & Jean-Baptiste Delure , ont renduë mouvante , & qu'ils ont présentée au Roy , dont ils ont reçu une gratification digne de la magnificence de ce Monarque. Il suffit de vous dire que le livre dont je vous envoie seulement

le titre, est de M^r l'Abbé de Vallemont, connu de tous les Sçavans du monde, & dont je vous ay souvent parlé des ouvrages, pour que vous foyez persuadée que le dernier qui est sorti de sa plume, ne devant pas estre moins beau que les autres, doit estre un ouvrage parfait. Ceux qui font profession de donner au public des extraits des livres nouveaux, auront soin de parler de celuy-cy qui fournit une tres-belle matiere à leur plume. Il se vend chez le sieur Prosper Marchand, Libraire, rue Saint

96 MERCURE

Jacques , au Phenix , & ceux qui ont travaillé à la Sphere mouvante demeurent, ſçavoir, le ſieur Pigeon ſur le Quay de l'Horloge du Palais , au Soleil d'or , & le ſieur Delure , rue Saint Jacques à l'Image Nôtre-Dame , au deſſus de la Fontaine de Saint. Benoist.

Le Livre intitulé. *Les devoirs de la vie Domestique* , par un *Pere de Famille* , dediez au Roy , & qui ne ſe vend que depuis un mois , eſt recherché avec tant d'empreſſement , qu'il y a lieu d'en juger favorablement , puisqu'il eſt rare de voir

voir un méchant ouvrage
 aplaudy de tout le Public. S'il
 m'étoit permis de nommer
 l'Auteur, qui excelle dans une
 profession où l'esprit est neces-
 saire, & qui a déjà fait impri-
 mer d'autres ouvrages dont le
 succès a esté grand, le Public
 seroit d'abord convaincu de
 son mérite. Comme il touche
 dans l'ouvrage dont je vous
 parle quantité de choses qui
 étant autorisées par l'usage,
 semblent devoir estre permi-
 ses, ce qu'il en dit pourra faire
 faire de serieuses reflexions à
 ceux qui n'y ont jamais fait.

Decembre 1706. I

d'attention. Voici de quelle maniere il en parle dans l'Avertissement qui sert de Preface à son Livre. Il est d'autant plus facile de tomber dans ces desordres, qu'on voit qu'ils se sont glissez jusques dans les familles d'ailleurs assez réglées, & qui suivent ces mauvais usages sans scrupule & sans reflexions. Ce qui est plus douloureux est, qu'elles n'en ressentent les suites funestes qu'après que les malheurs en sont arrivez. Ces tristes desolations commencent d'abord par des choses qui paroissent legeres, autorisées par la coutume, & pratiquées par un grand

nombre de personnes, qui ne considèrent pas que les grands incendies commencent par de petites étincelles, & qu'on n'est pas moins perdu quand on se perd avec plusieurs. On a crû qu'il estoit nécessaire de sonder profondément ces playes, & d'aller jusqu'au sensible pour tâcher de les mieux guerir.

M^r de Saint-Quentin, Gentilhomme de la Ville d'Apt en Provence & de l'ancienne Maison de Marville, originaire de Lorraine, vient de donner au Public des Remarques critiques sur l'Histoire de la Poësie Fran-

I ij

100 MERCURE

çoise que M^r l'Abbé de Mervezin mit au jour il y a sept ou huit mois. Vous jugez bien que s'agissant d'une Critique, je ne vous diray rien de cet ouvrage, ayant toujours fait profession de ne rien dire qui puisse chagriner personne, & s'il arrive quelquefois que quelqu'un ait sujet de se plaindre de moy pour quelques faits que je n'ay pas rapportez suivant la verité la plus exacte, on doit croire que j'ay esté trompé, & que mon dessein n'a pas esté de donner le moindre chagrin à qui que ce soit.

GALANT VOI

Quant au Livre de M^r l'Abbé de Mervezin ; & à celuy de M^r de Saint-Quentin , je ne prens aucun party , ainsi que j'ay toujourns fait , & je ne parle de leurs livres que pour les annoncer au Public , qui tient le sort des ouvrages entre ses mains , & à qui il est difficile de plaire generalement , puisqu'il est composé de differens goûts , & que hors les Lettres que je vous adresse , qui sont remplies de plusieurs ouvrages de differens caracteres , tous les Livres n'en ont qu'un seul chacun , qui fait souvent con-

I ilj

102 **MERCURE**

noître le genie des Auteurs ,
& la douceur ou la violence
de leur humeur , ainsi que la
profondeur de leur esprit , ou
la mediocrité de leur sçavoir.
Je crois pouvoir ajoûter icy
que l'on trouvera beaucoup
d'érudition dans les deux Li-
vres qui font le sujet de cet
Article.

Le R. Pere Binet , Cordelier,
& Docteur de Sorbonne , a
rendu public un petit Discours
qu'il a adressé à M^r le Cardinal
de Janson , sous ce Titre :
Eminentissimo Cardinali Tussano
de Janson-Forbin , Bellovacensi

sum Episcopo Comini, vice Domino de Gerboredo, Francia Paris & magno Eléemosinario ob faustum, felicem, ex optatumque. Romæ post administrata per multos annos Francia & Hispania summâ cum laude negotia reditum gratulatio. Dans un petit Recit de quelques pages in 4°. ce sçavant Religieux a trouvé le moyen de faire entrer toute la Vie de M^r le Cardinal de Jarron, qui est cependant remplie de grands & d'heureux événemens, & parle d'une manière fort delicate de l'élection du Pape Innocent XII. où ce

I iij

104 **MERCURE**

Cardinal affista , & à laquelle il eut la gloire de contribuer beaucoup. Ce que l'Orateur dit sur le choix que le Roy de Pologne Jean III. fit de M^r l'Evesque de Beauvais en le nommant au Cardinalat , suivant le droit des Couronnes , n'est pas moins délicat. L'éloge de M^{rs} les Abbez d'Ormesson, de Mornay & de Janfon , tous trois grands Vicaires de Beauvais , qu'on trouve dans cette piece , ne l'est pas moins. Cet ouvrage est d'une Latinité tres-belle & tres-pure , & dans le vray goust du siecle d'Auguste.

Le Pere Binet , Auteur de cet ingenieux ouvrage , est frere de Mr Binet , Curé de la Sainte Chapelle du Palais , aussi Docteur en Theologie de la Faculté de Paris , & fort connu parmi les gens de Lettres. Je vous ay souvent parlé du merite de ces deux freres.

M^r Saudubois , Seigneur de la Chalinierre , a esté reçu en la Charge de Conseiller du Roy aux Eaües & Forests de France , au Siege general de la Table de Marbre du Palais à Paris ; Charge dont M^r Petit , duquel je vous ay appris la mort au

106 MERCURE

mois de Juillet 1704. est mort Titulaire. Si cette Charge a esté long-temps à remplir ; on peut dire qu'on n'a rien perdu pour attendre , puisque M^r de la Chalinie est un homme de naissance & de merite , & qui , bien qu'il n'ait présentement que vingt-un an , ne laisse pas de promettre beaucoup. Le Roy a eu la bonté de luy accorder des Lettres de dispense d'âge , ce qui n'est pas facile d'obtenir. Son pere qui est d'une bonne Noblesse d'Anjou , & dont on ne peut dire assez de bien , est Seigneur de la Terre

de la Chaliniere qui est tres-considerable & située dans la même Province. Outre tous les avantages que possède ce nouveau Magistrat, il a celui d'estre fils unique.

L'Academie de Wolfemburel celebra avec beaucoup de magnificence le 18. du mois de Novembre, le jour de la naissance de M^r le Duc Antoine Ulric de Brunswich & de Lunebourg, qui entroit dans sa soixante & quinziesme année. Son Altesse Serenissime s'y rendit avec toute sa Cour, & elle fut reçue à la porte par Mr de

108 MERCURE

Wallerfon , Conseiller d'Etat
& Gouverneur de l'Academie,
& suivi des Professeurs & d'un
grand nombre d'Academi-
ciens. Mr de Berbisdorff , Gen-
tilhomme Saxon, & connu par
son esprit , harangua ce Prince
au nom de toute l'Academie.
Ce discours qui fut trouvé tres-
beau , reçut de grands aplau-
dissemens. Son Altesse Serenif-
sime visita ensuite la plus gran-
de partie des Apartemens , &
passa dans une Sale , où elle fut
splendidement regalée avec
toute sa Cour , qui étoit aussi
nombreuse que brillante. Elle

allâ en sortant de l'Academie, chez Mr le Gouverneur, à qui elle marqua le plaisir qu'elle avoit eu de voir une si belle & si nombreuse jeunesse, & elle l'assura qu'elle continueroit de donner à l'Academie des marques de sa protection, & à procurer l'avancement de ceux qui s'en rendroient dignes par leur assiduité & par leur bonne conduite, sans avoir plus d'égard pour ses Sujets que pour les Etrangers.

Cette Assemblée fut nombreuse ; elle n'étoit pas seulement composée de la Cour de

110 **MERCURE**

Mr le Duc de Brunswich ,
mais aussi de plusieurs Etran-
gers venus des Cours voisines
pour assister à cette Feste ; ce
Prince étant sur le point de par-
tir de Wolfenbutel envoya un
Gentilhomme à Mr de Berbis-
dorf , pour luy marquer le plai-
sir que son discours luy a-
voit fait. Ce Gentilhomme
est des plus polis : il joint
à une naissance distinguée
un merite generalement re-
connu , & une érudition dont
il a donné des marques en di-
verses occasions. C'est à ses soins
& à son attention que l'Aca-

GALANT III

demie de Wolfembutel , qui est des plus florissantes d'Allemagne , doit l'état où elle se trouve aujourd'huy. Les exercices n'y ont jamais esté faits avec plus de succès. Elle n'est composée que de personnes choisies. Quoy que Mr le Duc de Brunswick soit dans un âge fort avancé , il n'a rien perdu du goust qu'il a toujours eu pour les Sciences & pour les belles Lettres. Ceux qui les cultivent trouvent dans sa personne un Mécene & assurent qu'il se fait un plaisir de les prévenir par ses bienfaits & par

112 MERCURE

des manieres tout à fait polies.

L'Auteur de la piece suivante estant fort estimé, il y a lieu de croire qu'elle plaira beaucoup à ceux qui connoissent les matieres dont elle traite.

CONJECTURE,

Sur la cause du mouvement
des muscles, par M. Nuguet.

Les Physiciens qui ont jusqu'icy traité du mouvement des muscles, en ont presque tous cherché la cause efficiente, principale, & immediate dans les hu-

meurs de l'animal , sçavoir dans les esprits animaux , le sang , le suc nerveux , la limphe , &c. mais je n'en sçay aucun qui se soit encore avisé d'avoir recours à une cause externe beaucoup plus generale , toujours immédiatement presente à tous les muscles du corps , & qui venant à estre déterminée par quelque cause particuliere , puisse subitement exciter le gonflement & le racourcissement du muscle , & par ce moyen faire mouvoir la partie du corps à laquelle le tendon mobile de ce muscle , est attaché ; à peu près comme il ar-

Decembre 1706. K

114 MERCURE

rive dans le gonflement du poumon pendant l'inspiration, lequel gonflement provient uniquement de l'air qui entre avec impetuosité dans les branches pulmonaires, après y avoir esté déterminé par une cause particulière & occasionnelle, sçavoir par le soulèvement de la poitrine.

Pour comprendre quelle est ma conjecture sur cette matiere, il faut considerer que nous vivons dans un milieu parfaitement fluide, dont par consequent toutes les parties se meuvent avec beaucoup de rapidité in-

différemment en tout sens : que ce fluide appelé par les Philosophes modernes matiere subtile, environne de toutes parts & penetre intimement tous les corps terrestres durs, mols & fluides, dont il remplit tres-exactement tous les interstices : que cette matiere se meut plus difficilement dans les corps durs comme sont les os, que dans les mols comme les chairs ; & dans les mols que dans les fluides, tels que sont les humeurs du corps, l'air extérieur, &c. parce que le corps dur obéit moins au mouvement en tout sens de la matiere sub-

K ij.

116 MERCURE

tile que le mol, & le mol encore moins que le fluide.

Il faut considerer en second lieu que chaque muscle a une membrane particuliere qui luy sert d'enveloppe, un nerf dont cette membrane est une production & un artere. L'artere qui porte le sang dans le muscle communiquant au ventre du muscle beaucoup plus de sang qu'aux tendons; les interstices qui sont entre les fibres musculuses, doivent estre plus élargis au ventre du muscle, qu'ils ne sont à ces tendons; de sorte que les pores qui sont entre les fi-

bres musculeuses , sont tels à peu près que l'on les admet communément dans la larme de Prusse, c'est-à-dire en façon de petits entonnoirs, dont les orifices les plus évasez correspondent au ventre du muscle, & les moins évasez se terminent aux tendons.

Il faut considérer enfin que la membrane qui couvre le muscle n'estant que la continuation mesme du nerf dont elle est une production ; il est tres-probable qu'elle doit recevoir quelquefois plus , quelquefois moins , & quelquefois elle ne doit point du

#18 MERCURE

tout recevoir de sus nerveux, suivant les determinations differentes, que l'ame & les meninges impriment à ce suc dans le cerveau. Le suc nerveux. entrant dans la membrane du muscle, doit l'amolir, en ouvrir les pores & faciliter au travers de ces pores l'entrée de la matiere subtile dans le muscle, à peu près de mesme que l'huile ouvre les pores du papier, au travers desquels elle facilite le passage à la matiere subtile & à la lumiere, & rend par ce moyen le papier beaucoup plus transparent qu'il n'estoit auparavant; ou de mes-

ne que quand on aime de l'acier, la matiere magnetique qui sort de l'ayman ouvre les pores de cet acier, de la maniere qu'il faut pour donner à la matiere subtile un libre passage au travers de ces pores, ce qui suffit pour donner à l'acier la vertu de l'aymant. La matiere subtile trouvant donc son passage facilité au travers de la membrane du muscle, qui est abreuvée plus qu'à l'ordinaire du suc nerveux, elle s'introduit avec precipitation au travers de cette membrane dans le muscle, dont les pores sont disposez en façon

120 MERCURE

d'entonnoirs ; elle dilate subitement ces pores , raccourcit les fibres musculouses , & par ce moyen elle fait mouvoir la partie à laquelle le muscle est attaché par son tendon mobile.

Ce qui arrive à la larme de Prusse semble estre une preuve convaincante & une explication tres-naturelle du systeme que je propose icy. Les pores de cette larme, sont comme ceux du muscle en façon d'entonnoirs , c'est-à-dire évasez par une de leurs extremittez , & retressis par l'autre ; de mesme donc que quand on lime exterieurement cette larme

me

me jusqu'à une profondeur suffisante, ou qu'on rompt l'extrémité de sa pointe; on ne fait simplement qu'ouvrir le passage à la matiere subtile qui reduit cette larme en poudre en entrant avec irruption dans ses pores; ainsi pour les mesmes raisons quand l'ame & les meninges déterminent le suc nerveux à couler plus abondamment qu'à l'ordinaire dans la membrane qui couvre le muscle, ce suc ne fait qu'ouvrir le passage à la matiere subtile au travers de cette membrane dans le muscle; la matiere subtile qui entre alors

Decembre 1606. L

122 MERCURE

avec impetuosité dans le muscle ne réduit pas à la vérité le muscle en poudre, comme il arrive à la lame de verre, parce que les fibres musculieuses étant molles, flexibles & capables de dilatation; elles obéissent beaucoup plus que le verre au mouvement en tout sens de la matiere subtile; mais elle élargit subitement les pores du muscle, raccourcit ses fibres, & produit par ce moyen tous les mouvemens du corps de l'animal.

La matiere subtile n'est pas seulement la cause du gonflement & du raccourcissement du muscle,

elle l'est aussi de son relâchement ; car quand le suc nerveux , reçu par la détermination de l'ame & des meninges , cesse tout à coup de couler dans la membrane qui couvre le muscle ; la matiere subtile qui s'efforce continuellement d'entrer dans le muscle , presse exterieurement cette membrane , au travers de laquelle elle ne peut alors passer que difficilement & par cette pression exterieure , elle procure le relâchement du muscle , en faisant sortir de ce muscle la matiere subtile , qui y estoit entrée ; de mesme que quand on

L ij

124 MERCURE

presse extérieurement une éponge pleine d'eau, l'eau en sort incontinent, & l'éponge se relâche.

COROLLAIRES.

I.

L'Artere, qui porte le sang au muscle, est nécessaire pour contenir les pores du muscle en forme de petits entonnoirs & de la manière qu'il faut pour faire que la matière subtile soit introduite avec impetuosité dans le muscle. C'est pourquoy l'artere estant coupée, la partie doit venir paralytique, à raison du changement qui survient alors aux pores du muscle; de même que si on jette au feu la larme

de verre, elle ne se brise plus ensuite, quoy qu'on rompe l'extrémité de sa pointe, ou qu'on la lime exterieurement, à cause que la configuration de ses pores a esté changée par le feu.

II.

Pareillement si on coupe le nerf qui se termine à quelque muscle; le suc nerveux cessant entierement d'estre communiqué à la membrane qui couvre ce muscle, ne pourra plus ouvrir à la matiere subtile un libre passage au travers de cette membrane dans le muscle; c'est pourquoy la partie à laquelle ce muscle est attaché par son tendon.

L iij

126 MERCURE

mobile, doit alors devenir paralytique : de même que la larme de Prusse n'est jamais reduite en poudre, à moins que quelque chose ne facilite l'entrée à la matiere subtile dans cette larme, ce qui arrive comme j'ay déjà fait remarquer lorsqu'on lime exterieurement la larme ou qu'on rompt l'extremité de sa pointe.

III.

Le nerf, l'artere, le suc nerveux, le sang arteriel, la membrane qui couvre le muscle, sont donc des dispositions necessaires pour le mouvement du muscle ; & la matiere subtile, qui au travers

de la membrane abbreuvée des suc
nerveux, passe avec impetuosité
dans le muscle, en est la véritable
et seule cause efficiente.

IV.

Les pores étant plus étroits
au ventre du muscle qu'aux ten-
dons, la matière subtile doit en-
trer d'abord dans le ventre du mus-
cle, et passer de là dans les ten-
dons; d'où il suit que le mouve-
ment du muscle doit commencer
par le ventre, et ensuite se ter-
miner aux tendons, suivant que
Mr Baglivi l'a observé.

V.

La force qu'on remarque ordi-

L iij

nairement dans les personnes qui travaillent beaucoup, ne vient ni de la quantité ni de la qualité des esprits animaux ; mais seulement de la consistance, fermeté, & densité de leurs muscles ; qui peuvent sans douleur ny peril de division soutenir l'entrée subite de la matiere subtile dans les interstices de leurs fibres ; & qui d'ailleurs ayant les pores serrez & étroits, retiennent mieux & laissent moins échapper la matiere subtile lorsqu'elle y est une fois entrée ; c'est pour cela seul que les animaux sauvages sont plus robustes que les domestiques, les hommes que les femmes,

Et les adultes que les enfans.

Je passe à plusieurs Articles étrangers ; dans lesquels vous trouverez des faits tres-curieux.

M^r Methwin fils de celuy dont je vous ay appris la mort & qui étoit Envoyé de la Cour d'Angleterre à celle de Savoye, a eu ordre de passer en Portugal , pour remplir l'employ d'Ambassadeur qu'avoit eu feu M^r le Comte de Methwin son pere ; & Mr Chetwin va prendre sa place à la Cour de Savoye. Ce jeune Ministre a déjà donné en plu-

130 **MERCURE**

siieurs occasions des preuves de
de sa capacité. Il s'est conduit
en habile Ministre à la Cour
de Savoye dans des conjonctu-
res tres-difficiles , & c'est par
ses soins & par ses manieres
adroites que l'esprit de Mr le
Duc de Savoye, justement aigri
en plusieurs occasions , s'est
calmé, & que ce Prince ne s'est
point separé des interets de la
la ligue. La famille de Mr Me-
thwin est feconde en hommes
de merite, & ce n'est pas seule-
ment dans le dernier siecle qu'
on a vû des personnes de ce
nom faire honneur à la profes-

sion qu'ils avoient embrassée. Dans le quatorze , le quinze & le seizième siècle , le nom de Methwin a esté celebre parmi les gens de Lettres. On vit à Londres dans le Concile qu'on y assambla pour l'affaire des Templiers , un sçavant Ecclesiastique de ce nom , (l'Angleterre n'estoit pas encore en ce temps-là separée de l'Eglise Romaine) il se distingua beaucoup dans cette Assemblée en deffendant ce malheureux Ordre qui fut aboli quelques années après , dans le Concile de Vienne (en 1312. dans la se-

132 **MERCURE**

conde Session) célébré par Clement V. qui y présida en personne, & à la sollicitation de Philippe le Bel Roy de France, qui fit unir leurs biens à l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem. Ce Methwin prit les voyes de la douceur dans le Concile de Londres, & il disposa les Peres à ne condamner que les coupables & que ceux qui meritoient les plus grands supplices, & à absoudre les innocens & ceux qui n'avoient pas trempé dans les crimes horribles qui firent abolir cet Ordre. Le Concile de Ravenne prit aussi ce parti,

& celuy de Salamanque en prit un encore plus judicieux, puis-
qu'il remit la conduite entiere de cette affaire au Pape Clement V. & au Concile qu'il paroissoit avoir dessein d'assembler pour cette affaire. Quant au Concile de Mayence, les resolutions qui s'y prirent en faveur des Templiers, ne doivent estre d'aucun poids, puisqu'elles n'y furent prises que par la violence qu'exercerent danscette Assemblée 20. ou 25. Templiers qui y entrèrent armez, ayant à leur teste le Comte Hugues, & qu'ils firent faire

134 MERCURE

tout ce qu'ils voulurent aux Peres assemblez. Le docteur Methwin composa une belle relation de toute cette affaire, & dont on s'est servi au Concile de Vienne.

M^{re} François de Messiaume de Coëtlogon, Evêque de Quimper-Corentin en Bretagne, y a esté trouvé mort dans son lit. Il avoit 79. ans. Il estoit frere de feu Mr le Marquis de Coëtlogon, Lieutenant general des Armées Navales de Sa Majesté, pere de M^r l'Evêque de Tournay, de M^{re} la Marquise de Cavoye, de M^r la Mar-

quise de Tournemine , de M^r
le Comte de Coëtlogon aussi
Lieutenant general des Armées
Navales , & de M^r de Coëtlo-
gon , Conseiller au Parlement
de Rennes & Syndic des Etats
de Bretagne, dont le fils ci-de-
vant Guidon des Gendarmes
Ecossois , & qui a la survivance
de la Charge de Syndic , a épou-
sé la fille de M^r le Marquis de
Coëtlogon , frere de M^r l'E-
vêque de Tournay. Je vous
parlay amplement il y a quel-
ques mois de la genealogie de
cette Maison , lorsque je vous
appris la mort de M^r l'Abbé

136 MERCURE

de Coëtlogon , Licentié en
Theologie de la Faculté de Pa-
ris , fils de Mr le Comte de
Coëtlogon & neveu du Prelat
dont je vous apprens aujour-
d'huy la mort. Mr l'Evêque
de Quimper avoit esté Jesuite,
mais la delicatessé de son tem-
perament l'obligea de sortir
de cette Société , pour laquelle
il a conservé jusqu'à la mort,
des sentimens de la plus tendre
estime ; il a rempli sa carrière
avec beaucoup de zele & d'édi-
fication. Il estoit Docteur de
la Maison de Navarre. Quim-
per est le *Corisopitum Europæ*.

litaneum de Cesar & de Pline : les Latins nomment aussi cette Ville *Cornubia* & *Cornugallia* : elle est ainsi appelée dans les anciennes Chartes. On la nomme en François *Cornoüaille* ou *Quimpercorentin* ; *Kemper* estoit le nom de la Ville , & *Corentin* celui de son premier Evêque , qu'on croit avoir esté ordonné par Saint Martin Archevêque de Tours , qui avoit succédé à Gregoire , & qui eut pour un de ses successeurs *Perpetuus*. La Ville de Kimper a un Presidial & un Siege Episcopal suffragant de Tours.

Decembre 1076. M

238 MERCURE

Mr le Cardinal de Salazar, Archevesque de Cordoë, est mort en sa ville Archiepiscopale dans un âge fort avancé, aimé & estimé de tous ceux qui le connoissoient. L'application qu'il a eue à tous ses devoirs, luy avoit acquis une grande consideration en Espagne, & luy en avoit aussi attiré une particuliere du feu Roy Charles second. Ce Prelat estoit d'une ancienne famille d'Espagne, & il joignoit à son merite particulier l'avantage d'estre descendu de personnes distinguées par leur

courage & par leur zele pour le service de leurs Souverains. Cette famille a esté seconde en hommes de lettres. On voit un *Inventaire des recherches d'Espagne in 8°. Paris. 1612. par Salazar.* Cet ouvrage est fort estimé & rempli d'excellentes remarques. Ambroise Salazar de l'Ordre de saint Dominique, fit sur la fin du treizième siècle, un excellent Commentaire sur la *Somme de Saint Thomas*, & c'est à peu près dans le même temps que François de Victoria, & Dominique de Mendoza pu-

M ij

blierent les leurs, Salazar Quirin de la Compagnie de Jesus, & l'un des principaux disciples de Gabriel Vasqués, a fait beaucoup d'honneur au nom de Salazar; il estoit confrere & compagnon d'étude de Louïs Turrien, de Gaspard Hurtado, & de Diego Alarçon. Don Joseph de Salazar Lieutenant General des armées de Sa Majesté Catholique, & proche parent de feu Mr le Cardinal de ce nom, fait aujourd'huy beaucoup d'honneur à cette maison. L'Archevesché de Cordoue qui vacque

par la mort du Cardinal de Salazar, est une des plus anciennes dignitez de toute l'Espagne. Cette Eglise compte de grands hommes parmi ses Evêques. Le grand Osius qui présida au Concile plenier de Nicée & à celuy de Sardique, ainsi qu'à plusieurs autres, étoit Evêque de Cordoûe. On le surnomma *Os Conciliorum*, à cause qu'il eut souvent l'honneur de présider à ces saintes Assemblées. Cette Eglise avoit pour Evêque environ sur la fin du penultième siècle, Christophle Roger de Sandonat. Ce

142 MERCURE

Prélat assembla le Concile Provincial de la Province de Tolède en l'année 1565. pour recevoir le Concile de Trente, & il eut l'honneur de présider à cette Assemblée : voicy la profession de foy qu'il y fit ; elle merite d'estre inferée icy , & elle fait trop d'honneur à l'Eglise de Courdoüe pour estre obmise : *Cetera item omnia, quæ à sanctis Canonibus & æcumenicis Conciliis, ac præcipuè ab eadem sacrosancta Tridentina Synodo diffinita sunt, tam in his quæ ad extirpandas hæreses, quam in iis quæ ad morum re-*

formationem pertinent, ejusdem sanctæ Synodi decretum secuta, recipit, & omnino recipienda ab omnibus esse decernit, hæresesque omnes ab iisdem sacris Canonibus & generalibus Conciliis, & præsertim ab eâdem sanctâ Synodo damnatas, detestatur & anathematizat. La maison de Salazar a produit d'autres grands hommes qui ont fait beaucoup d'honneur à leur patrie. Le Jesuite Mariana, & Antonio, en parlent tres-avantageusement. A peine le Roy d'Espagne eust-il appris la mort de Mr le Cardinal de Salazar,

144 MERCURE

que ne cherchant qu'à récompenser le vray merite, Sa Majesté se détermina sans balancer un seul moment, en faveur de Mr l'Evesque de Murcie, pour le choix d'un nouvel Archevesque de Cordoüe, croyant qu'elle ne pouvoit donner à cette Eglise un Pasteur plus digne de remplir son Siege. Ce choix fut generalement applaudi, & ceux mesme qui avoient des raisons qui pouvoient leur faire esperer une place si éminente, ne purent s'empescher d'approuver le choix du Roy d'Espagne, & d'admi-

d'admirer l'attention de ce Monarque à donner les plus grands postes de l'Etat aux sujets les plus dignes de les remplir. Cependant Sa Majesté Catholique trouva des oppositions à son choix , & celui qui devoit en marquer le plus de joye , pria ce Prince d'en faire un autre ; c'est Mr l'Evesque de Murcie , qui le remercia tres - humblement de la nomination qu'il avoit eu la bonté de faire en sa faveur. Il écrivit à Sa Majesté une lettre toute remplie de reconnoissance & de zele.

Decembre 1706. N

146 MERCURE

pour son service, & il la pria tres-instamment de trouver bon qu'il ne quittast point son épouse pour en prendre une nouvelle. Ce Prelat joignit d'autres raisons à celle-là, qui regardoient les conjonctures presentes, & qui furent d'autant mieux goûtées qu'elles étoient avantageuses au bien de l'Etat. En effet on ne peut donner trop de louanges à cet Evefque, & son exemple ayant excité tout le Clergé d'Espagne à la défense de la véritable Religion, a esté d'une grande utilité à l'Eglise & à l'Etat,

GALANT 147

& la mémoire de ce Prelat qui doit estre immortelle, le fera regarder avec admiration dans tous les siecles à venir.

Don Gabriel Hurtado de Amezaga , Maréchal general des Logis de l'Armée d'Espagne , est mort d'un coup de canon , dont il fut blessé il y a quelque temps , auprès de Mr le Duc de Berwick , en poursuivant l'armée ennemie. Il a esté generalement regretté , & il joignoit à une illustre naissance & à toutes les qualitez personnelles qui peuvent le plus faire estimer un homme , un

N ij

148 MERCURE

courage dont il avoit donné des preuves éclatantes en plusieurs occasions. Il a toujours esté fort attaché au service de Sa Majesté Catholique , & il n'a trouvé aucune occasion de luy en donner des preuves , qu'il ne l'ait faisie avec beaucoup d'empressement. Il se trouva auprès de ce Prince à la bataille de Luzzara , & il donna sous ses yeux diverses marques de valeur ; il suivit ensuite Sa Majesté Catholique dans ses autres conquestes d'Italie , & il l'accompagna jusqu'à Madrid. Don Hurtado

de Amezaga a puisé dans des exemples domestiques cette fidélité pour son Souverain ; un de ses ayeux se trouva en quelque maniere attaché au service des Princes d'Orange dans le commencement de la revolte des Pays-bas ; dès qu'il connut que les interets des Princes auxquels ses emplois l'attachoient, étoient opposez à ceux de son veritable Maistre , rien ne pût le retenir dans les Pays-bas , & quelques offres qu'on luy fist pour l'empêcher de retourner en Espagne , on ne put jamais le résoudre à prendre

150 MERCURE

des engagemens contraires à ceux que les plus fortes impressions de la nature avoient gravées dans son cœur. La Maison de Hurtado de Amézaga est connue dans la Monarchie d'Espagne, dès les temps les plus reculez.

Sa Majesté C. a nommé Don Diego de Morales , Secrétaire du Conseil des Ordres , & il a donné la place de Secrétaire de la nouvelle Espagne , à Don Gaspar Pinedo ; celle du Perou à Don Bernardo Tinagero ; celle de la Chambre & de l'Etat de Castille , à Don

Francisco Antonio Quincozes; les Secretairies du Nord & d'Italie, à Don Emanuel Vadillos; les deux de mer & de terre, à Don Juan d'Elizondo; les deux du Conseil des Finances à Don André de Ekorrobarutia, & à Don Francisco de San Juan; celle du Royaume de Naples, à Don Juan de Corral; & celle de Milan à Don Francisco Cajon.

Don Diego de Morales est employé dans les affaires il y a déjà long-temps, & il a donné en plusieurs occasions des marques de son habileté. Il servit

N iiiij

152 **MERCURE**

sous le regne precedent dans des affaires d'une difficile discussion , & il s'en tira avec une approbation generale.

Don Gaspard Pinedo est d'une ancienne famille originaire d'Andalousie. Il a esté employé dès le commencement du regne de Philippe V. dans des affaires qui regardoient le Roïaume d'Arragon.

Don Bernardo Tinagero , qui a eu la place de Secretaire du Conseil du Perou , est d'une ancienne Maison de Tolède. Son pere a eu un pareil employ dans le Conseil des Indes ,

& il a pris dans les affaires la place de son fils.

Don Francisco - Antonio Quincozes , qui a eu la Charge de Secretaire de la Chambre & de l'Etat de Castille , est d'une des plus anciennes maisons de ce Royaume. Sa maison y estoit déjà connue sous les regnes de Ferdinand & Isabelle ; cette Princesse eut beaucoup de consideration pour un des ayeux de celuy dont je vous parle , & ce Magistrat eut une tres-grande part dans la confiance de cette Reine , qui le chargea mesme de plusieurs impor-

154 MERCURE

tantes Commissions.

Don Manuel de Vadillos, qui a eu les Secretairies du Nord & d'Italie, est connu par son esprit & par la delicatesse de son genie ; il a esté élevé dès sa plus tendre jeunesse dans le goust des belles Lettres, & dans celuy des Sciences ; il est devenu sur tout, habile Jurisconsulte par l'étude de la Jurisprudence.

Don Juan d'Elizondo, qui a eu les Secretairies de mer & de terre, est d'une ancienne maison d'Arragon qui a donné à l'Espagne de grands Magis-

trats , celuy dont je parle sou-
tient avec honneur la réputa-
tion de ses ancestres.

Don André de Elcorrobará
rutia , qui a eu les deux Secre-
tairies du Conseil des Finan-
ces , est tres appliqué à ses de-
voirs , & aux fonctions de sa
Charge , qu'il avoit ci-devant
exercée dans les divers Conseils
de Sa Majesté Catholique.

Don Francisco de SantIste-
van est parent du Duc de ce
nom.

Don Juan de Corral est d'u-
ne ancienne maison d'Arra-
gon , & Don Francisco de Caf-

156 MERCURE

tejon , qui a eu la Secretairie de Milan , est connu par les emplois qu'il a exercez sous le regne precedent.

Sa Majesté Catholique a donné le Generalat des Armes en Sicile , à M^r le Duc de Bisaccia, neveu de M^r le Cardinal del-Giudice. Cette Charge donne à celuy qui en revestu , une tres-grande autorité dans toute l'étendue de ce Royaume. Mr le Duc de Bisaccia est d'une des meilleures Maisons d'Espagne, & il est allié aux plus illustres familles de cette Monarchie, & par les alliances que sa Mai-

son a prises en divers temps , dans les plus considerables du Royaume , il a l'honneur d'être allié aux Rois d'Espagne. Plusieurs branches de sa Maison se sont répandues dans les differens Etats de la Monarchie d'Espagne ; celle qui a passé en Italie s'y est fort distinguée ; elle y étoit déjà connue sous les Regnes des deux Reines Jeanne. Personne n'ignore le merite de Mr le Cardinal del Gieu-dice , oncle de celuy qui donne lieu à cet Article. Ce Cardinal a gouverné pendant quelques années le Royaume de Sicile ,

158 | **MERCURE**

avec beaucoup d'applaudissemens ; & il n'est pas moins profond dans la connoissance des affaires Civiles , que dans celles qui concernent la discipline Ecclesiastique. Mr le Duc de Bisaccia son neveu , s'est acquis une grande réputation dans la Profession des Armes , & il a donné des preuves éclatantes de son courage en plusieurs occasions , ce qui a fait déterminer Sa Majesté Catholique à luy donner la Charge de General des Armes en Sicile. M^{re} la Duchesse de Bisaccia, son épouse , est née Comtesse

d'Egmont; la grandeur de cette Maison est généralement connue.

Dom Domenico Fiorillo, Secrétaire du Royaume de Naples, a été déclaré par Sa Majesté Catholique, Président de la Chambre de ce Royaume. Ce Magistrat est d'une famille où l'amour de la Justice semble héréditaire. Ceux qui en sont sortis l'ont toujours rendu avec une droiture & une intégrité qui ont servi d'exemple & de modèle à tous ceux qui s'attachent à l'administration de la Justice. Le Père du

160 MERCURE

nouveau President, étoit un des plus honnestes hommes de toute l'Espagne; son merite & l'experience qu'il avoit des affaires l'avoient rendu cher au feu Roy Philippes IV. qui le consultoit presque dans toutes les affaires d'importance. Ce Monarque l'employa mesme dans des affaires d'une difficile discussion ; & il ne fit en cela que suivre l'exemple du Roy Philippes III. son pere , qui avoit eu beaucoup de consideration pour l'ayeul du nouveau President. Cette famille a donné aussi un grand nombre de bons

sujets à l'Eglise ; plusieurs Ecclesiastiques de ce nom se sont distinguez par leur zele & par leurs lumieres ; & il est peu de familles dans la Monarchie d'Espagne , à qui l'Eglise doive plus , par rapport aux sujets qu'elle en a tirez , & aux bons exemples qu'ils ont donnés. Ce nouveau President est fort estimé en Espagne , où tout le monde convient qu'il a tres-bien profité des exemples qu'il a trouvés dans sa famille.

Le Roy a nommé Capitaine de la Compagnie de Cavalerie que la Ville de Ronda a levée

Decembre 1706

O

162 MERCURE

pour Sa Majesté , Dom Juan de Salamanca , fils du Corregidor du mesme lieu. Ce jeune Officier s'est distingué par son zele pour le service du Roy son Maistre, depuis l'entrree des Portugais en Espagne, & il n'a perdu aucune occasion de se signaler. Il est étonnant que dans un âge peu avancé , il en ait déjà eu de se distinguer plusieurs fois. Rien ne prouve mieux que S. M. C. en est fatisfaite , que ce qu'elle a fait mettre dans la Provision qu'elle luy a fait expedier. Ce Prince y a fait employer les

termes les plus expressifs & les plus propres à éterniser la gloire de ce jeune Officier ; le détail que l'on y fait de ses services , ne sçauroit estre plus glorieux ni plus circonstancié ; on louë dans ces Provisions la fidelité du pere & la valeur du fils , & l'un & l'autre y sont relevez d'une maniere qui fait connoitre combien ce Monarque en est content. Aussi doit on avoier que le Corregidor de Ronda est un Magistrat tres-estimé. Il joint à une parfaite connoissance de la Jurisprudence, une probité & un desin-

O ij

164 MERCURE

teressement qui l'ont fait regarder depuis plusieurs années comme un modele d'un parfait Magistrat. Il a esté dans une grande consideration sous le Regne précédent , & les marques de fidelité qu'il a données à son nouveau Souverain , luy ont attiré une nouvelle consideration sous ce Regne. Il a pris soin d'inspirer de bonne heure à son fils les mesmes sentimens dont il a esté animé toute sa vie , & on peut dire que ce jeune Officier a parfaitement bien profité des leçons d'un si sage pere. Les exemples d'une

fidélité inviolable ne sont pas rares dans la famille de Salamanca, elle a toujours fait une profession particulière d'estre attachée à ses Souverains, & d'en soutenir les interets dans les temps les plus difficiles, & que ceux qui sont à la teste de cette famille viennent de faire pour la deffense des droits du Roy, la rendra encore à l'avenir plus celebre dans l'Histoire. Elle est tres-ancienne en Espagne, & elle y est connue depuis les Regnes de Ferdinand & Isabelle, Roy & Reine d'Aragon & de Castille; c'est du

166 MERCURE

premier de ces Etats qu'elle est originaire.

Le Capitaine Dom Francisco de Zevallos & de Villegas a levé à ses dépens une Compagnie de Cavalerie pour le service du Roy d'Espagne. Cet Officier s'est distingué dans toutes les occasions pour le service du Roy son maistre ; il le suivit dans son voyage d'Italie, où il donna sous les yeux de ce Monarque, à la bataille de Luzzara, des preuves de sa valeur & de sa conduite. La famille dont est sorti Don Francisco de Zevallos est.

GALANT 167

très-ancienne en Espagne & originaire du Royaume d'Aragon : elle a produit de grands Jurisconsultes, & elle a donné à l'Eglise de grands Sujets. Un Religieux Benedictin de ce nom a fleuri dans le dernier siècle ; il se distingua par son zele en soutenant la saine doctrine, & il la défendit en plusieurs occasions avec beaucoup de zele. Cette famille donna aussi dans le penultième siècle un sçavant Religieux à l'Ordre de saint Dominique, qui fut un zélé sectateur de saint Thomas : il défendit coura-

168 MERCURE

geusement la doctrine de ce grand Docteur contre ses adversaires.

Don Joseph de los Rios y Cordoïa fils du Comte de Fernand Nuñes a esté fait Gouverneur General des Galeres d'Espagne , en recompense des services qu'il a déjà rendus, quoyque fort jeune, dans plusieurs campagnes de mer qu'il a faites sur les vaisseaux de France. Il joint à une naissance fort éclatante & à un nom tres - connu en Espagne , un merite & des qualitez personnelles qui le rendent tres-estimable.

mable. Son courage a esté éprouvé dans les occasions les plus perilleuses où il s'est agi de signaler son zele pour le service du Roy son maistre, & il y a fait voir qu'il soutenoit avec honneur un des plus illustres noms de toute l'Espagne. La maison de los Rios est tres - ancienne & son origine n'est pas fort connue; sa grande ancienneté qui est avouée par tous les Historiens, cause cette obscurité, mais enfin depuis le temps dont on parle des premiers Seigneurs de ce nom, tout paroist avoir

Decembre 1706. • P

170. MERCURE

contribué à leur gloire. En effet une valeur à l'épreuve des perils les plus évidens & une fidélité inébranlable dans les temps les plus orageux, & qui ont agité la Monarchie d'Espagne, ont toujours fait le caractère particulier de ceux qui sont sortis de cette illustre maison. Ils sont alliez aux plus grandes maisons de Castille & d'Arragon ; & ils ont formez plusieurs branches dans l'Andalousie, dans la vieille Castille & dans le Royaume de Leon. Mr le Comte de Fernan Nuñez pere de celui dont

je vous parle , s'est couvert de gloire dans toutes les Campagnes qu'il a faites.

Vous ne devez pas confondre cette maison , avec celle de dos Rios , dont sort Mr dos Rios, Vice-Roy de Mexique , & cy devant Ambassadeur en France. Il n'y a point de parenté entre ces deux maisons ; celle du Vice - Roy est *dos Rios* , & celle du nouveau Gouverneur General des Galeres d'Espagne, de *los Rios*.

Le Roy d'Espagne a donné à Mr Mahoni, en consideration de ses grands services,

P ij

172 MERCURE

un titre de Castille pour luy
& pour ses enfans. Il sert dans
les armées de Sa Majesté Ca-
tholique dès le commence-
ment de la guerre presente ,
& depuis l'affaire de Cremo-
ne, où l'entreprise de Mr le
Prince Eugene échoüa , & où
Mr Mahoni se distingua d'u-
ne maniere dont toute l'Eu-
rope a parlé avec admiration;
toutes ses actions ont esté au-
tant de prodiges de valeur ,
& sur tout depuis qu'il sert
en Espagne. La recompense
qu'il vient de recevoir de ses
services , après avoir souvent

reçu des loüanges du Roy d'Espagne; en marque la grandeur. En effet le titre dont Sa Majesté Catholique l'a honoré, est d'une tres-grande distinction en Espagne; & on ne l'accorde ordinairement qu'aux personnes qui ont rendu de grands services, ou qui sont d'une naissance tres-considerable : celle de Mr Mahoni l'est beaucoup ; sa famille estoit connuë en Irlande long-temps avant que ce Royaume eust esté uni à celui d'Angleterre, & depuis ce temps-là les Chefs de cette maison

P iij

174 MERCURE

y ont tenu un des premiers rangs. Tous ceux qui en sont sortis se sont distinguez dans leurs siècles, par l'attachement inviolable qu'ils ont eu pour leurs véritables Souverains. Rien n'a jamais pû ébranler leur fidélité. L'ayeul de Mr Mahoni en donna des preuves signalées dans le cours des troubles qui agiterent l'Angleterre vers le milieu du dernier siècle; il servit utilement le Roy Charles premier dans le commencement de la revolte qui couta enfin la vie à ce Prince infortuné. La déca-

dence des affaires de ce Monarque ne changea rien dans la conduite de Mr Mahoni. Ils suivirent la famille Royale qui fut obligée de sortir du Royaume, & ils n'y voulurent rentrer qu'avec elle. Tout le monde sçait l'excellent usage que Mr Mahoni, qui donne lieu à cet article, a fait de ses exemples domestiques.

Mlle d'Aligre, fille du President de ce nom, prit au commencement de ce mois, l'Habit de Religieuse, dans le Convent des Filles de la Ville-Leves.

P iiij

176 **MERCURE**

que. L'Assemblée fut aussi illustre que nombreuse , & le Pere Massillon prononça en cette occasion , un discours aussi éloquent que pathétique. La fermeté de cette Demoiselle sur le point de contracter un engagement qui doit durer autant que sa vie , fut admirée. Le Pere Massillon rassembla dans son discours tout ce qu'il y a de plus fort dans l'Ecriture sur la perfection à laquelle le Chrétien doit toujours tendre, & tout ce que les Saints Peres ont dit de plus beau sur les devoirs de la vie Monastique ,

sur les avantages de cet état & sur le bonheur qu'il y a d'y estre engagé. Tout ce qu'il dit sur ce sujet fut tres-touchant, & fort recherché. Il cita plusieurs beaux Passages de Saint Ephrem, Diacre, & quelques endroits de Saint Jean Chrysostome ; il rapporta plusieurs traits de la Vie des anciens Solitaires, & des douceurs qu'ils avoient goûtées dans la solitude. Il entra ensuite dans un détail exact des consolations interieures que l'on ne connoist point dans le monde, & qui ne se font sentir que dans

178 MERCURE

le silence des Cloîtres ; & il fit une peinture vive & touchante de la paix profonde qui s'y fait sentir , de la charité qui y regne & de l'asile assuré qu'on y trouve contre les passions & contre ce deluge de vices dont la terre paroît aujourd'huy plus inondée que jamais. Le détail des passions dans lequel il entra ensuite, fut traité bien délicatement ; il fit voir que la vie mondaine se passoit dans de vains desirs de les satisfaire ; il prouva en même temps l'impossibilité où sont les hommes de satisfaire par cette suite

de desirs inquiets & ardents qui se succedent les uns aux autres , & dont l'un n'est pas plustost satisfait qu'on est tourmenté par de nouveaux desirs inconnus quelque temps auparavant : De sorte, dit-il , qu'un plaisir , ou une de ses choses que la cupidité des hommes fait appeller de ce nom , enferme dans son propre fonds la matiere de mille chagrins , & le sujet de mille inquietudes , qui naissent précisément de ce plaisir qui a esté goûté dès la consommation de ce bien ; de ce desir accompli , & qui n'auroient jamais esté connues à ce malheur.

180 MERCURE

reux homme , s'il s'étoit pû interdire l'usage de ce plaisir ; s'il avoit pû obtenir de luy-mesme de s'en priver , s'il s'étoit pû arracher à l'appas seducteur qui l'a entraîné dans une abîme d'amertumes. Il conclud de tout cela que le monde entier faisoit comme une suite de vestiges de ce malheureux peché qui a corrompu toute la masse de la nature humaine , & que la solitude au contraire est une vive peinture de ce premier temps d'innocence où l'homme fut créé.

M^r le Duc d'Orleans a donné à M^r de Lavergne de Tresfont , Evêque du Mans , la

Charge de premier Aumônier, qu'avoit M^r l'Abbé de Grancey, mort devant Turin. Et ce Prince a en mesme temps accordé la survivance de cette Charge à M^r l'Abbé de Tressant Comte de Lyon & Grand Vicaire du Mans & neveu de ce Prelat. M^r l'Evêque du Mans rentre dans une Charge qu'il a autrefois possédée, & dont il se démit lorsqu'il fut nommé à l'Evêché du Mans. Il est d'une tres-ancienne Maison de la Province du Mayne; la Maison de Tressant a donné plusieurs Comtes à l'Eglise

182 **MERCURE**

de Lyon. Ce Prelat est frere de M^e la Comtesse de la Mothe ; la Maison de Tressant-Lavergne est alliée à celles de Froulay-Tessé , Vassé - Saint-George , Levarey & à plusieurs autres Maisons considerables de la Province du Mayne. M^e l'Evêque du Mans a toujours beaucoup d'attention aux devoirs de son ministere ; il n'y a point de Diocese en France , mieux réglé que le sien ; on n'y connoist point les nouveautez & c'est à sa vigilance Pastorale qu'on en a l'obligation. La belle & sçavante Ordonnance

qu'il publia sur le fameux Cas de Conscience il y à trois ou quatre ans , est une preuve bien seure de ce que j'avance.

Comme il n'a point encore paru de détail de la course de M^r le Chevalier des Augiers , ni des prises faites par ce Chevalier , je crois vous faire plaisir en vous envoyant un journal de son voyage. Il est d'un Officier de la mesme Escadre , qui a mis la main à la plume pour y travailler si-tost après son arrivée à Brest.

L'Escadre de Mr le Chevalier des Augiers, composée de deux

184 MERCURE

vaisseaux de 60. à 70. canons ,
l'Elisabeth & l'Achille ; le Griffon , fregate de 44. & la Naya-
de de 18. partit de Brest le sep-
tième Mars de la presente année,
& par un vent tres - favorable
arriva au Cap Vert le 24. du
mesme mois. Les Negres qui ha-
bitent cette Coste étoient alors en
guerre avec la Colonie que nous
avons en l'Isle de Gorée , ce qui
nous empeschoit d'avoir d'eux
des rafraichissemens dont nous
avons grand besoin, à cause que
nous avons esté long-temps sans
en pouvoir faire. Je ne puis bien
vous expliquer le sujet de cette

guerre ; je vous dirray seulement que Mr des Augiers trouva le moyen de faire la paix avec ces Negres, par l'entremise de son neveu , & moyennant quelques pots d'eau de-vie. Après cela nous achetâmes d'eux des rafraîchissemens , & après avoir fait de l'eau nous mîmes à la voile le trente Mars pour faire route vers l'Isle de sainte Hele-
ne. Le treizième Avril par premier degré 50. minutes de latitude Nord, & 358. degrez $\frac{1}{2}$ de longitude, nous nous battîmes contre trois Hollandois que nous avions vûs la veille pendant tout
Decembre 1706. Q

186 MERCURE

le jour. Après cinq heures de combat au canon & à la mousqueterie, Mr des Augiers ayant coupé tout le mast de celuy contre lequel il se battoit, luy ayant tué soixante hommes & blessé un plus grand nombre, l'obligea à se rendre. Ce navire s'appelloit le Rochetet : incontinent après sa réduction j'allay pour prendre connoissance de cette prise, sur laquelle il y avoit six caisses, chacune contenant quarante-sept lingots d'argent, pesant chacun huit marcs : & vingt-quatre autres caisses pleines d'escalins d'Hollande, fai-

font en tout la somme de deux cens mille livres ou florins d'Hollande; mais cet argent est mauvais, & ne sera pas vendu ce prix-là. Mr de Luppé qui commandoit l'Achille, prit aussi le sien, sur lequel il y avoit quatre mille Bajoires ou écus de Flandre en deux caisses, & environ soixante mille livres dans huit autres caisses. Nous passâmes tout cet argent sur nos vaisseaux. Quant au troisiéme qui s'estoit battu avec le Griffon, il se sauva la nuit, après avoir mis en fort mauvais état ce dernier vaisseau, dont le Capitaine

Qij

188 **MERCURE**

appellé Mr de Fondelin reçût un coup de mousquet dans la poitrine. Après cet expedition voulant continuer nostre projet, nous brulâmes la prise le Rochetet, qui estoit hors d'état de naviger. Nous envoyâmes à la Martinique sous l'escorte du Griffon l'Assendelf, prise de Mr de Lupé, pour y estre vendue. On équipa cette prise de gens que nous avions sur la petite fregate la Nayade, que nous donnâmes aux Hollandois pour s'en retourner en Europe, où ils promirent de la renvoyer dans un port de France, ce qu'ils n'ont pas encore

GALANT 189

fait. Le dix-septième Avril, après avoir congédié les Hollandois & laissé le Griffon avec l'Assendelf qui se mettoient en estat d'aller aux Isles, les deux vaisseaux l'Elisabeth & l'Achille poursuivirent leur route pour sainte Helene. En chemin faisant par la hauteur de 33. degrez $\frac{1}{2}$ de latitude Sud, & 17. degrez 40. minutes de longitude, nous essuyâmes un grain si furieux, que dans l'Elisabeth nostre grand mast de hune & nostre grande vergue cassèrent. L'Achille y perdit ses deux huniers qui furent déchirez & emportez à la mer.

190 MERCURE

Le 9. Juin nous vîmes l'Isle de Sainte Helene au vent de laquelle nous croisâmes jusqu'au 12. que nous primes le party de voir s'il n'y auroit point de bastiment dans la Rade. Nous y allâmes avec Pavillon Hollandois afin que l'on ne nous envoyast point de Chaloupes qui auroient pu nous faire reconnoistre. Quand nous fumes vis-à-vis de la premiere Ance & du premier Fort, il nous tira un coup de canon. Alors nous amenâmes la flamme Hollandoise, & nous saluâmes le Fort de cinq coups de canon ; cela ne luy fit pourtant pas tout à fait croire que

GALANT 191

nous fussions Hollandois , car on nous cria plusieurs fois de ce Fort que nous ne l'étions pas : Nous ne repondismes rien. Nous passames ensuite aussi heureusement le second Fort , & sous le troisieme ou dernier , nous vimes deux Vaisseaux que nous primes sans beaucoup de resistance , parce qu'ils ne nous connurent pour ennemis que dans le moment que nous les abordames. Le Fort qui nous vit alors hisser Pavillon François & faire une décharge sur ces Navires tira du canon , mais nous les emmenames malgré luy , & après avoir coupé le Cable de nos prises

192 MERCURE

nous nous tirames fort viste de
dessous son feu. La prise de M^r
des Augiers appelée la Reine de
Londres , est de trente canons ,
celle de M^r de Luppé apellée le
Douvre est de 20. Il y avoit dans
la grande prise 24. paquets de
diamans , achetez dans les Indes
cent cinquante mille livres , &
pour trois cens vingt mille livres
de carguaïson en grosse toile de
cotton , salpêtre & bois rouge ; elle
venoit de Madray. La petite prise
n'étoit chargée que de cent cin-
quante tonneaux de poivre , de
salpêtre & de bois rouge , qu'elle
avoit pris à Sumatra. Après avoir
fait

GALANT 193

*fait nos prises & reconnu l'Isle de
l'Ascension, pressez de faire de
l'eau & du bois, nous allâmes à
Fernandez, Isle deserte, à quatre
degrez sud de la ligne, & par les
trois cens cinquante-un & demi
de longitude. Elle a autrefois esté
habitée par les Portugais qui l'ont
abandonnée à cause des Forbans
qui les y venoient piller. Nous y
moüillâmes le 30. Juin, & nous
mîmes à terre plusieurs Scorbuti-
ques qui ne s'y rétablirent pas
pendant le temps que nous y restâ-
mes. Nous chassâmes beaucoup
dans cette Isle où nous tuâmes un
grand nombre de Tourterelles, quel-
Decembre 1706. R*

194 MERCURE

ques mauvais Oiseaux de mer & des Chats noirs ; mais nous ne tuâmes point de Cabrils , quoy qu'il y en ait une quantité prodigieuse qui se tiennent dans des endroits inaccessibles de ces Montagnes escarpées.

Le 13. Juillet nous quittâmes cette Isle . & fîmes nostre route pour la Grenade , où nous mouillâmes le 9. Aoust. Nous y trouvâmes trois Corsaires de S. Malo qui y carénioient , & qui n'ayant encore fait aucune prise , alloient faire leur route du costé de Carthagene & de Portobelo. Le Griffon y étoit aussi mouillé ; il nous

Si vous le voulez.

J'attendoit depuis dix jours , parce
 que Mr des Augiers luy avoit
 donné rendez-vous à cette Isle ,
 lors qu'il l'envoya à la Martini-
 que , où il nous aprit qu'il avoit
 conduit une autre prise de dix
 mille écus , appelée le Leyton de
 vingt canons. Le 25. Aoust je
 partis dans le Griffon pour aller
 chercher , à la Martinique , des
 vins & des farines pour nos ma-
 lades de scorbut , qui étoient en
 grand nombre , & des agrez pour
 l'Escadre & pour les prises. Je
 partis de cette Isle le 5. Septembre,
 & le 7. du mesme mois j'arrivay
 à la Grenade , où je trouvoy que

R ij

la peste s'étoit déjà mise dans nos Equipages. Le neveu de M^r des Augiers mourut de cette maladie. Le 11. & le 12. nous mîmes à la voile pour retourner en France. Nous debouquâmes entre la Negade & la Sombriere, sans toucher à aucune Isle. Depuis nostre départ de la Grenade nous avons presque toujours remorqué nos prises qui entrèrent dans ce Port le 4. du mois passé, après un fort mauvais temps & beaucoup de traverse dans le retour.

La Lettre qui suit fera une agréable diversité parmy les nouvelles serieuses, & elle doit plaire d'autant plus que le goût

est un des cinq sens qui touchent le plus les hommes. La Thèse soutenue à Rheims en faveur du vin de Champagne n'est pas une fiction pour donner lieu à l'esprit de l'Auteur de s'égayer ; mais un fait constant qui doit faire lire cet Article avec attention.

LA dispute sur le vin de Bourgogne & sur celui de Champagne, s'échauffe de plus en plus, & les écrits se multiplient sur ce sujet. Il paroît depuis peu une réponse à la 3^e. édition de la Lettre de M^r de Salins l'aîné,

R iiij

198 MERCEURE

„ contre la These souûtenüe à
„ Rheims en faveur du vin de
„ Champagne, le 5^e Mars 1700.
„ L'Auteur qui deffend le vin de
„ Champagne, attaque Mr de
„ Salins qui s'estoit déclaré en fa-
„ veur du vin de Beaune, sur une
„ These souûtenüe à Paris par Mr
„ Arbinet, par les titres d'anti-
„ quité qu'a le vin de Champa-
„ gne : *Saint Remy*, dit-il, parle
„ dans son Testament de ses vignes
„ & de ses vigneronns. *Pardale*, E-
„ vêque de Laon, dans un Lettre
„ qu'il écrivit en 860. à *Hincmar*,
„ Archevêque de Rheims, luy recom-
„ mande l'usage des vins de Rheims

& de la riviere de Marne, comme
 les plus propres à sa santé. Voilà,
 dit l'Apologifte des vins de
 Champagne, des preuves de na-
 blesse aussi anciennes que la Mo-
 narchie, d'où on peut conclurre qu'
 on a bû du vin de Champagne dès
 le temps du baptême du grand Clo-
 vis. Sous le regne de Charles VI.
 continue-t-il, l'Empereur Vencef-
 las estant venu à Rheims, trouva
 le vin du pays si bon qu'il en but le
 lendemain de son arrivée, un peu
 plus qu'il ne devoit. La raison ti-
 rée du prix & du trajet des vins
 de Champagne & de Bourgo-
 gne, est encore un fort argu.

R. iiii

„ment pour le Champenois.
„Depuis 30 ou 40 ans les vins de
„Champagne ont esté portez à
„un prix bien plus haut que les
„vins de Bourgogne. A l'égard
„du transport, les Voyageurs
„rendent témoignage de la resis-
„tance du vin de Champagne
„dans les plus longues naviga-
„tions, mais ce qui le rend encore
„plus précieux, dit-on, c'est la
„bonne constitution des Rhe-
„mois & de leurs voisins, parmi
„lesquels il se trouve constam-
„ment bien moins de gens sujets
„à la goutte qu'en aucun autre
„endroit du Royaume, & quoy

que le Roy ne fasse usage que
 du vin de Bourgogne, on
 peut dire que cet exemple n'a
 point dégradé le vin de Cham-
 pagne à la Cour: les tables des
 Princes en sont fournies à
 l'ordinaire: les grands Sei-
 gneurs en font les delices de
 leurs repas: on le sert le dernier
 par honneur, comme les Ro-
 mains faisoient autrefois servir
 le vin de Lesbos & de Chio. Per-
 sonne ne luy dispute une suavi-
 té qu'on n'attribuë point au
 vin de Bourgogne. Plusieurs,
 même, de ceux que l'exemple
 du Roy a fait renoncer au vin

„ de Champagne, disent à peu
„ près du vin de Bourgogne à
„ quoy ils se condamnent, ce
„ qu'un Empereur Romain disoit
„ du vin de Surente, que les Me-
„ decins de sa Cour avoient en-
„ trepris de mettre en réputation,
„ mais que pour luy il trouvoit
„ que c'estoit *d'excellent Vinaigre*.
„ On peut dire du Champenois
„ qui a entrepris la deffense des
„ vins de Champagne, que c'est
„ un Champenois qui a soutenu
„ These au-delà des Monts, qui
„ a prêté le collet aux Medecins
„ d'Italie, & qui connoist assez le
„ Maître d'Hostel du Pape pour

assurer que le vin de Bourgo-
gne n'a pas pris à Rome le des-
sus sur le vin de Champagne,
comme on prétend le persua-
der.

Il ne faut pas s'étonner si le
vin de Champagne triomphe
dans cette Lettre, où l'on ne
dit rien du vin de Bourgogne,
qui trouvera, sans doute, des
défenseurs, & si cela arrive je
ne manqueray pas de vous en-
voyer ce que l'on dira à son
avantage. Il ne fera pas difficile
d'en dire du bien, puisque si
le vin de Champagne est plus
piquant à cause d'un peu de

204 MERCURE

verdeur , dont le meilleur est
 toujours meslé , celui de Bour-
 gogne est beaucoup plus pro-
 pre à entretenir la santé. Il est
 vray qu'à parler selon le senti-
 ment le plus general , il flatte
 moins le goust , & chatouille
 moins le buveur , pour parler se-
 lon le langage des amateurs de
 la table. Ce n'est pas que le vin
 de Bourgogne n'ait aussi ses
 agrémens, qui, quoy que moins
 piquant , ne laisse pas de faire
 plaisir à ceux qui aiment le
 bon vin.

Je crois qu'en parlant de
 vin , on peut parler de Chan-

our
pro
l es
uci
tre
ille
se
de
vin
ces
ins
ro
le
e.



GALANT 205

sons, puisque l'un & l'autre
sont amis de la joye qu'ils
accompagnent ordinairement.

C'est pourquoy je vous en-
voye la Chançon suivante.

Vous me direz qu'elle ne parla
que de pleurs; mais vous devez
faire reflection, que pleurer en
chantant, n'est autre chose que
rire agréablement, & avec des
tons mesurez.

AIR NOUVEAU.

*Pleurez, Amans, aux pieds de
vos Maîtresses;*

*Si vous voulez attirer leurs ten-
dresses:*

206 MERCURE

*Qui pleure quand il faut des
pleurs*

En amour est maistre des cœurs.

Il est mal aisé d'estre long-temps sans parler de nouvelles dans un temps comme celuy d'aujourd'huy. C'est pourquoy je n'ay qu'à peine cessé d'en parler que je me trouve obligé de rentrer dans les Articles qui les regardent.

Je vous donnay le mois dernier un état des Vaisseaux montez & descendus à Blaye pendant le mois d'Octobre. Je vous promis de vous en en-

GALANT 207

voyer un tous les mois; je tiens
ma parole , & voicy l'état de
ceux qui sont montez & des-
cendus dans le mesme lieu pen-
dant le mois de Novembre.

Vaisseaux montez.

Danois.	4
Ecossois.	4
Hollandois.	60
Holstein.	6
Irlandois.	4
Suedois.	1

76

208 MERCURE

Vaisseaux descendus.

Danois. 1

Ecossois. 2

Hollandois. 96

Irlandois. 2

Suedois. 3

104

On peut juger par-là de l'état du Commerce de France, & si les Anglois qui s'en sont privez ne doivent pas estre bien chagrins d'avoir fait un si grand tort à leur Nation, dans la pensèe qu'ils avoient qu'ils engageroient les autres Na-

tions à suivre leur exemple, & ne l'ayant pû executer, leur fierté n'en doit pas moins souffrir que leur Commerce.

Le Roy a accordé à M^r le Duc de Quintin, des Lettres Patentes pour le changement de nom de son Duché de *Quintin* en celui de *Lorge*, dont il portera le nom à l'avenir. La Terre de Lorge étoit depuis long-temps dans sa Maison, par le mariage de Marguerite de Mongommery, heritiere de la branche aînée, qui fut mariée avec un des ancêtres de ce Duc. C'est par cette raison

Decembre 1076. S

210 **MERCURE**

que Monsieur le Maréchal Duc de Lorge son pere , qui en a toujours porté le nom , avoit souhaitté de son vivant , qu'il fut perpetué à sa posterité dans sa branche ; ce que M^r le Duc de Quintin , à present Duc de Lorge , a obtenu par les Lettres Patentes que le Roy luy vient d'accorder , avec une approbation generale. Personne en effet ne peut oublier un nom que M^r le Maréchal son pere a rendu celebre & fameux par une conduite si glorieuse pour luy & si utile à l'Estat. Voicy en quels termes sont

conquies les Lettres Patentes
que M^r le Duc de Lorge vient
d'obtenir à ce sujet.

Nous , &c. desirant gratifier
& favorablement traiter nostre
dit Cousin , & temoigner aussi par
quelque chose d'authentique , &
qui en puisse faire foy à la poster-
rité , la satisfaction parfaite qui
nous demeure des grands , conti-
nuels & signalez services que
nous a rendus nostre dit Cousin ,
son pere , tant à la teste de nos
Armées que dans nos Provinces ,
& auprès de nostre Personne , per-
petuer en memoire de luy , un nom
qu'il a rendu illustre par ses ver-

S ij

212 **MERCURE**

tus & ses grandes actions ; rendre un témoignage perpetuel & durable à l'estime singuliere & parfaite que nous en conservons , & proposer même cet exemple à imiter en un si beau modele à suivre à nos sujets , & singulierement à ceux de sa Maison. Nous avons , &c.

Je n'ay rien à vous dire davantage. Je me dois taire lors que le Roy parle ; eh qui peut mieux qu'un Monarque si éclairé parler des services que luy ont rendus , & souvent même sous ses yeux, les grands Hommes qui l'ont servy, & qui ont

travaillé pour la gloire & pour
le bien de l'Etat.

Vous sçavez que Messieurs
de l'Academie Françoise don-
nent de deux en deux ans les
Prix d'Eloquence & de Poësie.
Ils feront delivrez cette année
à ceux qui auront le glorieux
avantage de les remporter.
Vous en apprendrez les Sujets
dans l'Avertissement qui a esté
publié par cette Academie, &
dont je vous envoie une co-
pie.

P R I X
D' E L O Q U E N C E
E T D E P O E S I E.

Pour l'Année 1707.

L'Academie Françoise fait sçavoir au Public que l'année prochaine, le vingt-cinquième jour d'Aoust, Feste de Saint Louis, elle donnera le Prix d'Eloquence fondé par Mr de Balzac, de l'Academie Françoise. Le sujet sera, Qu'il ne peut y avoir de véritable bonheur pour l'homme, que dans la pratique des vertus

Chrestiennes. Et il faudra que le Discours ne soit que de demi-heure de lecture tout au plus, & qu'il finisse par une courte Priere à Jesus-Christ.

On ne recevra aucun Discours sans une Approbation signée de deux Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris, & y residant actuellement.

Le même jour elle donnera le Prix de Poësie fondé par Mr de Clermont de Tonnerre, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, & l'un des Quarante de l'Academie : Le sujet sera, Que la sagesse du Roy le rend supérieur à toute sorte d'évén-

216 MERCURE

mens. Il sera permis d'y joindre
 tel autre sujet de loüange que cha-
 cun voudra, sur quelques actions
 particulieres de Sa Majesté, ou sur
 toutes ensemble; pourvu qu'on
 n'excede point cent vers. Et on y
 ajoutera une courte priere à Dieu
 pour le Roy, separée du corps de
 l'Ouvrage, & de telle mesure de
 Vers qu'on voudra.

Toutes personnes seront reçues
 à composer pour ces deux Prix,
 horsmis les Quarante de l'Acade-
 mie, qui doivent en estre les Juges.

Les Auteurs ne mettront point
 leur nom à leurs Ouvrages, mais
 une marque ou paraphe, avec un
 passage

passage de l'Ecriture Sainte, pour les Discours de Prose ; & telle autre Sentence qu'il leur plaira, pour les Picces de Poësie.

Ceux qui prétendront aux Prix feront obliger de mettre leurs Ouvrages dans le dernier May prochain, entre les mains de Mr l'Abbé Regnier, Secretaire perpetuel de l'Academie Françoise, à l'Hostel de Crequy, sur le Quay Malaguest : Et en son absence.

Chez Jean - Baptiste Coignard, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy & de l'Academie Françoise, rue S. Jacques, près S. Yves, à la Bible d'or.

Decembre 1706. T

218. MERCURE

Son Altesse Royale Monsieur le Duc d'Orleans , toujours porté à faire du bien à ceux qui ont l'honneur d'estre à son service ; accorda sur la fin du mois passé à M^r Lasteyras , la survivance de la Capitainerie & Gouvernement du Chasteau de Saint Cloud pour son fils unique. M^r Lasteyras , qui jouït depuis long-temps de cette Capitainerie , l'avoit obtenue de feu Son Altesse Royale Monsieur , par le moyen de M^r Lasteyras Debillon son oncle , qui l'avoit demandée à ce Prince pour son neveu. Ainsi

il y a plus de soixante ans que cette famille a l'avantage d'être auprès des Princes de France , & le zele qu'elle a toujours fait paroître à s'acquitter dignement des emplois qui luy ont esté confiez , luy a fait meriter la nouvelle grace qui vient de luy estre faite.

J'ay souvent à vous parler à la fin du mois , de plusieurs nouvelles qui ont esté débitées dès le commencement , & qui pendant tout le mois ont rempli les imprimez publics. Ainsi ce seroit vous fatiguer inutilement que de vous envoyer

T ij

220 MERCURE

ces nouvelles lorsqu'elles sont parvenuës jusques à vous , & qu'elles n'ont plus la grace de la nouveauté. C'est pourquoy j'observe exactement de ne vous en point envoyer sans qu'elles soient accompagnées de circonstances qui n'ont point encore esté publiées , & qui par conséquent redonnent à ces nouvelles l'agrément de la nouveauté qu'elles ont perdu. La Lettre que vous allez lire en est une preuve , puisqu'elle vous apprendra ce qui ne s'est point trouvé répandu dans les nouvelles du Siege de

Cartagene , qui ont d'abord esté publiées. Vous y verrez comment & par quelles Troupes cette Place a esté assiegée ; la situation , & l'état de ses Fortifications. Cette Lettre est écrite par un Officier qui servoit à ce Siege.

Du Camp devant Cartagene ,
le 15. Novembre.

*Nous arrivâmes le 11^e. du cou-
rant devant Cartagene. Mylord
fit sommer cette Place , & fit
dire au Gouverneur que s'il ne se
rendoit avant son arrivée , il ne
devoit esperer aucune grace. Ce*

T iiij

222 MERCURE

Gouverneur répondit qu'il tenoit à honneur d'estre attaqué par un si grand General; que les siens & luy estoient dans le dessein de se bien deffendre jusqu'au dernier moment de leur vie. Il y avoit déjà quatre Brigades de François d'arrivées, qui furent postées derriere une petite montagne qui avoisine le plus celles qui entourent & deffendent cette Ville du costé de la Plaine, ayant un Chasteau qui domine par dessus tout, & qui l'enferme à l'opposite du costé de la mer, où il y a un tres-beau Bastion naturel, deffendu à l'embouchure par des montagnes à droit &

à gauche, qui avancent dans la mer, à une distance & hauteur égale. Ils ont beaucoup d'Artillerie, qui fait leur plus grande force, leurs murailles qui se communiquent d'une montagne à l'autre & à des rochers n'estant que de tapiage, c'est-à-dire de terre; il y a ensuite de doubles murailles par dedans, qui font une seconde & troisième enceinte, qui sont de même tapiage. La verité est que Mylord ne pouvoit croire que de seuls rebelles avec trois cens hommes de troupes réglées d'Infanterie seulement, & quelques chevaux, osassent luy prestere le collier:

T iij

224 MERCURE

Ils peuvent bien estre deux mille Miquelets ou Habitans avec ces Troupes. Ils nous font à present un grand feu de canon, & ravagent une batterie de petit canon que nous avions nichée sur nostre montagne, en attendant que nous en pussions avoir une autre de gros canon pour faire un trou à ces murailles, afin de pouvoir entrer pour badiner à coups de bayonnettes avec cette insolente race. Je crois que si nous en pouvons venir à bout, l'affaire sera tragique, nous y perdrons toujours trop, en égard à cette canaille. Nous avons déjà eu sans action quaran-

te hommes tuez ou blesez , sans les Officiers ; un de mes Camarades nommé Marcien , fils du Gouverneur de Grenoble , est blessé tres-dangereusement à la teste. Le nommé Bonnet , Capitaine du Regiment , qui estoit à la teste de la Compagnie des Grenadiers que j'ay quittée , a eu le doigt prés du pouce droit emporté bien avant dans la main ; on craint d'estre obligé de la luy couper. Il y en a aussi quelques - uns de blesez dans les autres Bataillons. Si aux actions ils se deffendent avec vigueur , comme ils se le promettent , nous ne laisserons

226 MERCURE

pas d'avoir à qui parler malgré le mépris que nous en faisons. Ils ont la mer libre , ce qui est un grand avantage pour eux. Quoy qu'il en soit , cela ne doit pas aller loin. Nous esperons demain battre en brèche , & nous comptons qu'un jour au plus , nous abattra ce que nous avons besoin , pourvu qu'ils ne nous démontent pas. Mr Rigolo , homme fort entendu , est General de nostre Artillerie. Mr l'Eveque de Murcie qui nous vient voir , nous envoie de ses Troupes pour nous aider. Voila où nous en sommes.

Je devrois avoir reçu la suite

GALANT 227

de ce Siege , & la prise de la Place , dans une Lettre de l'Officier qui a écrit la precedente , & je ne sçay quelle aventure peut avoir empêché qu'elle tombast entre mes mains ; mais au défaut de cette Lettre , sur laquelle je comptois beaucoup , je vous en envoie une de Madrid , dans laquelle il est parlé de la prise de la Place.

A Madrid le 22. Novembre.

Nous avons sçu par une lettre de Monsieur le Maréchal de Berwik du 18. apportée hier matin par un Colonel Espagnol, que

228 MERCURE

Cartagene s'estoit rendu le mesme jour ; que la garnison estoit prisonniere de guerre ; & que les habitans s'estoient rendus à la discretion du Roy d'Espagne. On y a trouvé 75. pieces de canon, dont 36. sont de bronze, & trois mortiers ; & Mr Mahoni y a esté mis pour Commandant. Il n'y avoit de troupes réglées, qu'un Bataillon Anglois, & un Regiment de Cavalerie demonté, à la reserve de cent hommes, à qui il estoit resté des chevaux, & trois mille hommes de milices. Les deux Galeres s'estoient retirées la veille avec Mr le

Comte de Sancta Crux, & a-
voient passé à Alicante. Mr le
Maréchal de Berwik mande qu'
il va mettre les troupes en quar-
tier d'hiver, après quoy il se
rendra incessamment à Madrid.

Mr le Chevalier de Pons qui
s'estoit rendu maistre de Daroca,
y a esté assiégué peu de jours a-
près par un grand nombre de
rebelles, sous les ordres de Mr
le Comte de Sartago Arragonois;
& par un détachement de l'ar-
mée ennemie, commandé par Mr
le Comte de Puebla, Lieutenant
General Espagnol, qui a passé
au service de l'Archiduc. Mr

230. MERCURE

de Pons s'est défendu pendant cinq jours dans une ville qu'il avoit prise en trois heures, quoy qu'il n'eust que 600. Dragons. Il a fait une sortie, dans laquelle il a tué 500. hommes des ennemis & pris quatre Drapeaux. Il s'est ensuite retiré la nuit avec 500. mulets chargés du pillage de Daroca, & il est arrivé à Molina, sans avoir eu que 20. hommes tués ou blessés. Le Roy d'Espagne l'a fait Maréchal de Camp, & a nommé Brigadier Mr Grafton Colonel de Dragons Irlandois, qui a secondé Mr de Pons dans cette

*entreprise avec beaucoup de va-
leur.*

Le nom de Mr le Chevalier de Pons , commençant à paroître souvent dans les nouvelles publiques , à cause des actions de distinction qui le couvrent de gloire, & qui sont souvent réitérées, vous souhaitez sçavoir qui il est. Je m'en suis informé pour satisfaire vostre curiosité, & j'ay appris qu'il est né Catalan, ce qui donne encore plus de relief à ses actions, puisqu'il n'a point imité l'exemple des traîtres de la Principauté de

232 MERCURE

Catalogne, qui ont manqué à la fidelité qu'ils avoient jurée à leur veritable Souverain, qui avoit esté en personne recevoir leur serment, & qu'ils avoient reçu avec des demonstrations de joye qu'il seroit difficile d'exprimer. Sa fidelité sera sans doute reconnuë par Sa Majesté Catholique, qui s'est toujours attachée à recompenser ceux qui en ont donné des exemples éclatans ; de maniere que nous n'avons encore vû aucun Sujet de ce Prince qui luy ait fait quelque sacrifice, sans que la re-

compense qu'il en a reçûe ait
esté au de-là du sacrifice qu'il
a fait à Sa Majesté. Je vous en
ay rapporté une infinité d'ex-
emples depuis que ce Prince
est sur le Trône, à quoy je
crois devoir adjoûter les deux
suivans. Don Pedro de Monte
Major, qui avoit une maison
dans le faubourg de Cuença,
voyant qu'elle empêchoit que
le canon ne fît contre la pla-
ce, l'effet qu'on en attendoit,
résolut aussi-tôt de lever cet
obstacle, & pour y réussir, il
en fit sortir toute sa famille,
après quoy il mit luy-mesme

Decembre 1706. V

234 **MERCURE**

le feu à la maison, ce qui avança la prise de cette place. S. M. C. vient de récompenser cette action en luy donnant mille ducats de rente, sur des fonds bien assurez.

Ce Monarque vient de récompenser une autre action bien digne que la posterité en conserve la memoire, aussi bien que de la reconnoissance d'un Souverain, auprès duquel on n'acquiert point de gloire sterile. Un Gentilhomme Arragonnois, dont je ne sçais pas le nom; mais qui sera perpetué à la posterité par

le moyen que Sa Majesté Catholique a imaginé pour le faire vivre éternellement : un Gentilhomme Arragonnois , dis-je , ayant esté fortement sollicité par les Rebelles du Royaume d'Arragon, de prendre le parti de l'Archiduc , aima mieux mourir que de manquer à la fidelité qu'il devoit à son legitime Souverain. Les Rebelles irrités de cette fermeté heroïque , qui ne laissa pas de les étonner , & craignant que l'exemple d'un Sujet si zélé ne fût impression sur ceux qui les avoient imi-

S ij

236 **MERCURE**

tez en prenant le mauvais parti, luy donnerent la mort. Le Roy d'Espagne ayant esté informé de ce qui s'estoit passé, ordonna au Conseil d'Arragon de chercher les moyens de faire tout le plaisir qui se pourroit à sa famille, pour la recompenser de la perte qu'elle venoit de faire ; mais ce Prince n'estant pas pleinement satisfait de cette reconnoissance, & trouvant que le défunt n'y avoit pas assez de part, imagina luy-mesme un moyen assuré d'éterniser sa memoire, & il ordonna qu'on

dresseroit une pyramide à l'endroit où ce fidele & genereux Sujet ayoit esté massacré, sur laquelle on pourroit apprendre la cause de sa mort ; & qui serviroit d'un éternel monument à la gloire d'un homme d'une fidelité si rare , & si digne d'estre admirée dans tous les siècles.

Les biens de M^r le Duc d'Albe , Ambassadeur en France , ayant beaucoup souffert lorsque les Alliez sont entrez en Castille , Sa Majesté Catholique a cru que le revenu de la Commanderie de Piedra Bue-

238 MERCURE

na, pourroit en quelque sorte le récompenser des pertes considérables qu'il a faites. On voit par là la grande attention que S. M. C. continuë d'avoir pour tous ceux qui la servent, de quelque nature que soient leurs services. Je vous ay si souvent parlé de ceux de M^r le Duc d'Albe, ainsi que des grandes qualitez que l'on remarque en sa personne, que je ne vous en diray rien aujourd'huy. Quant à son nom, il est si fameux dans l'Histoire & dans toute l'Europe, qu'il est inutile que je rappelle icy les preuves de son an-

riquité & de son éclat. Le nom de famille de cette illustre maison, est *Toledo*, & tout le monde sçait que M^r le Duc d'Albe est l'aîné de tous ceux qui le portent.

Je n'entre point dans le détail d'un grand nombre de petits avantages que remportent tous les jours les Sujets fidèles de Philippe V. dans les Royaumes d'Arragon & de Valence, & je ne vous parle que de la prise des Places considérables, dont les conquêtes sont toujours suivies de plusieurs avantages, qui bien que peu consi-

240 MERCURE

derables , chacun en leur particulier , ne laissent pas de produire tous ensemble de si grands effets , que selon toutes les apparences , il y a lieu de croire que ce qui reste de Sujets infidèles dans le Royaume d'Arragon , & dans celuy de Valence , sera dans peu obligé de rentrer sous l'obéissance de son veritable Souverain ; il y a du moins lieu de le croire , & s'il est vray que Monsieur le Prince Tserelaës marche en Arragon avec un gros corps de Troupes , ainsi que le bruit vient de se répandre , le reste
des

des Rebelles se trouvera bien-
tost obligé de rentrer dans son
devoir. On est même persuadé
que beaucoup des Sujets revol-
tez de ces deux Royaumes, se
repentent dans le fond de leur
cœur d'avoir abandonné le par-
ty d'un Souverain, dont ils a-
voient tant de lieu de se louer;
mais s'il est aisé d'entrer dans
la rebellion, il n'est pas tou-
jours facile d'en sortir, lors
qu'on se repent, & les rebel-
les obstinez & endurcis, & qui
croient qu'il n'y à point de
pardon à esperer pour eux,
sont souvent fort à craindre

Decembre 1706. X

242 MERCURE

pour ceux qui eherchent à les abandonner , & qui craignent de se voir en les quittant , exposez à leur fureur.

Pendant qu'un petit nombre de Rébelles , en comparaison du grand nombre de Sujets qui sont demeurez fidèles à Philippes V. se trouve embarrassé du party qu'il a pris , & craint d'être tost ou tard puni de sa revolte , ce qui est arrivé dans tous les siècles , tous les Sujets du Roy d'Espagne , cherchant à luy donner des secours d'hommes & d'argent , à quoy les Eccle-

fiftiques contribuent aussi ,
 avec un zele inexprimable.
 Mais comme tous ces secours ,
 qui sont donnez pour marquer
 le zele de la Nation , & de ceux
 qui les donnent , ne fuffissent
 pas pour soutenir la guerre
 contre les Puiffances liguées
 pour envahir la Monarchie
 d'Espagne , Sa Majesté Catho-
 lique après avoir long temps
 examiné avec son Conseil , la
 situation des affaires presentes ,
 & le besoin qu'elle a d'un plus
 grand secours , pour faire finir
 une guerre qui pourroit ruiner
 l'Espagne par sa longue durée ,

X ij

244 MERCURE

quand même elle auroit lieu d'espérer que les suites de cette guerre luy seroient avantageuses, S. M. Catholique, dis-je, après avoir examiné avec son Conseil, tous les moyens de faire un fonds considerable pour finir glorieusement & promptement la guerre presente, après avoir rejeté quantité d'avis qui pouvoient luy faire trouver beaucoup d'argent s'ils eussent esté suivis ; mais qui en même temps auroient esté à charge aux peuples, s'est attachée de l'avis de son Conseil à ceux qui sont

énoncez dans le Decret suivant, sorti du même Conseil.

D E C R E T.

La continuation de la Guerre en tant d'endroits & Provinces d'Espagne à laquelle m'oblige la juste cause qu'elle suit pour maintenir la Religion, la liberté & l'honneur de la nation rend indispensable dans l'épuisement notoire des Finances, & des rentes Royales; le soin de procurer & de mettre en usage des moyens pour l'entretien & pour l'augmentation des Troupes qui sont si nécessaires.

X ii j

246 MERCURE

sans aller au derniers & tres-sensibles termes de charger davantage les Peuples , lorsque je sens si inseparable de mon cœur , le desir de les soulager des contributions qui au de-là de celles qui sont ordinaires , leur a causé l'estat present , & qui ont si particuliere-ment accredité & illustré leur fidelité , leur zele & leur amour. Comme il est de la justice & de l'équité , de se servir de son propre bien avant que de toucher à celui d'autrui , & de diminuer ce que mes Sujets possèdent legitime-ment , j'ay resolu de me servir pour le present des rentes d'Entrées &

GALANT 247

Sorties de Terres Royales, Centièmes Millions, Service Royal, Portages, Passages, Peages, Mesures, Fours, Services, & Montages, & généralement de tous les autres Droits & Offices qui pour quelques raisons, titre, ou motif que ce soit, ont esté alienez ou separez de la Couronne par Moy & par les Rois mes Predecesseurs, en quelque temps, occasion, ou circonstance que cela soit arrivé, à condition que cela s'entende généralement quant à present pour une année seule, qui doit commencer depuis la Saint Jean dernière de 1706. C'est ma volonté

X iij

248 MERCURE

que dans ce temps tous les Possesseurs & Interessez produisent & presentent les Privileges, Dépêches, & autres Papiers qu'ils ont, afin que chacun d'eux justifie la forme & le titre par lesquels ils jouissent de ces Droits & Offices, & cela parce que mon intention Royale est d'en user avec équité & justice; à l'égard de ceux qui les possèdent ou les ont possédez légitimement. Cette reconnoissance & cette justification seront faites par les Ministres que je destineray pour cela. Le Conseil de la Croisade en sera aussi averti, pour l'exécuter tres-punctuellement.

Et tres-exactement en ce qui le regarde , mettant aussi-tost entre mes mains une relation tres-claire Et tres-distincte de tous les biens , Droits , Offices , Et autres choses aliénées de la Couronne , afin que je puisse avoir une entiere connoissance de tout ce à quoy cela se monte , Et suivant cela , délibérer sur d'autres moyens qu'on m'a proposez , Et sur lesquels j'ay suspendu ma resolution , jusqu'à ce que je sçache si le fonds que cela me produira sera suffisant pour les necessitez presentes , afin d'éviter d'autres charges à mes Sujets. Madrid le 21. de Novembre 1706,

250 MERCURE

Si on fait reflexion sur ce Decret, on y remarquera la bonté & la justice du Roy d'Espagne, ainsi que les égards de ce Monarque pour son peuple. Les raisons qui obligent ce Prince à demander l'argent dont il a besoin, sont tres-bien exposées dans ce Decret. On y voit ensuite le zele, l'amour, & la fidelité des peuples d'Espagne, qui y sont tres-bien marquez, & l'endroit qui merite le plus d'attention, est celuy où Sa Majesté Catholique fait voir qu'elle commence à se servir de son propre bien avant que de

toucher à celui d'autrui. La bonté de ce Monarque paroît ensuite, en ce que la demande qu'il fait, n'est que pour une année, & sa justice ne regne pas moins dans ce Decret, puisqu'elle ne demande qu'à ceux qui luy doivent.

Je quitte ce qui regarde l'Espagne, dont j'espère encore vous parler avant que de finir ma Lettre, pour vous entretenir de ce qui se vient de passer dans l'Académie Royale des Médailles & Inscriptions, & dans l'Académie Royale des Sciences, à l'occasion de la

252 MERCURE

mort de M^r Vaillant , qui estoit de la 1^e de ces Academies , & de cellé de M^r du Hamel qui estoit de la 2^e La place de M^r Vaillant a esté donnée par le Roy , qui a choisi un des trois sujets nommez par l'Academie , à M^r l'Abbé Fraguier. Il estoit du nombre des Associez. Cet Abbé est un de ceux qui travaillent aux Journaux des Sçavans. Il connoist très-bien l'Antiquité , & il a une parfaite connoissance des anciennes Medailles , & particulièrement des Samaritaines , qui , au Jugement des Sça-

vans , sont les plus difficiles à déchiffrer , à cause que les caracteres en sont usez , & personne ne peut mieux connoître que luy en voyant une Medaille , en quel temps elle a esté frappée.

M^r Galland , qui estoit Elève , est monté à la place d'Associé. Il est tres-versé dans la connoissance des Medailles antiques ; il sçait parfaitement les Langues Orientales. L'ouvrage , intitulé *Mille & une nuits* qu'il a donné au Public a fait beaucoup de bruit. Il a traduit plusieurs Livres Arabes

254 MERCURE

dont la traduction a esté fort aplaudie ; il a fait aussi quelques autres ouvrages qui ne luy ont pas moins acquis de reputation.

M^r Pinard fut ensuite nommé Eleve , avec l'agrément de Sa Majesté ; son érudition n'est pas bornée à la connoissance des Medailles , elle s'étend aussi à celle de l'antiquité sacrée. Personne ne connoist mieux que luy la verité ou l'alteration d'un passage. Il a beaucoup travaillé avec le Pere de Montfaucon , Religieux Benedictin , qui a donné depuis peu de s

preuves d'un grand sçavoir dans l'édition de Saint Athanasie qui vient de paroistre. Il faut avoir une érudition bien profonde pour aider de ses lumières ce sçavant Religieux , sur le véritable sens des plus anciens Peres Grecs. M^r Pinard n'a pas moins de connoissance des Langues sacrées , & il s'y est tellement appliqué , qu'il en connoist toute la force & toute l'étendue. On peut dire que ce sçavant homme en sçait beaucoup pour un Eleve.

Je passe au mouvement qui vient aussi d'estre fait à l'Aca-

256 MERCURE

demie des Sciences , ou M^r Littre , Docteur en Medecine de la Faculté de Paris , & habile Anatomiste , a esté nommé pour remplir la place de M^r du Hamel. Il est grand Phisicien , & fort connu par plusieurs Dissertations sur des matieres de Phisique , & sur des experiences singulieres , qu'il a rendues publiques. Ce qu'il a écrit sur la distinction entre les *Lieux plans* & les *Lieux solides* , merite l'attention des Sçavans.

M^r Carré est monté à la place d'Associé. Il est fort habile Geometre ; il a beaucoup étu-

dié les Geometres Grecs , & les ouvrages qui nous restent de ces anciens Philosophes , sur lesquels il a écrit. Ce qu'il a fait sur les Globes celestes & sur les Globes terrestres , n'est pas moins curieux , & l'on ne peut avoir une plus parfaite connoissance de leurs usages. Il ne sçait pas moins bien la Section du Cylindre & du Cone.

M^r Saurin a esté nommé Eleve. Il le meritoit bien , & peut-estre en auroit-il eu une plus considerable , si selon les Statuts de l'Academie , il ne falloit y parvenir par ce degré.

Decembre 1706 Y

258 MERCURE

Personne à l'avenir , quelque distingué qu'il soit , ne se doit faire de chagrin d'estre nommé Eleve. M^r Saurin , dont tout le monde convient que la réputation dans l'Empire des Lettres est des mieux établie , y étant entré sous ce titre. Il est un de ceux qui travaillent au Journal des Sçavans , & c'est luy qui tient la plume depuis la mort de M^r Pouchard. Il est de plus commis à l'examen des Livres nouveaux ; mais il est encore plus distingué par le nom qu'on luy donne de grand Geometre qu'il a justement

merité, & même de l'aveu de tous les Scavans des pays étrangers. Feu Mr l'Evêque de Meaux avoit pour luy une estime aussi grande que sincere, & sa conversion à l'Eglise Catholique a esté l'ouvrage de ce grand Prelat, & il en a marqué sa reconnoissance par l'éloge magnifique de ce grand homme, qu'il publia après sa mort.

Je dois avouer que j'ay esté surpris dans une Relation que je vous envoyay dans ma Lettre du mois d'Octobre, touchant ce qui se passa à la Chambre des Comptes de Mont-

Y ij

pellier, lorsque Mr le Duc de Rocquelaure y alla prendre Séance ; mais tout autre auroit pû faire les mêmes fautes que moy , en ajoutant foy à une Relation faite sur les lieux , & écrite par un homme qui a esté témoin oculaire de ce qu'il mande , & il est aisé de tromper ceux que l'on veut surprendre lorsqu'il s'agit du Ceremonial , que l'on ne sçait pas exactement , ou auquel on ajoute pour faire plaisir à ceux que l'on veut obliger. Je n'entre point dans un plus grand détail ne voulant chagriner per-

sonne, & je me contenteray
seulement de dire que person-
ne n'occupe jamais la place du
Roy dans la Chambre des
Comptes de Montpellier ; que
lorsque Mr le Duc de Roque-
laure y a esté prendre Séance,
Mr le premier President estoit
placé après luy ; & qu'après la
ceremonie, ce Duc n'a esté
complimenté que par un Pre-
sident & deux Conseillers. J'ay
crû que cet Article devoit pre-
ceder celuy que vous allez lire,
où il s'agit encore du Ceremo-
nial. Je crois que l'Officier qui
l'a écrit, a parlé de bonne foy,

262 MERCURE

& qu'il n'a point cherché à me surprendre, puis qu'il n'a pas cru que sa Relation tomberoit entre mes mains.

L'ouverture des Etats de la Province de Languedoc se fit le 25. Novembre, & les Commissaires du Roy allerent à dix heures du matin querir Mr le Duc de Roquelaure en son Hôtel; ce Duc en sortit précédé d'un grand nombre de Gardes, de Pages & de gens de livrée & suivi de M^{rs} les Commissaires & d'une infinité de gens de qualité & d'Officiers. Il arriva à l'Hôtel de

GALANT 163

Ville, où M^{rs} les Barons, selon la coutume, le vinrent recevoir dans la Cour. Ils étoient en manteau, ils suivirent M^r le Duc de Roquelaure qui étoit aussi en manteau & dont l'habit noir & or étoit magnifique. Il monta dans la Salle, précédé seulement par ses Gardes, avec leurs Officiers, & de ses Gentilshommes; & suivi de tout le reste du Corège, à la tête duquel étoient Mr le Comte du Roure, Lieutenant General de la Province & Mr de Bâville. Il se plaça dans un fauteuil de velours bleu, garni

264 MERCURE

de galons d'or , au dessus duquel étoit un Dais aussi riche que le fauteuil , qui étoit élevé de trois marches au dessus des places de Mrs les Archevêques , Evêques , Commissaires du Roy & Barons qui n'étoient assis que sur des bancs couverts seulement d'une serge bleue. Mrs les Archevêques de Narbonne , de Toulouse & d'Alby & tous les Evêques , selon leur reception , étoient à la droite , & l'on voyoit à la gauche Mr le Comte du Roure , Mr de Bâville , les autres Commissaires du Roy & Mrs les Barons.

Deux

Deux grandes Tribunes en maniere de petites Galleries , & & au dessus de ces bancs, étoient remplies, d'un costé par Madame la Duchesse de Roquelaure, & par beaucoup de Dames qui l'accompagnoient , & l'autre par Mrs de la Cour des Aides.

Mr le Duc de Roquelaure ayant pris sa place , salua du chapeau le Clergé , & la Noblesse ensuite , & après avoir remis son chapeau , il ordonna aux Greffiers de lire les Commissions du Roy. Cette lecture étant finie , il fit un tres-beau discours qui ne convenoit pas

Decembre 1706. Z

266. MERCURE

moins à un homme de guerre qu'au rang qu'il tenoit dans cette Assemblée. Ce Duc ayant cessé de parler, Mr de Bâville prit la parole, & parla à son ordinaire, d'une maniere dont toute l'Assemblée fut charmée. Il finit par un Eloge de Mr le Duc de Roquelaure, qui fut trouvé très-beau.

Madame la Duchesse son épouse, ne fut pas oubliée dans ce discours. Mr l'Archevesque de Narbonne parla ensuite, selon l'usage, & son discours fut trouvé fort éloquent. Monsieur le Duc de

Roquelaure se leva, & s'en retourna dans le mesme ordre qu'il étoit venu. Mrs les Archevesques & Evêques le conduisirent jusqu'à la porte de la Salle, & Mrs les Barons jusques dans la Cour. On alla ensuite changer d'habit, & Mrs les Evêques, les Commissaires du Roy & les Barons, allerent dîner chez Mr de Roquelaure. Ce repas est nommé, le *Repas Royal*; la table qui est en fer à cheval, est de quarante-quatre couverts. Mr le Duc de Roquelaure occupoit la premiere place dans un fauteuil de damas

Z ij

268 MERCURE

cramoisy , chamaré de galons d'or ; il avoit un cadenas de vermeil doré , & il fut servi seul en vaisselle aussi de vermeil doré , par un Gentilhomme à qui un homme de livrée présentoit ce qui étoit nécessaire pour le service. Le Capitaine & les autres Officiers de ses Gardes étoient derrière son fauteuil ; il y avoit aussi quelques Gardes qui avoient le Mousquet sur l'épaule. Mrs du Clergé étoient à la droite de de Mr de Roquelaure , sur de petits sieges , & à sa gauche étoient Mr le Comte du Rou-

re , Mr de Bâville , les autres Commissaires du Roy & tous les Barons ensuite sur des petits sieges ; on but dans ce repas à la santé du Roy, de Monseigneur & des Princes , avec les ceremonies ordinaires. J'oubliois à vous dire que les trois Archevêques furent servis par des Pages de Mr le Duc de Roquelaure ; Madame la Duchesse son épouse , dîna ce jour là chez Madame de Bâville , qui luy donna un repas magnifique , où étoient seulement les Dames qui étoient avec elles à l'ouverture des Etats , &

Z iij

270 **MERCURE**

& les personnes que cette Duchesse y convia. Le lendemain Mr le Duc de Roquelaure fut harangué par Mr l'Archevesque de Toulouse, accompagné de plusieurs Evêques & de plusieurs Barons qui avoient esté nommez pour l'accompagner. Ils furent suivis de quantité de personnes de distinction , de maniere que la suite de Mr l'Archevesque de Toulouse fut fort nombreuse. Deux jours après Mr l'Archevesque d'Alby harangua Madame la Duchesse de Roquelaure. Cette Duchesse étoit dans

son lit. C'est ainsi qu'on en use lorsque l'on n'est pas bien d'accord sur le Ceremonial ; Mr l'Archevesque d'Alby estoit accompagné du mesme nombre d'Evesques & de Barons que Mr l'Archevesque de Toulouse l'avoit esté en allant chez Mr le Duc de Roquelaure, & l'on vit le mesme empressement pour entendre la harangue que cet Archevesque devoit faire , & la foule se trouva si grande que tous les Deputez ne purent entrer dans la Chambre , ce qui fait voir l'amour & l'attachement que

Z iij

272 MERCURE

l'on a dans cette Province ;
pour Mr & Madame la Du-
chesse de Roquelaure. Je vous
envoie le compliment de Mr
l'Archevesque d'Alby qui fut
trouvé tres-beau , & qui re-
çût de grands applaudissemens.

M A D A M E ,

*C'est par les ordres d'une des
plus augustes Compagnies de ce
Royaume , que nous venons rem-
plir ce que nous devons à la pla-
ce que vous occupez ; vostre il-
lustre époux a reçu nos premiers
hommages , il est juste que nous*

ne séparions point dans ces de-
voirs publics & solennels , ce
que le Ciel a joint dans une so-
cieté commune de rang & de di-
gnitez. Nous vous portons avec
empressement & avec joye un tri-
but d'éloge & d'honneur, d'autant
plus estimable qu'il est sincere ,
heureux ! si nous pouvions par
des expressions dignes de vous ,
& de l'Assemblée qui nous en-
voye , vous expliquer les senti-
mens, dont elle nous a fait les dé-
positaires & les interpretes.

Que ne doit-on pas , Mada-
me , à cette haute naissance qui
vous distingue par tant de titres ;

274 MERCURE

vous sortez de cette maison que la gloire, les exploits & la splendeur ont rendus fameuse dans le monde entier, qui presque dans tous les regnes & dans tous les siècles, a esté le plus solide appuy de l'Etat! qui; non-seulement grande, mais encore Chrestienne dans sa source, a conservé de generation en generation, un zele ardent pour la Religion, une fidelité inviolable pour ses maistres que les conjonctures n'ont point dementi! qui; par la suite continuelle des Heros qu'elle a produits, remonte jusqu'aux temps les plus obscurs.

Et les plus reculez de la Monarchie , Et qui n'est pas moins ancienne dans son origine , qu'elle est immortelle dans sa durée.

Vous portez avec dignité , Madame , tout le poids d'un si beau nom , Et vous luy rendez tout l'éclat que vous avez reçu de luy , dans ce pays si favorisé des dons du Ciel Et de la nature , Et où l'esprit de ses habitans croist , pour ainsi dire , parmi les fleurs que produit cet heureux climat ; vous donnez des exemples si nouveaux Et jusqu'à present inconnus de graces , d'insinuations Et de politesse. Cha-

276 MERCURE

cun s'empresse à louer en vous cette protection charitable que vous accordez tous les jours à l'infortune ou à la vertu ; cette affabilité, qui sans rien perdre du rang & du caractère, vous rend obligeante & accessible à tous ; cette attention si rare & cependant si nécessaire dans les grandes places, qui descend jusqu'aux moindres égards & aux bien-seances les plus fatigantes, ce soin exact & constant qui n'omet rien de tout ce que vostre bonté croit devoir ; cette justesse de discernement qui distribue à chacun la portion d'honneur dont

il est digne, & qui accordant vostre estime à ceux qui la meritent, ne dédaigne pas pourtant ceux qui la desirent.

Née pour la Cour, faite pour y briller, moins encore par vos dignitez que par vous mesme, vous en soutenez l'éloignement sans murmure & sans impatience, nul ennuy, nulle contrainte ne paroissent jamais sur vostre visage, toujours tranquille & toujours riant, au milieu de cette foule empressée que le respect & l'admiration rangent sans cesse autour de vous; vous remplissez tous ces penibles devoirs

278 MERCURE

qui sont plutôt la servitude que le privilège des premières places, votre bonté méprise cette vaine & orgueilleuse fierté qui n'est que trop ordinaire dans l'élevation, & l'on apprend dans vos actions, dans vos sentimens & dans vos exemples ce que c'est que la véritable grandeur, & l'usage qu'il en faut faire.

Aussi le succès répond-il à vos soins, à vos desirs & à votre attente; malgré votre modestie, vous jouissez icy de votre réputation & de votre gloire; vous entendez sur vos pas à votre suite, ces applaudissemens, ces

acclamations qui font le plaisir
le plus touchant des esprits rai-
sonnables & des cœurs bien faits;
cet encens flatteur que l'on pre-
sente d'ordinaire aux Grands par
complaisance ou par coûture, on
vous le donne par gout, par re-
connoissance; on vous loue sans
artifice; on vous cherche sans in-
terest; on vous suit sans affe-
ctation, & par cet assemblage heu-
reux de tous les dons, dont le Ciel
vous a pourvûë, vous faites la
joye & l'ornement de cette Pro-
vince, comme vostre époux en
fait aujourd'huy le bonheur, la
consolation & les esperances.

280 MERCURE

Dieu vous l'a donné , Madame , cet époux selon vostre cœur. Illustre par sa naissance , élevé par ses dignitez & par ses emplois , reveré par la sublimité & par les agrémens de son esprit , l'oserois-je dire ! plus aimable encore par sa douceur & par ses bontez.

Nous le regardons comme le present le plus cher & le plus précieux que le Roy pouvoit nous faire , après les malheurs d'une guerre intestine & domestique , il conserve icy le calme & la paix , malgré la fatalité des événemens , & sa presence est le pre-

GALANT 281

*sage de la felicité des peuples
qui luy sont confiez ; il leur pre-
pare par son activité & par sa
sagesse, ces temps heureux qui ren-
dirent autrefois sous les auspi-
ces de ses peres, la Guyenne si tran-
quille & si florissante ; & par
l'experience que nous faisons de
ses talens & de ses vertus, nous
voyons qu'il y a des hommes choi-
sis que Dieu suscite pour gou-
verner, & qu'il forme exprés
pour estre les ministres de l'auto-
rité des Rois , & les depositaires
de leur grandeur & de leur
puissance : puisse cette administra-
tion estre aussi longue, aussi durer*

Decembre 1706. A a

282 MERCURE

nable, qu'elle est applaudie, qu'elle est bienfaisante ! veuille le Seigneur vous combler, Madame, de toutes les prosperitez dont vous estes digne. Répandre sur tout dans cette ame si noble & si Chrestienne qu'il vous a donnée, ses impressions de grace & de sainteté qui font sentir la vanité des grandeurs humaines, & le neant des dignitez les plus éclatantes, & puissiez-vous honorer les peuples de cette Province d'une bienveillance dont nous connoissons tout le prix, & dont nous conserverons une éternelle reconnoissance.

Le premier de Decembre, Mr le Duc de Roquelaure retourna aux Etats avec les mesmes ceremonies , & fit une harangue qui fut trouvée encore plus belle que la premiere. Mr de Basville qui parla ensuite, demanda le don gratuit au nom du Roy. Mr l'Archevesque de Narbonne fit aussi un beau discours. Mr le Duc de Noailles qui s'estoit trouvé à Montpellier en retournant à la Cour, se trouva à cette ceremonie dans la Tribune où estoit Me la Duchesse de Roquelaure. Ce Duc a demeuré trois jours

A a ij

284 **MERCURE**

chez Mr leDuc de Roquelaure, qui l'a magnifiquement regalé; il luy a donné deux festes dont il a esté tres-satisfait. Il a esté aussi fort surpris de voir tant de gens de qualité ensemble, ne croyant pas qu'une Province en pût fournir un si grand nombre. Il y eut un Bal, où il se trouva plus de deux cents hommes & cinquante femmes qui furent tous regalez à souper, & les quatre ruës qui aboutissent à l'Hostel de Mr de Roquelaure, estoient remplies des chaises & des domestiques de ceux qui

estoyent chez ce Duc qui fit servir plusieurs tables en différentes chambres. Il continuë à faire les honneurs des Etats d'une maniere qui fait connoistre son bon goust & sa magnificence, & l'on sert tous les jours chez luy deux ou trois tables. On n'a jamais vécu plus noblement. Aussi la place qu'il occupe est-elle si considerable, qu'on ne peut la bien remplir sans faire une grande dépense : il y a fort souvent des Concerts dans son Hostel qui est tous les jours remplie d'une

grosse Cour. Enfin toute la Province convient que ce Duc y a ramené la joye avec luy.

Je vous parlay dans ma lettre du mois d'Octobre dernier, de l'enregistrement qui fut fait en la Chambre des Comptes de Montpellier, lorsque Mr le Duc de Roquelaure y alla prendre sceance, des Lettres Patentes pour l'établissement d'une Academie des Sciences dans la mesme Ville. Elle doit porter le nom de *Société Royale des Sciences*, & elle n'est, selon l'intention du Roy, qu'une extention de l'Acade-

mie des Sciences de Paris , dont elle doit faire une partie. Elle entretiendra une exacte correspondance avec cette sçavante Compagnie , & elle doit estre composée de six Academiciens Honoraires , de quinze Associez , & de quinze Eleves. Le Roy a nommé , sans consequence pour l'avenir , les Honoraires & les Associez , & ces derniers ont permission de choisir leurs Eleves. Voicy les noms des Honoraires & de Associez.

288 MERCURE

Academiciens Honoraires.

MESSIEURS

Le Goux de la Berchère,
Archevesque de Narbonne.

Colbert de Croissy, Evêque
de Montpellier.

Le Marquis de Castries,
Lieutenant de Roy en Languedoc,
& Gouverneur de Montpellier.

De Lamoignon de Basville,
Conseiller d'Etat Ordinaire,
& Intendant en Languedoc.

L'Abbé Bignon, Conseiller
d'Etat Ordinaire.

Bon, Conseiller en la
Chambre

GALANT 289

Chambre des Comptes de
Montpellicr.

Academiciens Associez.

Les trois premiers sont Ma-
thematiciens , ce sont.

Messieurs

Clapiez , de Plantade , &
l'Abbé Lacan.

Anatomistes.

Mrs Astruc , la Peyronnie ,
& Gondange.

Botanistes.

Mrs Chicoyneau , Maynot ,
& Nissolle.

Physiciens.

Mrs Chirac , Rideux , &
Icher.

Decembre 1706. B b

290 MERCURE

President pour l'année 1706.

Mr l'Evesque de Montpel-
lier.

Directeur pour la mesme année.

Mr de Plantade.

Secretaire Perpetuel.

Mr Gauteron.

Le Roy declare dans les
Lettres Patentes , qu'il laisse à
l'Academie, le soin & la li-
berté de choisir les Academi-
ciens , à mesure que les places
vacqueront.

Le 30. de Novembre der-
nier Mr Thuret, ancien Prieur
d'Homblicres , de l'Ordre de
saint Benoist , eut l'honneur

de donner au Roy, estant presenté par Mr de Chamillart, la nouvelle Carte Genealogique des Rois de France, Sa Majesté luy ayant dit l'année dernière d'en faire une nouvelle; je dis nouvelle, parce qu'il en avoit déjà présenté une à ce Prince, il y a quarente-trois ans. Sa Majesté luy fit un accueil tres-favorable, & l'écouta avec autant de bonté que d'attention. Elle considéra l'ordre & la disposition de cette nouvelle Carte, avec l'addition que Mr Thuret y vient de faire, des Princes & des Princesses

Bb ij

292 **MERCURE**

nées depuis qu'il a présenté la première à Sa Majesté. Elle y remarqua toutes les années de son règne représentées dans des manières de médailles, qui composent la bordure de cette Carte, & qui contiennent sommairement ce qu'il a fait de plus glorieux pendant chaque année, avec un exergue au dessous de chaque médaille, qui en explique le contenu.

Cette bordure est très belle, & les médailles qui la remplissent sont entre-mêlées de fleurs-de-lis, de flammes, de chiffres, de palmes & de lau-

tiers, avec une couronne Royale placée au dessus dans le milieu du plus haut de la Carte, & accompagnée de deux banderoles voltigeantes de part & d'autre, sur lesquelles Mr Thuret a fait graver ces quatre mots RELIGIO VINDICATA, & SACRA RESTAURATA, qui marquent le grand zèle de Sa Majesté pour la conservation de la Religion & pour le rétablissement des choses sacrées, & qui font l'un des plus grands sujets de sa gloire.

Le commencement & la fin

294 MERCURE

de cette bordure sont remarquables par deux Soleils, dont l'un est un Soleil levant qui est placé dans le bas de la bordure à la droite de la Carte avec ces mots, **ORTUS SOLIS GAL-
LICI** *3. Septembris 1638.* qui designent le jour & l'année de l'heureuse naissance de Sa Majesté. L'autre est un Soleil plein & entier, placé de l'autre côté dans le bas de la bordure, sous la medaille de l'année 1706. avec ces mots, **NON
DEFICIT. CLARIOR POST
NUBILA.** ce qui marque que le Soleil est toujours le mesme,

& que rien ne le peut alterer,
& que bien que les broüillards
& les nuages semblent quel-
quefois le vouloir offusquer,
il est néanmoins constant qu'
ils ne luy peuvent donner au-
cune atteinte, parce qu'il est
infinitement élevé au dessus d'eux,
& qu'il les dissipe & les abbat
toujours infailliblement, & pa-
roit ensuite à nos yeux plus
clair & plus brillant qu'aupara-
vant, NON DEFICIT. CLA-
RIOR POST NUBILA.

Mr Thuret eut l'honneur
d'expliquer ainsi ces mots à
Sa Majesté, esperant que Dieu

Bb iij

296 MERCURE

les accompliroit en la personne de ce Monarque qui a le Soleil pour Devise , & enfin se sentant penetré du plaisir qu'il avoit de voir que le Roy étoit content de cet Ouvrage , il dit à Sa Majesté , qu'il s'estimoit bienheureux d'avoir fait à l'âge de soixante-quinze ans un Ouvrage qui luy estoit agréable , à quoy le Roy repondit avec la maniere obligeante qui luy est si naturelle , qu'il en estoit tres-content , qu'il le remercioit , & qu'il ne l'oublieroit pas.

Cette nouvelle Carte des

Rois de France, est de la même grandeur que celle des Rois d'Espagne que Mr Thuret a fait graver l'année dernière, de sorte que les deux ensemble peuvent orner avec cymetrie les Bibliothèques, les Sales, les Galleries, &c. Elles sont composées chacune de neuf grandes feuilles, qu'il faut joindre ensemble, trois à trois, ce qu'on fera aisément, en observant l'ordre de la bordure des trois feuilles d'en haut, & celuy de la terrasse qui est au bas des trois feuilles. Mr Thuret ayant reçu des gratifications de

298 **MERCURE**

Sa Majesté pour subvenir aux frais qu'il a faits pour les mettre au jour, il veut genereusement que le public se ressente de cette liberalité, en les donnant à un prix modique ; c'est pourquoy il a resolu de donner les deux Cartes de France & d'Espagne ensemble entieres & completes pour cent sols, de maniere que chacune de ces Cartes ne reviendra qu'à cinquante sols. Quant à celle de France, ceux qui voudront l'acheter seule en payeront trois livres.

On les vend chez Mr l'Abbé Basir Chanoine de la Sainte Chapelle, dans la Cour du Palais, attenant la fontaine, au troisiéme Appartement, où loge Mr Thuret, & chez Mlle Renaut rue Long-pont vis-à-vis le grand Portail de S. Gervais, ainfi que chez le sieur Jean Tavel Maître Peintre sur le Pont Notre-Dame, aux deux Anges vis-à-vis de la Pompe.

J'aurois dû vous envoyer il y à deux mois l'article que vous allez lire, & vous l'auriez reçu s'il ne s'étoit agi que des noms de ceux que le Roy

300 MERCURE

avoit honoré de la qualité de Brigadier ; mais vous n'en auriez pas esté satisfaite , & vous attendiez davantage de moy.

Mr Daulet , Lieutenant de Roy de Tournay. Il a esté Lieutenant-Colonel d'un Regiment d'Infanterie , & il s'est trouvé en plusieurs occasions où il a donné des marques de son courage. Il est d'une tres-ancienne famille originaire de Champagne.

Mr de Mouron , Lieutenant de Roy de Lille. Il a esté longtemps Major d'un Regiment de Cavalerie , & il a servi pen-

dant plusieurs années sous les ordres de feu Mr le Maréchal de Luxembourg , qui avoit beaucoup d'estime pour luy. Il joint à une naissance distinguée un courage dont il a donné des preuves dans les actions les plus considérables qui se sont passées de son temps.

Mr du Coudray , Lieutenant de Roy de Dunkerque. Il a esté Lieutenant-Colonel d'un Regiment de Dragons durant quelques années. Il a reçu plusieurs blessures au service de Sa Majesté. Il est d'une famille qualifiée & originaire du Nivernois.

Mr de Labadie, Lieutenant de Roy de Strasbourg. Il porte sur luy plusieurs marques de son courage. Il est d'une ancienne famille de Dauphiné, & pere de Mr l'Abbé de Labadie, Docteur en Theologie, & Grand Vicaire de Mr l'Evêque de Strasbourg, qui l'estime beaucoup. Cet Abbé est connu par la delicateffe & par la vivacité de son esprit.

Mr de Saint Aulais. Il est Commandant des Troupes de France à Luxembourg & Inspecteur general de celles d'Espagne. Sa Majesté Catholique

luy a donné cette dernière Charge en considération des services qu'il luy a rendus depuis le commencement de la guerre présente. Ce sont les termes dont ce Monarque s'est servi dans le Brevet qu'il luy a envoyé. Mr de Saint Aulais est d'une maison très-distinguée & originaire de Bretagne.

M^r de Bergerie , Lieutenant de Roy de Condé. Il a servi avec beaucoup de zèle & d'application depuis sa plus grande jeunesse. Il est père de M^e la Comtesse d'Uzés ; & d'une famille considérable par les per-

304 MERCURE

sonnes de valeur qu'elle a produites.

M^r de Gibaudiere, Lieutenant de Roy de Bayonne. Il a long-temps servi dans la Cavalerie, & il a donné en plusieurs occasions d'éclat des preuves de son courage. Il est d'une ancienne famille originaire de Dauphiné.

M^r de Bellefond, Lieutenant de Roy de Graveline. Il a esté long-temps Lieutenant-Colonel du Regiment de Dragons de Goaz, & il a donné dans cet employ de fréquentes preuves de sa valeur. Il est d'u-

ne famille considerable par son ancienneté & par ses alliances.

M^r de la Ferriere , Commandant à Belle-Isle. Il a servi une partie de sa vie dans la Cavalerie , & il a fait plusieurs Campagnes sous les ordres de feu M^r le Maréchal de Luxembourg , qui l'estimoit beaucoup , & qui avoit beaucoup de confiance en luy. Sa famille est originaire de Dauphiné.

Mr de l'Ecossois , Gouverneur de la Citadelle de Dunkerque. Il joint à de grands services rendus avec assiduité,

Decembre 1706. C c

306 **MERCURE**

un amour déclaré pour les belles Lettres. Nous avons une tres-belle Epitre de sa façon sur la mort de feu M^r de Saint-Evre-mont ; elle est dattée de Dun-kerque, où il l'écrivit en 1703. peu de temps après sa mort.

Mr de Champereux; Lieute-
nant de Roy de Valenciennes. Il
joint à une naissance fort distin-
guée un merite generalement
reconnu. Il a esté Lieutenant-
Colonel d'un Regiment d'In-
fanterie, &c'est dans cet employ
qu'il a souvent donné des mar-
ques de son courage & de son
zele pour le service du Roy.

Mr de Hautereux , Lieutenant de Roy de Sedan. Il est d'une maison tres - qualifiée & originaire d'Anjou , & il joint à cet avantage celuy d'estre fort considéré dans les Troupes.

Mr de Her , Lieutenant de Roy de Phaltzbourg. Il est d'une famille originaire d'Allemagne, où il est allié à plusieurs grandes maisons. Il a servi long-temps en qualité de Lieutenant - Colonel d'Infanterie , & il a donné dans cet employ des preuves de son habileté dans la discipline militaire ; aussi

C c ij

308 **MERCURE**

ne voit-on point d'Officiers dans les Troupes du Roy, qui s'y soit attaché avec une plus grande application.

Mr de la Battut, Commandant de la Ville-neuve de Nancy. Cet Officier a l'honneur d'être fort considéré de Monsieur le Duc & de Madame la Duchesse de Lorraine. Lorsque cette Princesse alla à Nancy, à l'occasion de la ceremonie dont je vous ay déjà parlé dans une de mes Lettres, Mr de la Battut donna toute son application pour luy faire rendre les honneurs qui luy estoient

dûs , par la garnison François-
se. Son Altesse Royale eut la
bonté de luy en marquer sa
reconnoissance dans les termes
les plus obligeans. Mr de la
Batut a long-temps porté les
armes , & il a servi sous les or-
dres de Mr le Maréchal de Ca-
tinat avec beaucoup de distinc-
tion.

Des raisons particulieres
m'obligent à vous parler deux
fois de l'article suivant.

Le Roy d'Espagne a donné
la Charge de Commandant
General des Galeres , à Don
Joseph de Los-Rios , frere ca-

310 MERCURE

det de Don Pedro de Los-Rios, qui exerce en survivance la de Charge Commandant General de la Flote, que commande M^r le Comte de Hernan Nuñez leur pere, qui est le même, qui dans cet employ donna à Cadiz de grandes preuves de son zele & de son intelligence, lorsque les deux Flotes ennemies y vinrent, pendant que Sa Majesté Catholique estoit en Italie. Je vous parlai alors si au long du merite, de la naissance & des qualitez distinguées de Son Excellence M^r le Comte d'Her-

GALANT 311

han Nuñez , que je me contenteray de vous dire icy , que M^{rs} ses fils sont tres dignes du nom qu'ils portent. Il est fort ancien & fort connu en Espagne , & ailleurs. Ces deux jeunes Seigneurs ont fervi pendant quelques années sur nos Vaisseaux , en qualité d'Officiers de Marine. Ils se sont acquis une estime generale pendant le sejour qu'ils ont fait à la Cour de France. Leurs emplois leur donnent à tous deux le titre d'Excellence.

La feste de Saint Lazare, patron de l'Ordre de ce nom, fut

312 MERCURE

celebrée le 17. de ce mois, dans l'Eglise des Benedictins de S. Germain des Prez, en la maniere accoutumée. L'ordre & l'éclat de cette ceremonie ayant esté remarqué depuis quelques années, & ayant fait beaucoup de plaisir à ceux qui se sont trouvez aux festes celebrées par cet Ordre, a fait naistre depuis ce temps-là beaucoup d'empressement dans l'esprit des curieux de voir les ceremonies qui se font en de pareilles occasions, de maniere que depuis ce temps-là cet empressement semblant redoubler
chaque

chaque année, la compagnie augmente tous les ans les jours que l'on celebre quelque feste de cet Ordre, ou que l'on reçoit quelque Chevalier. Tous les Etrangers de distinction qui sont icy s'y trouvent ordinairement, ainsi que plusieurs Princes & Princesses, & plusieurs personnes de marque de la Cour & de la ville. Je ne vous diray rien icy touchant le ceremonial, vous ayant déjà envoyé plus de vingt descriptions des ceremonies qui s'observent le jour de la feste de Saint Lazare, & celuy de la feste de

Decembre 1706 D'd

314 **MERCURE**

Nostre-Dame du Mont Carmel, aussi Patrone de cet Ordre. Ainsi je vous diray seulement que Monsieur & Madame la Princesse de Conty, aussi bien que Monsieur le Duc ont assisté incognito à la dernière ceremonie, où se font trouvez Monsieur & Madame la Duchesse du Maine, qui ont esté placez dans une Tribune faire exprés du costé droit de l'Autel. Monsieur le Cardinal d'Estrées & Mr l'Evesque de Senlis étoient dans une maniere de confessionnal vitré, du costé de l'Evangile, mais assez

GALANT. 315

éloigné de l'Autel. Les autres personnes de distinction, qui se trouverent incognito à cette cérémonie, sont Mr le Duc d'Elbeuf, Mr le Comte de Marfan, Mr le Prince de Rohan, Mr le Maréchal de Villeroi & Mrs les Ducs de Sully & de la Force, ainsi que plusieurs autres personnes distinguées tant de la Cour que de la ville, & de diverses provinces de France. Il y avoit aussi plusieurs Dames du premier rang; ce sont Mesdames les Duchesses de la Ferté, de Villars & de Monfort & M^e la Marquise de Mirepoix.

Dd ij

On reçut ce jour-là à la fin de la Messe deux Chevaliers qui estoient Eleves de l'Ordre; sçavoir Charles d'Aumale, fils de Jacques Comte d'Aumale, & Louïs Blaise Marie d'Aydie de Ribérac, fils d'Armand Vicomte d'Aydie, Seigneur de Vaugouber & de Quinsac. Je n'entreray point dans le détail de leur Genealogie, & je vous diray seulement que ces deux nouveaux Chevaliers sont d'une naissance distinguée.

La ceremonie estant finie, Monsieur le Cardinal d'Etrées, qui comme Abbé de saint

Germain loge dans l'enceinte du lieu où elle se fit, donna un magnifique repas à Mr le Marquis de Dangeau, Grand Maître de l'Ordre, à Mr de Guenegaut cy-devant Ambassadeur en Portugal, qui en est Chancelier, & à Mr de saint Olon qui en est Groslier.

Je ne dois pas oublier en vous parlant de ce dernier, de vous dire qu'il vient de recevoir une lettre de Mr son frere, Eveque de Babylone, datée de Perse du 3. Mars, par laquelle il luy mande que la grande salle du Sofy appellée
Did nj

318 **MERCURE**

de *quarante colonnes*, de bois doré & vernissé, enrichie de quantité de grands Miroirs & de jets d'eau a esté brulée par accident le 11. Janvier, lorsqu'il sortoit de nuit du banquet Royal. Cet accident fait seulement perdre un monument de la vanité des hommes, & quand il seroit beaucoup plus considerable, il ne peut estre comparé à la perte qu'un nouveau tremblement de terre vient de causer dans l'Abruzze. Le récit d'un si triste événement ne pouvant causer que du chagrin, je crois vous devoir épargner la lecture

re d'un détail si funeste. Je diray seulement qu'il faut que l'amour de la patrie, & du bien que l'on y possède, soit bien violent, puisque la certitude de ces malheurs, contre lesquels on ne peut avoir de secours lorsqu'ils arrivent, oblige peu de gens à quitter leur patrie & leur bien, pour aller s'établir ailleurs.

Je crois qu'avant que le Carnaval finisse, je vous parleray de plusieurs mariages considérables. Il se trouve aujourd'hui beaucoup de Seigneurs à marier d'une grande nais-

320 MERCURE

fance & d'un grand nom. Il y a aussi plusieurs heritieres à pourvoir; elles sont extrêmement riches, & il paroist qu'il se fera dans peu de grands mariages entre tous ces partis; mais on ne peut dire encore au vray comment se feront les unions qui paroissent pourtant se devoir faire dans peu. La fortune se mêlant plus que l'amour de ces mariages, il entre dans les pourparlers qui s'en font plus de negociation & de politique que d'amour & de galanterie, & depuis trois ou quatre mois, on fait épou-

fer un jour à l'un de ces partis, ce que l'on fait le lendemain épouser à l'autre ; tel qui cherchoit un jour du bien, veut le lendemain une personne de naissance, & tel qui ne cherchoit que de la qualité, ne veut plus que du bien. Je passe de ces mariages assurez quant au Sacrement, & encore dans l'incertitude à l'égard des choix, à un mariage qui vient d'estre consommé. C'est celui de Mr le Marquis de Livry, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, avec Mlle Robert, fille de feu Mr Robert,

322 MERCURE

President de la Chambre des
 Comptes. Ce nouvel époux
 est petit fils de Mr Sanguin,
 Marquis de Livry, premier
 Maître d'Hostel du Roy, frere
 de Mr l'Evesque de Senlis,
 mort Doyen des Prelats de
 France, & fils de Mr Sanguin
 premier Maître d'Hostel de Sa
 Majesté, & de Mlle de Saint
 Aignan, fille du Duc de ce
 nom, & sœur de Mr de Beau-
 villiers. Il a eu de ce mariage
 Mr le Marquis de Livry, qui
 vient d'épouser Mlle Robert,
 fille du feu President de ce
 nom. Je vous ay amplement

parlé de sa famille en vous apprenant sa mort, arrivée depuis quelques mois. Ainsi je ne vous en entretiendray pas davantage ; j'ajoutéray seulement que Mr Robert Conseiller Clerc, & qui est un des plus estimez de la Grand'Chambre, est frere du défunt. J'avois oublié de le nommer dans l'article de cette famille, que je vous envoyay alors. Mlle Robert presentement Marquise de Livry est bienfaite ; elle a beaucoup d'agrément, & elle a esté tres-bien-élevée. La cérémonie des épousailles s'est fai-

324 MERCURE

te dans l'Eglise de Saint Roch
sa Parroisse. Il est mal-aisé de
voir ensemble un plus grand
nombre de personnes de dis-
tinction qu'il s'en trouva à cet-
te ceremonie, où l'on m'a as-
suré que l'on compta vingt
Chevaliers de l'Ordre. Il ne
faut pas s'en étonner; Mr le
Marquis de Livry, pere du
nouvel époux étant fort es-
timé, & personne n'ayant plus
d'amis que luy.

J'apprens en ce moment que
M^r le Marquis de Livry est de
la même famille que Monsieur
le Cardinal de Meudon, dont
le

le nom étoit Sanguin, qui parut avec une grande distinction à la Cour de François I. Il étoit oncle de M^e la Duchesse d'Etampes, qui s'appelloit *Anne de Pisseleu*, & qui étoit fille d'une Sanguin. Il y a eu deux Evêques de Senlis de ce nom, & le dernier mort dont je viens de vous parler, étoit neveu de celui qui mourut vers le milieu du dernier siècle. M^r l'Abbé de Livry, qui passe pour un tres-sçavant homme, est frère de M^r le Marquis de Livry qui vient de se marier.

Le mot de l'Enigme du mois
Decembre 1706. E e

326 MERCURE

dernier étoit le *Berceau*. Il a été trouvé par peu de personnes, quoy qu'il ait esté cherché par un grand nombre, qui n'en ont pû deviner le véritable sens. Ceux qui l'ont trouvé sont, Mrs Poulet de Metz : Tamiriste : le Solitaire du Marais, & l'aimable Docteur en Droit : Milles Manonde l'Aigle : Julie & sa Tante : la Bergere Châmene & son Berger Tircis : l'Infortunée D. L. de la rue neuve Saint Eustache : la plus jeune des belles Dames de la rue des Bernardins : & la jeune Muse renaissante.

SONNET.

Sous mon Casque pompeux il est
moins de cervelle,

Que dans le crâne étroit d'un frère
Moucheron ;

Cet Insecte s'enjoye , & gruge un
Macaron ,

Tandis qu'à jeun , mon corps , cent
fois , me renouvelle.

S

Je puis , des Confidens , être cru
le module ,

Sans avoir plus d'esprit qu'un épais
Potiron ,

Je suis plus sûr en mer , que voile
& qu'aviron ;

Sur la terre il n'est point de fuges
plus sûres.

S

Inanimé , je suis l'ame des Po-
tentats ;

Ec ij

328 MERCURE

Je les fais respecter & craindre en
leurs Etats,

Un même instant me voit, en divers
lieux paroître.

S
Quelquesfois précieux, toujours
rare & commun,

Je fais peine & plaisirs, bien ou
mal à quelqu'un,

Et ma face en portrait, par tout,
me fait connoître.

L'Enigme nouvelle que je
vous envoie est de M^r Dau-
bicourt.

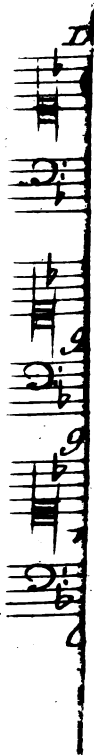
AIR NOUVEAU.

Tout le déplaisir d'un Amant

Le plus long ne dure guere;

Comment tenir sa colere

Quand on aime tendrement.



On a jusqu'icy parlé avec tant d'incertitude de la Flotte d'Angleterre, qui, pendant tout l'Eté dernier, a souffert même dans les Ports de ce Royaume-là, que je ne sçay si ce que j'ay à vous en dire sera plus certain. Il est constant que cette Flotte a esté si long-temps à armer, que ceux qui avoient esté des premiers embarquez, perissoient des maladies dont ils estoient attaquez, avant que l'embarquement fust achevé; que les provisions se consommoient; que les chevaux mourroient en attendant que l'em-

Ec iij

barquement de toutes les choses nécessaires pour des entreprises chimériques fust achevé, ce qui est arrivé à plusieurs reprises; & lorsque la Flotte s'est trouvée prête à partir, les vents contraires l'ont arrestée si longtemps, qu'il est encore pery beaucoup d'hommes & beaucoup de chevaux, pendant tout le temps qu'elle n'a pû faire voile, & que l'on a esté obligé de jetter quantité de chevaux à la mer. Cette Flotte n'a pas esté plus heureuse après son départ, puis qu'à peine avoit-elle abandonné les Ports dans

lesquels un trop long séjour
 lui avoit causé plus de perte
 que si elle avoit navigué, qu'
 elle fut accueillie d'une grande
 tempeste qui obligea plusieurs
 Vaisseaux à relâcher dans les
 Ports d'Irlande, & dans ceux
 d'Angleterre, du nombre des-
 quels estoit le Barfleur, vais-
 seau du premier rang, que l'on
 fit escorter par deux autres
 Vaisseaux pour sauver les équi-
 pages, parce qu'ayant esté ex-
 trêmement battu de la tem-
 peste, & estant fort maltraité,
 il y avoit lieu de craindre qu'il
 ne fût naufrage. Cette Flotte

332 MERCURE

à presque toujours esté battue des vents, jusqu'à son arrivée devant Lisbonne, où elle commença à paroître le 5^e de Novembre, & où elle acheva d'arriver le 12. du même mois. Plusieurs gros Vaisseaux parurent avoir esté fort maltraitez, & il y en avoit même eu de démâtez. Ceux qui estoient sur ces Vaisseaux assurerent que les Troupes de cette Flotte montoient à près de douze mille hommes; mais que pendant le trajet il en estoit mort seize cens, & qu'une partie des chevaux avoit esté jettée dans la

mer. En effet, ce qui en restoit se trouva en si mauvais estat en arrivant, qu'on en jetta une partie dans le Tage.

Le 17. du même mois de Novembre, on n'avoit encore rien débarqué de cette Flotte, qui se trouva en arrivant, composée de vingt-trois Vaisseaux de guerre, & d'environ cent trente Bâtimens de transport. Je n'avance rien icy que ce que j'ay lû dans des Lettres venues de Lisbonne, où l'on ne peut avoir déguisé la verité qu'en faveur des Ennemis, ceux qui ont écrit ces Lettres étant en-

334 MERCURE

tièrement dans leurs intérêts. La joye parut grande à Lisbonne, dès que l'on y apprit que la Flotte paroissoit ; elle commença ensuite à diminuer, lorsque l'on eut sçu en quoy consistoit ce secours tant vanté, que l'on avoit voulu faire passer pour formidable, & qui devoit conquérir toute l'Espagne après avoir ravagé toute la France. Enfin la joye des Portugais qui avoit déjà commencé à diminuer, ainsi que je viens de vous le marquer, commença à se changer en chagrin, lorsqu'ils ap-

prirent qu'il avoit esté résolu
 que nul Corps de ces troupes
 ne resteroit en Portugal, où les
 Généraux Espagnols mena-
 çoient d'entrer, parce qu'il n'y
 avoit plus qu'un très-petit
 nombre de troupes, toute l'ar-
 mée Portugaise qui avoit esté
 jusqu'en Castille où elle avoit
 presque entièrement péri,
 ayant esté contrainte de fuir,
 toujours harcelée, toujours
 mourante de faim, & toujours
 battue depuis les environs de
 Madrid, où elle avoit beau-
 coup souffert, & où elle avoit
 beaucoup perdu de monde,

336 MERCURE

jusques dans le Royaume de Valence où il ne se trouve plus qu'une idée de l'armée florissante, qui pour son malheur avoit trop été favorisée de la fortune en entrant en Espagne. Voila bien des trésors perdus, des vaisseaux endommagés, des provisions & des munitions gastées, & des hommes & des chevaux périés pour une entreprise mal concertée, & qui n'a abouti qu'à porter à l'Archiduc. un secours d'environ dix mille hommes, dont la plupart se sont embarquez contre leur gré, & sur tout plus
de

de deux mille François réfugiés, dont la plus grande partie étant dans un âge fort avancé, ne comptoit plus de porter les armes, & ne songeoit plus qu'à mourir en repos, ayant oublié le métier où on la veut employer, ou n'ayant plus la force de le faire. Il s'en trouve aussi parmi eux qui n'ont jamais porté les armes, & qui sont plus entestez de leur Religion que de la guerre. Il y a aussi parmi les troupes des Irlandois Catholiques, qui ne combattrent qu'avec répugnance contre ceux qui profes-

Décembre 1706. F f

338 MERCURE

sont la même Religion. Enfin la plupart des Anglois même ont esté enrôlez par force, tant ils ont de repugnance pour une guerre qui affoiblit leur nation, qui l'épuise d'hommes & d'argent, & dans laquelle on n'a point d'autre but que de les affoiblir, afin que ceux qui gouvernent ne soient point inquiétez dans le Gouvernement arbitraire dont ils font profession chez une nation qui l'a toujours appréhendé.

D'autres Lettres écrites par des Officiers qui servent sur la même flotte d'Angleterre,

disent qu'ils ont perdu pendant le trajet qu'ils ont fait d'Angleterre en Portugal, durant lequel ils ont esté continuellement battus de la tempeste, trois gros Vaisseaux de guerre & soixante & dix Bâtimens de transport ou Marchands. Les mêmes Lettres ajoutent que la perte des bâtimens de transport est irréparable, principalement à cause des troupes dont ils étoient chargés, parce qu'il a fallu user de violence pour les faire embarquer, les hommes commençant à devenir fort rares

F f ij

340 MERCURE

en Angleterre, où depuis longtemps presque tous les enrôlemens sont forcez, & sur tout lorsque ceux que l'on cherche à enrôler soubçonnent qu'on les veut transporter en Espagne ; où ils sçavent que presque tous les Anglois qui ont esté engagez dans ce service, qu'ils appellent *malheureux*, ont péry, les maladies en ayant emporté quantité pendant les sieges qu'ils ont soutenus, pendant les longues traites qu'ils ont esté obligez de faire, & pendant les chaleurs excessives qu'ils ont souffertes, durant

desquelles ils ont souvent man-
qué d'eau. Si on joint à tout
cela ceux qui ont esté tuez à
l'attaque des Places, & dans les
diverses actions qui se sont
passées, on concevra aisément
que la perte d'hommes que les
Anglois ont faite en Espagne,
est assez considerable pour leur
faire craindre le sort de ceux de
leur Nation qui y ont péri. On
convindra que leur perte a été
tres grande, si on fait reflexion
qu'en quatre à cinq mois de
temps l'armée de Portugal qui
étoit d'abord florissante, &
conquerante, a tellement di-

Ff iij

342 MERCURE

minué, qu'on ne luy peut plus donner le nom d'armée, quoique le climat ait dû moins faire souffrir les Portugais que les Anglois, parce qu'ils y sont accoutumés. Les Officiers de la flotte d'Angleterre qui ont écrit, disent qu'elle a grand besoin de rafraichissemens, & que les tempestes qu'elle a essuyées n'estant point de ces tempestes passageres, dont ceux qui ont de la peine à souffrir la mer, ne laissent pas de reprendre leur premiere santé après avoir beaucoup souffert; mais une tempeste continuelle qui

ne les a pas laissez un moment de repos depuis leur départ d'Angleterre jusqu'à leur arrivée à Lisbonne, il y a lieu de croire que ceux qui sont encore accablez du cruel état où ils ont esté reduits ne reprendroient de long-temps leur première fanté, ou que le bouleversement qui s'est fait dans leurs corps emportera une partie de ceux qui sont demeurez malades. Enfin on assure que les plus robustes seulement, & ceux qui estoient accoustumez à la mer, sont seuls en estat de servir.

344 MERCURE

Je viens d'apprendre que le Roy de Portugal s'estant fait informer de tout ce qui se passe en Espagne , & de l'estat & des mouvemens des Troupes Espagnoles, & se voiant sans Troupes réglées en Portugal, s'est fortement persuadé que la Campagne ouvriroit par l'attaque de ses Etats , & que l'on pourroit penetrer jusqu'à Lisbonne ; il en a conçu un chagrin qui le dévore, ce qui l'oblige a demander que les Alliez luy donnent les Troupes qui sont sur la Flotte d'Angleterre. Cependant elles sont

fort nécessaires ailleurs , puis-
 que les Arragonnois commen-
 cent à se repentir de leur re-
 volte , & que dans le temps
 que les Miquelets Catalans
 sont obligez de les abandon-
 ner , M^r le Prince de Tilly en-
 tre chez eux avec un gros
 Corps de Troupes aguerries ;
 & tirées de sa Viceroyauté de
 Navarre ; ce qui a tellement
 fait changer de face aux affai-
 res de ce Royaume-là , que
 ceux qui se sont trouvez obli-
 gez d'entrer dans la rebellion ,
 abandonnent hautement le
 party des Alliez , & que ceux

346 MERCURE

qui se trouvant trop coupables, pour ne pas apprehender d'estre punis de leur rebellion, où toutes les entreprises des Alliez échoient, & où toutes celles des Espagnols réussissent, ce qui fait reprendre courage aux Sujets fidelles des Royaumes d'Arragon & de Valence, qui esperent estre bien-tost secourus par des Troupes nombreuses, fondez sur les mesures que prend le Conseil d'Espagne pour avoir des fonds non-seulement capables d'entretenir des troupes suffisantes pour soutenir les efforts des

Alliez; mais aussi pour les chasser de toute l'Espagne. Tout paroist bien concerté pour cela, tous les Sujets de Sa Majesté Catholique y concourent, & ne veulent pas abandonner un Monarque dont ils n'ont point esté abandonnez, & qui n'a point perdu les ennemis de vûë, lorsqu'ils estoient en estat de le battre ou de le faire reculer, si sa fermeté inébranlable n'avoit arresté leurs pas, & ne les avoit empesché de l'attaquer dans le temps que leurs troupes estoient supérieures aux siennes, & qu'ils es-

348 MERCURE

toient en possession de la plus grande partie de la Castille, dont ils viennent d'estre hon-teusement chassez, leur retraite leur ayant beaucoup plus coûté, que n'auroit fait la perte de la plus sanglante bataille. Enfin tout paroist disposé d'une maniere qui doit faire croire, que le secours amené par la flotte appelée *la grande Flotte d'Angleterre*, deviendra inutile aux Alliez.

Mr de Berwick, qui est depuis le 5. de ce mois à Madrid où l'on travaille à prendre toutes les mesures nécessaires pour
ouvrir

ouvrir heureusement la campagne prochaine, est attendu avec impatience, des troupes que l'on a mises dans des quartiers de rafraichissemens, & comme elles peuvent estre rassemblées en tres-peu de temps; qu'elles seront dans peu renforcées, & qu'elles brûlent de continuer à se signaler comme elles ont fait cette campagne, il y a lieu de croire que dès qu'elles auront à leur teste un General aussi brave & aussi intelligent que Mr le Maréchal Duc de Berwick, elles donneront de nouvelles marques de

Decembre 1706. G g

350 MERCURE

leur zele, de leur valeur & de leur fidelité, aussi bien que Mr l'Evesque de Murcie, dont le zele ardent pour la défense de la Religion & pour son legitime Souverain, augmente tous les jours, agira de son costé d'une maniere qui obligera le reste des Rebelles de rentrer dans leur devoir, & qui continuëra de luy attirer l'amour & l'admiration de tous les peuples du monde, ceux-mesmes contre lesquels il combat ne pouvant s'empescher de l'admirer.

Lorsque l'Empereur a en-

Voyé Mr Guarient à Constantinople chargé de présens, Sa Majesté Imperiale avoit plus d'un but, & celuy qu'elle faisoit paroistre le moins estoit celuy qu'elle avoit le plus à cœur. Elle vouloit ébloüir Sa Hauteſſe & toute la Cour Othomane par ces présens, & par de grandes protestations d'amitié, afin d'engager le Grand Seigneur à ne point écouter les Mécontents, & à ne leur point donner de secours, & mesme à ne point recevoir la Transilvanie sous sa protection en qualité de Principauté tri-

G g ij

butaire. Mr Guarient , après avoir fait beaucoup de démarches pour obtenir ce qu'il souhaitoit , & voyant qu'on ne luy donnoit point de parole positive , imagina un moyen pour découvrir si ce qu'il apprehendoit estoit veritable , & fit un pas qu'un habile Ministre n'auroit pas dû faire , de crainte que la chose ne tournant pas à son avantage , le public ne fust informé du mauvais succès qu'il auroit eu. L'Envoyé du Prince Ragotski à Constantinople ayant un Palais , sur la porte duquel sont

les armes de la Transilvanie ,
 Mr Guarient a demandé qu'il
 fust ordonné à cet Envoyé d'o-
 ter ces armes de dessus la porte
 de son Palais, ce qui luy a été re-
 fusé, & ce qui a fait connoître
 les égards qu'on avoit pour
 le Prince Ragorski. Ainsi l'on
 peut dire que l'Envoyé de l'Em-
 pereur , pour avoir agy trop
 ouvertement , & trop impru-
 demment , a fait découvrir ce
 qui estoit encore caché , &
 qu'il a fait plaisir aux Méconé-
 tens , dont le refus qui luy a
 esté fait doit relever le coura-
 ge , & qu'il s'est attiré un af-

G g iij

354 MERCURE

front que l'on peut dire qu'il a reçu en personne. Il a appris en même temps que les Turcs armoient, & l'avis qu'il en a donné à l'Empereur, a été cause que Sa Majesté Imperiale a ordonné que les Places qui sont frontieres à celles des Turcs, fussent munies de toutes choses. Cependant les Mécontents continuent de triompher de toutes parts, & la Cour de Vienne, accoutumée à faire souvent de nouvelles pertes, & avoir ses troupes battues, continuë à déguiser les progrès de ses Ennemis,

1720

& chante victoire lorsqu'elle ne devrait songer qu'à pleurer ses pertes , & la mort de tant de braves gens que la guerre d'Hongrie fait périr tous les jours.

Je ne dois pas oublier de vous parler d'un Baptême qui s'est fait le 13. de ce mois.

M^r Abensur natif d'Hambourg, Juif de profession , & Portugais d'extraction , ayant conçu , il y a plusieurs années , le dessein de se convertir , fut premierement instruit dans la foy de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine , par

356 MERCURE

Monſieur le Cardinal Radzi-
jowski , Primat de Pologne,
& Monſieur le Cardinal de
Noailles, Archevêque de Paris,
ayant donné enfuite ſes ſoins
pour ſon inſtruction, & l'ayant
confiée à M^r le Curé de Saint
Germain l'Auxerrois , ſur la
Paroiſſe duquel il demeure, &
la pieté du Roy ayant auſſi
contribué à ſa conversion , ce
Prince a bien voulu luy faire
l'honneur d'eſtre ſon Parrain,
& de luy faire donner ſon nom
par M^r le Marquis de Dan-
geau, qui l'a tenu ſur les Fonds
au nom de Sa Majeſté. Il a eu

pour Marraine Madame la Duchesse de Bourgogne , qui avoit nommé Madame la Marquise de Dangeau , pour le tenir en son nom. Ce Baptême s'est fait dans l'Eglise de S. Germain, où il a esté nommé *Louis*. Il seroit à souhaiter que cet exemple fût suivi de beaucoup d'autres semblables ; ce nouveau Catholique qui a esté instruit à fond de la Religion qu'il professe , n'ayant point eu d'autres motifs de sa conversion , que celuy de sauver son ame, eu mourant dans la véritable Religion.

358 MERCURE

Vous trouverez la suite des nouvelles d'Espagne dans la Lettre que vous allez lire.

A Madrid le 10. Decembre.

Mr le Maréchal de Beruvick arriva icy le 5, de ce mois. On travaille fortement aux dispositions de la guerre pour la Campagne prochaine, & on espere que l'argent ne manquera pas. On a appris par un Courier de Cadix arrivé le 6. de ce mois, & qui a apporté des Lettres du 2. qu'un Passager Flamand venu en treize joars de Lisbonne, assenroit y avoir vu arriver la Flotte ennemie, forte de vingt Vaisseaux de guerre, & de plus de cent Bâtimens de transport; que les troupes n'étoient pas encore débarquées; mais

que selon le bruit commun, leur nombre étoit de dix mille hommes, & de quinze cens chevaux, dont plus de cinq cens avoient esté jettez à la mer pendant la route.

D'autres nouvelles arrivées le 8. de ce mois par Bilbao, nous apprennent qu'il n'y a eu que six mille hommes de troupes débarquées à Lisbonne, la plupart François réfugiés, ou Irlandois, & que les chevaux qui ont esté pareillement débarquez meurent tous les jours en quantité. Les Officiers qui ont esté pris dans Alcantara au mois d'Avril dernier, à condition d'estre renvoyez après six mois, sont tous revenus icy, & la plupart des soldats y sont aussi arrivés. Si la France nous envoie 20. Bataillons des troupes d'Italie comme nous l'esperons, on chassera sans

360 MERCURE

*difficulté l'Archiduc de l'Espagne ;
& on pourra bien aller voir le
Roy de Portugal ; mais ce secours
nous est nécessaire , la flotte ayant
débarqué six à sept mille hommes à
Alicante.*

Cette lettre fait voir qu'il est
arrivé à Lisbonne trois vais-
seaux de guerre & trente bâti-
mens de charge , de moins que
ne porte la lettre dont je vous
ay déjà parlé , & comme il y a
lieu de croire que les nouvelles
que l'on envoie au Roy d'Espa-
gne sont les plus seures , il pa-
roist constant que les Anglois
ont perdu cent bâtimens de
charge, au lieu des quatre-vingt-
dix , dont la premiere lettre fait
mention , & six vaisseaux de
guerre. Quant aux troupes dé-
barquées en Portugal, elles don-
neront

neront plus de chagrin aux Portugais qu'elles ne leur rendront de service, étant toutes protestantes. Vous sçavez que dans les premières campagnes, la différence des Religions, & les irreverences que commettoient dans les Eglises les troupes protestantes, estoient souvent cause que les Portugais en venoient aux mains avec ces troupes, ces derniers ne souffrant pas patiemment que l'on tourne leur Religion en derision, & les Protestans étant toujours fort insolens, & aimant à repandre du sang.

Quant aux affaires d'Espagne, dont je ne puis m'empêcher de vous parler pour la troisième fois, tout y paroît de concert,

Decembre 1706. Hh

362 MERCURE

& de la meilleure intelligence du monde pour faire trouver de l'argent au Roy. Aussi doit - on avouer que ce Monarque prend tellement sur luy - mesme qu'il donne un grand exemple à ses sujets, de retrancher non - seulement les dépenses superflues, mais aussi de trouver moyen d'épargner sur les nécessaires. Il vient tout nouvellement de proposer de ne faire qu'une maison de celle de la Reine & de la sienne ; c'est à-dire de retrancher tous les Officiers dont il se trouve dans chacune des deux maisons, & de ne réserver que ceux d'une seule maison pour faire le service. Ce Prince ne s'est jamais tant appliqué aux affaires, & la manière dont il parle tous

les jours dans le Conseil, charme tous ceux qui le composent, de sorte qu'il n'y propose rien qui ne soit applaudi & approuvé.

On attendoit à Londres avec impatience l'arrivée de la flotte de Virginie, qui estoit de 200. voiles, & l'on n'y parloit que des grandes sommes que ce retour devoit rapporter à la Reine, & sur laquelle on avoit assigné des fonds pour les affaires de la guerre; mais on a esté surpris de ne voir arriver à la hauteur de Douvres que 33. vaisseaux de cette flotte. On se flatta d'abord que le reste suivoit de près; mais des passagers venus à terre, rapportèrent que 16. vaisseaux de cette flotte avoient

H h ij

364 MERCURE

coulé bas ; que 6. avoient esté pris par les Armateurs François ; que les autres avoient esté separez par la tempeste dix jours auparavant, & qu'aucun n'ayant paru depuis, il y avoit lieu de croire ou qu'ils avoient aussi coulé bas, ou qu'ils avoient esté pris.

A l'égard de l'affaire de l'union entre l'Angleterre & l'Ecosse, le peuple de ce dernier Royaume y paroît généralement opposé. Celuy d'Edimbourg a poursuivi le carosse du grand Commissaire à coups de pierre, & il s'en est peu fallu qu'il n'ait esté assommé. La populace de la ville de Glasgow, a mis le feu à la maison d'un Seigneur qui s'est déclaré en faveur de l'union, & a fait pendre en effigie un au-

tre Pair du Royaume, avec les articles de l'union au col. Tous les ordres du Royaume presentent tous les jours des adresses contre la mesme union, & quand une vingtaine de voix gagnées, la feroient passer dans le Parlement, il n'y a pas lieu de croire que l'on puisse rien executer de ce qui la regarde, tout le peuple & tous les Ordres de l'Etat s'estant declarez contre, & leur emportement allant jusqu'à la fureur.

Les lettres de Bruxelles disent que tout y est en confusion; que les troupes n'y ont point reçu de paye depuis quatre mois; que les Officiers même n'ayant point de quoy subsister, ont pris le parti de voler, & que personne

H h iij

366 MERCURE

n'osoit fortir les soirs sans s'exposer à estre volé. Ces lettres ajoutent qu'il paroist que ce mal ne peut estre réparé que par la paix.

L'article de celle qui a esté concluë entre le Roy de Suede & le Roy Auguste, demandant un détail que je ne puis encore vous faire, je suis obligé de le remettre.

Je pourrois m'étendre plus au long sur les affaires présentes ; mais j'espère vous faire voir au commencement de ma Lettre prochaine, la situation où se trouvent présentement presque toutes les Cours de l'Europe, & sur tout celles qui sont en guerre. Ce travail sera grand, & pourra contenir presque la pre-

miere moitié de ma Lettre.

Je remets au mois prochain à vous parler de ceux qui ont eu des Benefices dans la dernière Promotion, & comme vous voulez connoître les personnes dont je vous parle, autrement que par leurs noms, il me faut du temps pour apprendre ce que je dois vous en dire. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris ce 28. Decembre.

A V I S.

Le Mercure de Janvier se distribuera le 4. de Février.

Le public doit estre averty qu'on le trompe lors qu'on luy dit qu'il ne se vend pas au jour marqué, ce qui n'a pas manqué depuis plusieurs années.

TABLE.

P Relude ,	5.
Discours prononcé à Treguier , à l'oc- casion des affaires du temps ,	9.
Ouverture des Audiances du Parle- ment ,	16.
Mercuriales ,	22.
Ouverture des Etats d'Artois , avec les Discours prononcez à l'ouver- de ces Etats ,	34.
Sacre de Mr l'Evêque de Rieux ,	42.
Premier article des morts ,	48.
Lettre touchant la vie de Mr de-S. Evremont , imprimée en Holan- de ,	75.
Nouvelle Carte de France , selon les nouvelles observations de Mrs de l'Académie Royale des Scien- ces ,	93.
Sphere du monde , selon l'hypothese de Copernic ,	idem.
Devoirs de la vie Domestique , par	

T A B L E.

<i>un Pere de Famille ,</i>	96
<i>Remarques sur l' Histoire de la Poë- sie Françoise ,</i>	99
<i>Discours adressé à Monsieur le Car- dinal de Janson ,</i>	102
<i>Dispence d'âge accordée à Mr de la Chaliniere ,</i>	105
<i>Jour de la naissance de Monsieur le Duc de Brunsvich & de Lune- bourg , celebrée à l' Academie de V Volfembutel ,</i>	107
<i>Conjecture sur la cause du mouve- ment des Mâcles , par Mr Nu- guet ,</i>	112
<i>Le fils de feu Mr Metbin est nom- mé Ambassadeur en Portugal ,</i>	129
<i>Second article des morts ,</i>	134
<i>Dons faits par Sa Majesté Catho- lique , & dignitez données ,</i>	150
<i>Ceremonie de prise d'habit , aux Re- ligieuses de la Ville l' Eveque on a prêché le Pere Massillon ,</i>	172

TABLE.

<i>Charge de premier Aumonier qu'a-</i> <i>voit Mr l'Abbé de Grancey, don-</i> <i>née à Mr l'Evesque du Mans,</i>	180
<i>Détail de la course faite par Mr le</i> <i>Chevalier des Augiers,</i>	183
<i>Thèse soutenue sur le Vin de Cham-</i> <i>pagne & sur celui de Bourgogne,</i>	197
<i>Vaisseaux montez & descendus à</i> <i>Blaye pendant le mois de No-</i> <i>vembre,</i>	207
<i>Lettres Patentes accordées par le</i> <i>Roy, pour le changement de nom</i> <i>du Duché de Quintin en celui de</i> <i>Lorge,</i>	209
<i>Prix proposez par l'Academie Fran-</i> <i>çoise pour l'année prochaine,</i>	214
<i>Survivance acordée par S. A. R.</i> <i>Monsieur le Duc d'Orleans,</i>	218
<i>Nouvelles d'Espagne, contenues</i> <i>dans plusieurs Lettres,</i>	221
<i>Academiciens Associez & Elèves,</i>	

T A B L E.

<i>nommez dans l'Academie Royale des Medailles & Inscriptions, & dans celle des Sciences,</i>	251
<i>Faites qui se trouvent dans la Rela- tion du détail de ce qui s'est passé à la Chambre des Comptes de Montpellier, lorsque Mr le Duc de Roquelaure y prit séance,</i>	259
<i>Ouverture des Etats de Languedoc, avec le détail de tout ce qui s'est passé à cette occasion,</i>	262
<i>Etablissement d'une Academie des Sciences à Montpellier, avec les noms d'une partie de ceux qui la doivent composer,</i>	286
<i>Nouvelle Carte Genealogique des Rois de France,</i>	290
<i>Nouveaux Brigadiers,</i>	300
<i>Second article touchant Mr de Los- Rios,</i>	209
<i>Feste de Saint Lazare celebrée par les Chevaliers de cet Ordre,</i>	311

T A B L E.

<i>Incendie arrivé au Palais du Grand</i>	
<i>Sophy ,</i>	317
<i>Tremblement de Terre arrivé dans</i>	
<i>l' Abruzze ,</i>	318
<i>Mariages ,</i>	319
<i>Article des Enigmes ,</i>	326
<i>Nouvelles de la Flotte d' Angleterre,</i>	
<i>& de l' Etat ou elle s' est trouvée</i>	
<i>en arrivant à Lisbonne ,</i>	329
<i>Affaires de l' Empereur avec les</i>	
<i>Turcs & avec les Mecontens ,</i>	350
<i>Baptême d'un Juif de considéra-</i>	
<i>tion ,</i>	355
<i>Troisième article d' Espagne ,</i>	361
<i>Nouvelles de divers endroits ,</i>	363
<i>Paix entre les Rois de Sardes & de</i>	
<i>Pologne ,</i>	366
<i>Article curieux pour le mois pro-</i>	
<i>chain ,</i>	idem
<i>Article des Benefices ,</i>	367
<i>L' Air Pleurez Amans ,</i>	page 205.
<i>L' Air Tout le déplaisir</i>	page 328.

